

DEVENIR

ELECTEURS

elections
alberta

*L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux,
et des modes de participation citoyenne*



Pour les enseignants et
les élèves de l'élémentaire

Appuie le programme d'études
sociales, pour 6e année en Alberta

« Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales »

Charte canadienne des droits et libertés

À **Elections Alberta**, nous sommes engagés à encourager les jeunes à découvrir le système démocratique dans lequel nous vivons. Les jeunes et les adolescents qui se familiarisent avec le système démocratique sont plus enclins à y jouer un rôle actif et constant à l'âge adulte.

Le guide *Devenir électeurs* cherche à susciter une compréhension éclairée du système électoral et du rôle citoyen de chaque personne, afin qu'elle puisse exercer sa responsabilité personnelle et prendre l'initiative d'influencer l'issue d'importantes décisions qui, ultimement, auront une influence sur sa vie.

Cette nouvelle édition imprimée et numérique du guide facilite l'accès des éducateurs comme des élèves à ses nombreuses ressources pédagogiques.

J'ose espérer que *Devenir électeurs* continuera de contribuer au développement de la prochaine génération d'électeurs informés et engagés.



Glen Resler

Directeur général des élections

Remerciements

Elections Alberta tient à souligner la participation des groupes et intervenants suivants à la mise à jour de ces ressources pédagogiques et à la création du site Web *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca.

Comité consultatif et d'examen des enseignants

Lisa Brown, Calgary
Linda Rae Carson, Edmonton
Kerry Faber, Edmonton
Melissa Guzzo Foliaro, Edmonton
Craig Harding, Calgary
Stacy Morgan, Edmonton
Cheryl Ruttle, Calgary
Corvin Uhrbach, Lacombe

Conception, élaboration et rédaction du guide et du site Web

InPraxis Learning
Patricia Shields-Ramsay
Doug Ramsay
Christopher Shields

Design, illustrations et site Web

Perry Shulak, Critical Fusion Inc.

Révision

Virginia Durksen, Visible Ink Incorporated

Elections Alberta

Glen Resler
Drew Westwater
Ian Tuckey

Traduction

VOX International

Remerciement Spécial

Culture et du Tourisme de l'Alberta
Secrétariat Francophone

Il est permis de reproduire la présente publication, en tout ou en partie, à des fins pédagogiques et sans but lucratif seulement.

©2016 Elections Alberta

Veillez noter que les sites Web mentionnés, quoiqu'à jour au moment de la publication, ont pu changer ou disparaître depuis le moment de la rédaction.

Les enseignants devront vérifier le contenu des sites Web avant de les présenter en classe ou de donner les adresses aux élèves afin de s'assurer que le contenu soit approprié et relié à l'enseignement.

Les concepteurs de ce guide ont tenté autant que possible de préciser les sources utilisées. Advenant tout problème quant à l'utilisation des sources, nous veillerons volontiers à ce que les changements nécessaires soient apportés lors d'une réimpression future.

■ Table des matières

Devenir électeurs	3
L'apprentissage par l'acquisition de compétences	3
À propos de <i>Devenir électeurs</i>	4
Guides <i>Devenir électeurs</i> imprimés	4
Site Web <i>Devenir électeurs</i>	5
Comment participer au programme <i>Devenir électeurs</i>	6
Engager les élèves dans leur apprentissage	7
Contexte	7
Sessions d'apprentissage	8
Faire appel aux directeurs de scrutin	9
Composantes	9
Engager les élèves dans le processus d'enquête	11
Évaluer l'apprentissage des élèves	13
Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire	15
Activités de renforcement des connaissances	15
Glossaire	15
Les TIC au service de l'apprentissage	19
Projet Passons à l'action	21
Matériel nécessaire	21
Passons à l'action: Quelle différence pouvez-vous faire?	23
Matériel nécessaire	23
<i>Activités d'apprentissage</i>	24
<i>Fiches de l'élève</i>	27
Sessions d'apprentissage	31
Matériel nécessaire	31
Session d'apprentissage 1: Pourquoi participer au processus démocratique?	33
<i>Matériel nécessaire</i>	33
<i>Outils d'évaluation</i>	34
<i>Activités d'apprentissage</i>	37
<i>Fiches de l'élève</i>	45
Session d'apprentissage 2: Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?	55
<i>Matériel nécessaire</i>	55
<i>Outils d'évaluation</i>	56
<i>Activités d'apprentissage</i>	58
<i>Fiches de l'élève</i>	63

On trouver un certain nombre de documents de référence sur le site Web *Devenir électeurs* d'Élections Alberta.
www.buildingfuturevoters.ca.

Session d'apprentissage 3: Est-ce que je voterais, si je le pouvais?	73
<i>Matériel nécessaire</i>	73
<i>Outils d'évaluation</i>	74
<i>Activités d'apprentissage</i>	77
<i>Fiches de l'élève</i>	83
Session d'apprentissage 4 : Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?	95
<i>Matériel nécessaire</i>	93
<i>Outils d'évaluation</i>	96
<i>Activités d'apprentissage</i>	99
<i>Fiches de l'élève</i>	103
Annexe A : Fiches d'information	105
Session d'apprentissage 1	106
Session d'apprentissage 2	108
Session d'apprentissage 3	120
Session d'apprentissage 4	126
Annexe B : Organismes graphiques	131
Annexe C : Outils de planification	143
Planifier	144
Rechercher de l'information	146
Communiquer et passer à l'action	148
Élaborer un plan d'action	150
Évaluer notre impact	151
Annexe D : Liens avec le programme d'études sociales	153
Passons à l'action	155
Session d'apprentissage 1	156
Session d'apprentissage 2	157
Session d'apprentissage 3	159
Session d'apprentissage 4	161

■ Devenir électeurs

L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux et des modes de participation citoyenne

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique. Pour ce faire, on doit permettre aux citoyens d'approfondir leur connaissance de la démocratie et d'évaluer l'impact de leurs actions sur leur communauté. Le programme *Devenir électeurs* met l'accent sur la participation active des citoyens, sur la collaboration et sur l'engagement au service des valeurs démocratiques – autant de principes sur lesquels repose la participation effective à la vie en société.



L'apprentissage par l'acquisition de compétences

Ce matériel pédagogique offre un éventail de riches possibilités d'acquérir des compétences qui sont intégrées dans l'ensemble des matières. Ces compétences forment l'objectif des activités d'apprentissage présentées ici et favorisent le développement d'habiletés, d'attitudes et de savoirs propices à un apprentissage profond, qui durera toute la vie.

Les élèves **pensent de façon critique** quand ils conceptualisent ce que signifie la démocratie pour eux. Ils remettent en question et analysent les données probantes, les affirmations et les hypothèses concernant la démocratie et la citoyenneté et réfléchissent sur leur propre pensée.

Les élèves **résolvent des problèmes** quand ils abordent les défis liés à la citoyenneté et la gouvernance avec créativité et flexibilité. De plus, ils clarifient, font appel à de multiples points de vue et explorent et génèrent des idées d'action.

Les élèves **traitent l'information** en utilisant un éventail de sources numériques et imprimées, ils les organisent et établissent des liens. Ils interprètent et analysent la fiabilité, la validité et l'intégrité de l'information actuelle, historique et géographique.

Les élèves **innovent** et **appliquent la pensée créative** quand ils génèrent de nouvelles idées et appliquent la compréhension de la démocratie, du gouvernement et du rôle du processus électoral. Ils transforment les idées en actions et contribuent à leur collectivité.

Les élèves **communiquent** quand ils partagent des idées dans les médias oraux, écrits et non verbaux. Ils considèrent également les perspectives et démontrent de la curiosité et du respect envers les processus gouvernementaux et électoraux.

Les élèves **collaborent** quand ils travaillent ensemble, échangent des idées et partagent les responsabilités afin d'explorer la diversité des opinions, des approches et des objectifs.

Les élèves **renforcent leurs compétences culturelles et leur citoyenneté mondiale** en analysant les contextes politiques et sociaux et en évaluant l'impact de la prise de décisions. Ils acquièrent une appréciation de l'équité et de la diversité et croient en leur capacité de *Faites une différence*.

Les élèves **élaborent des stratégies de croissance personnelle** en explorant des moyens de contribuer à leurs communautés et développent leur engagement envers les idéaux démocratiques.

Dans le cadre du programme d'études sociales de sixième année, les élèves examineront comment la participation au processus démocratique permet aux gouvernements et aux citoyens d'effectuer des changements dans leur communauté.

Démocratie directe

Démocratie représentative

Participation sociale

Responsabilités

Gouvernement provincial

Processus électoral provinciale



Compétences en jeu

Des possibilités d'apprentissage de compétences transversales sont offertes d'un bout à l'autre du présent guide. Le bandeau et l'icône ci-dessus vous les signaleront.

La question des compétences est abordée en détail à l'adresse <https://education.alberta.ca/compétences> du site Web du ministère albertain de l'éducation.

● À propos de *Devenir électeurs*

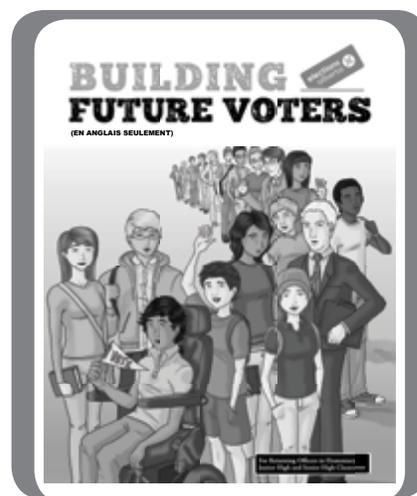
Le présent matériel pédagogique porte sur bien plus que la participation au processus électoral. Il encourage les élèves à s'engager dans leur école ou leur communauté, comme un préalable nécessaire à tout engagement politique, notamment à l'exercice de leur droit de vote.

Ce matériel pédagogique permet aux élèves:

- D'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial, de processus électoral et de prise de décisions en regard de leur expérience personnelle et d'un engagement dans leur communauté
- De participer à des prises de décisions et d'envisager des façons de s'engager activement en tant que citoyens
- D'explorer de multiples façons de comprendre la citoyenneté, l'identité, le changement, les droits, les responsabilités et la participation
- De mieux comprendre le processus électoral en Alberta et les concepts de responsabilité et de pouvoir d'action des individus et des gouvernements
- D'utiliser ces connaissances dans l'élaboration et la réalisation d'un projet de classe qui vise à **Faites une différence**

● Guides *Devenir électeurs* imprimés

- Du matériel pédagogique qui fournit les démarches, les activités, les stratégies d'évaluation, les organisateurs graphiques et les fiches d'information nécessaires à l'enseignement des concepts de participation des citoyens, d'élections et de démocratie.
- *Passons au vote!* qui fournit la démarche et le matériel nécessaire à la tenue d'une élection simulée en classe.
- *Devenir électeurs : un guide pour les directeurs de scrutin* (*A Resource for Returning Officers* - seulement en Anglais) offre aux directeurs de scrutin de l'information et des activités de participation pour les classes de la province, alors que les élèves se familiarisent avec le processus électoral.



● Site Web *Devenir électeurs*



- Ce site se trouve à l'adresse www.buildingfuturevoters.ca. Il propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions en rapport avec les « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites plus loin invitent les élèves à mener.
- Le module du site réservé aux enseignants (« enseignants ») permet de télécharger les versions PDF du présent guide, de *Passons au vote!* et du guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin (en anglais seulement). Le module propose aussi d'autres ressources ainsi que des liens vers des sites Web pertinents.
- Les versions PDF des fiches de l'élève mentionnées dans les guides d'apprentissage se trouvent dans le module de l'élémentaire du site *Devenir électeurs*.

Recours aux TIC



Le fil Twitter @ElectionsAB vous permettra d'échanger des idées, des activités et des points de vue avec d'autres enseignants. Utilisez le mot-clic #BFVAB.

Elections Alberta

100, 11510 Kingsway NO
Edmonton, Alberta T5G 2Y5

Heures d'ouverture: Du lundi au
vendredi De 8 h 15 à 12 h et de
13 h à 16 h 30

Courriel: info@elections.ab.ca

Tél: 780-427-7191

Télec: 780-422-2900

Ailleurs dans la province:

Composez le numéro sans frais
310-0000 puis le 780-427-7191

● Comment participer au programme *Devenir électeurs*

Elections Alberta invite enseignants et élèves à lui faire part en tout temps de leurs commentaires et suggestions sur l'utilisation du présent matériel pédagogique. De votre côté, vous pouvez favoriser la participation des directeurs de scrutin en communiquant avec Elections Alberta pour faire part de vos commentaires et demander qu'un de ces intervenants clés vous rende visite.

La **trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des outils suivants:

- Carte des l'ensemble des circonscriptions de la province
- Carte d'une circonscription provinciale spécifique
- Isoloir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale)
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici »
- Panneau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Gabarit pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur *l'Election Act* (la « loi électorale ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta.

■ Engager les élèves dans leur apprentissage

■ Le contexte d'apprentissage

Le programme d'études sociales de 6e année de l'Alberta porte sur la citoyenneté, l'identité et le processus démocratique de prise de décisions en société. Les élèves sont amenés à envisager diverses façons de s'engager dans leur communauté. Ils développent des prises de position, des valeurs et des attitudes qui font d'eux des agents de changement aptes à exercer une influence. Les principes d'engagement communautaire, de gouvernance et de prise de décisions associés au processus électoral fournissent aux élèves un cadre naturel pour explorer les problématiques, défis et choix qui vont de pair avec la vie dans une démocratie.



Devenir électeurs aide les élèves à prendre une part active dans leur propre apprentissage et à explorer un éventail d'occasions, d'approches et de stratégies d'apprentissage grâce à l'enquête et à la découverte.

La pensée critique, la résolution de problèmes complexes, l'adaptation afin de répondre aux défis et l'appréciation de la participation éthique et responsable à la vie en société forment des aspects importants de la vie en démocratie.

Devenir électeurs permet d'abord aux élèves de comprendre le processus électoral, puis de situer la participation politique dans le contexte global d'une adhésion aux idéaux démocratiques. Les élèves sont amenés à envisager la participation électorale à la fois comme le point de départ et le prolongement naturel d'un engagement communautaire et d'un éveil aux questions d'actualité.

Devenir électeurs fournit un contexte dans lequel les élèves peuvent explorer et examiner le processus électoral provincial et l'importance de l'impartialité et de l'efficacité au sein d'un régime démocratique. Les stratégies proposées stimulent l'intérêt des élèves tout en les amenant à intégrer l'idée de participer eux-mêmes au processus électoral. En plus de dresser un portrait du système de gouvernement provincial, *Devenir électeurs* encourage les élèves à relier les connaissances acquises au concept général de démocratie représentative.

Devenir électeurs comporte une introduction et quatre sessions d'apprentissage qui permettent d'aborder ou d'explorer plus en profondeur certains résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de la sixième année.

En fonction des activités retenues, l'introduction et les sessions d'apprentissage peuvent s'échelonner sur quatre à huit semaines au cours de l'année scolaire. La durée suggérée pour chaque section est calculée en fonction de classes de 45 minutes.

Participation
éthique

Participation
responsable
La vie en
démocratie

Durée suggérée



Passons à l'action
2 à 4 classes de 45 minutes

Session d'apprentissage 1
6 à 10 classes de 45 minutes

Session d'apprentissage 2
5 à 8 classes de 45 minutes

Session d'apprentissage 3
6 à 10 classes de 45 minutes

Session d'apprentissage 4
4 à 6 classes de 45 minutes

Passons à l'action



La durée des sessions d'apprentissage peut varier selon la nature du projet.

● Sessions d'apprentissage

Passons à l'action

Comment puis-je Faire une différence?

Cette section présente aux élèves une question d'enquête globale qui fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. On y explore certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les problématiques et les questions qui leur tiennent à cœur. La classe s'entendra sur un projet individuel, de groupe ou de classe qui visera à effectuer des changements dans son école ou sa communauté.

Session d'apprentissage 1

Pourquoi participer au processus démocratique?

Les concepts abstraits de démocratie et représentation peuvent être difficiles à comprendre pour des élèves de 6e année. Cette session d'apprentissage invite les élèves à explorer ce qu'on entend par démocratie. On y examine les ressemblances, ainsi que les différences qui existent entre une démocratie directe et une démocratie représentative, et on invite les élèves à évaluer dans quelle mesure le principe de démocratie favorise la participation et l'engagement.

Session d'apprentissage 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

Le gouvernement provincial influence de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Cette étude du gouvernement provincial permet aux élèves de mieux comprendre les concepts de démocratie représentative et de responsabilité gouvernementale. La session d'apprentissage 2 invite les élèves à explorer le concept de responsabilité et comment les ministères assument leurs responsabilités.

Session d'apprentissage 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?

Le processus électoral illustre un des principes fondamentaux de la démocratie: celui de la participation des citoyens. Le processus électoral met aussi en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La session d'apprentissage 3 invite les élèves à découvrir le processus électoral albertain et à en faire l'expérience. Les élèves verront comment on vote, quelles sont les conséquences d'un vote, comment faire passer son message et comment s'engager.

Session d'apprentissage 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?

Le processus démocratique ne prend pas fin au terme de l'élection. Dans la session d'apprentissage 4, les élèves explorent comment établir des stratégies pour maintenir leur engagement dans leur école ou leur communauté à l'égard du processus électoral. Cette dernière session d'apprentissage invite les élèves à revenir à la question d'enquête fondamentale: « **Comment puis-je Faire une différence?** »

● Apprendre au contact des directeurs de scrutin

Certaines des activités que propose *Devenir électeurs* favorisent la participation des directeurs du scrutin chargés d'une circonscription électorale provinciale. Toute demande de participation d'un directeur du scrutin doit être adressée à Elections Alberta. Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour communiquer avec Elections Alberta à la **page 6** du présent guide.

● Composantes

Chaque session comporte des composantes qui répondent à divers styles d'apprentissage, qui portent sur divers champs d'intérêt, compétences ou concepts ou qui renforcent diverses aptitudes liées au processus d'enquête, à l'intégration des matières, à la communication, à l'évaluation ou à la réflexion.



Compétences en jeu Aide l'enseignant à mener et à peaufiner l'apprentissage des élèves selon une démarche axée sur les compétences.



Liens avec le programme d'études sociales Renvois ou suggestions à l'enseignant en vue de faciliter l'obtention des résultats d'apprentissage que vise le programme d'études sociales albertain.



Passons à l'action Renseignements, fiches ou démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet. Les démarches proposées s'inscrivent dans le processus d'enquête du présent matériel pédagogique.



Recours aux TIC Suggestions d'utilisation du site Web *Devenir électeurs*, des réseaux sociaux et des sources d'information Internet.



Différenciation Suggestions et stratégies axées sur la prise en compte des besoins d'apprentissage, des champs d'intérêt et des connaissances antérieures des élèves.



Intégrer les matières Possibilités d'intégration de stratégies ou d'activités pertinentes et occasions de renforcement des résultats d'apprentissage obtenus dans les diverses matières à l'étude.



Évaluer et réfléchir Suggestions, stratégies et outils d'évaluation de l'apprentissage des élèves. Chaque section du guide comprend des grilles d'évaluation, des listes de vérification et des outils d'évaluation. On y trouve aussi des stratégies qui favorisent la réflexion et la méta-cognition chez les élèves.



Place à la communication Approches permettant aux élèves de présenter ce qu'ils ont appris, notamment aux directeurs de scrutin, à leurs parents et aux membres de leur communauté.



Fiches d'information Renseignements détaillés et hyperliens éclairant les concepts entourant le gouvernement provincial et le processus électoral.



Durée suggérée Temps à prévoir pour chaque session d'apprentissage. Ce temps est calculé en fonction de périodes de 45 minutes.



Matériel nécessaire Liste des fiches, des organisateurs graphiques et des documents dont les élèves auront besoin pour effectuer les activités associées à la session d'apprentissage.



Fiches de l'élève Peuvent être photocopiées et utilisées de multiples façons par les élèves. Chaque fiche peut être fournie aux élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans les activités. Certaines fiches se prêtent particulièrement à certaines activités effectuées en classe. On peut aussi les remettre aux élèves toutes ensemble sous forme de livret pour qu'ils les utilisent à leur propre rythme.



Saviez-vous que... Cette composante figure aussi bien dans les suggestions aux enseignants que dans les fiches de l'élève. Elle contient de l'information et des outils complémentaires facilitant la compréhension des points abordés.



Pour en savoir plus S'adresse aux enseignants et figure aussi dans les fiches de l'élève. Cette composante renvoie à des outils ou sources de renseignements complémentaires dont l'objet est de faciliter l'acquisition de compétences en recherche et obtention d'information.



S'arrêter et réfléchir Cette composante ne se trouve que dans les fiches de l'élève. Elle contient des questions qui portent à réfléchir, développent l'esprit critique et amènent chaque élève à faire des liens.

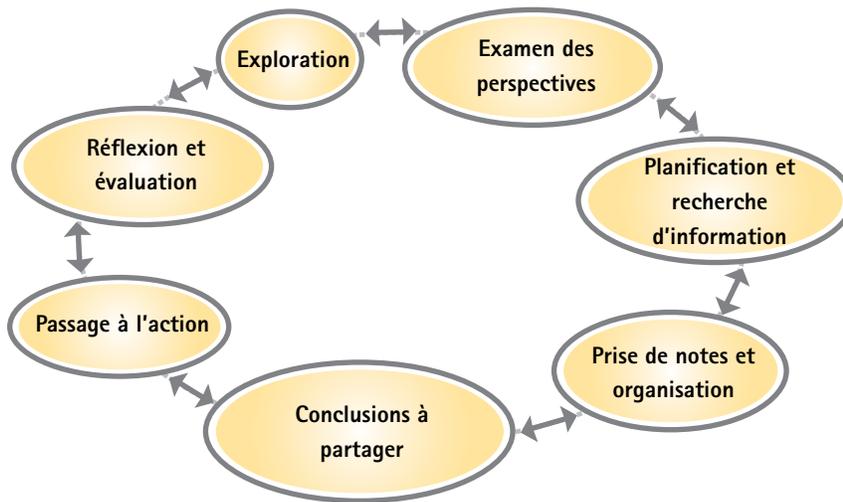


À ton tour! Indique aux élèves qu'ils auront une tâche à effectuer, avec indication des consignes à suivre.

réfléchir engager
chercher
étudier évaluer

■ Engager les élèves dans le processus d'enquête

Le modèle d'enquête utilisé dans le présent guide fournit aux élèves des occasions d'acquérir et d'appliquer certaines compétences de recherche et d'engagement social. Ils feront le point sur le processus d'enquête à partir de leurs connaissances antérieures et de leur propre point de vue. Ils emploieront une démarche de recherche pour recueillir de l'information et feront preuve de pensée critique afin de tirer des conclusions et d'envisager de passer à l'action.



Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
Exploration	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver et susciter l'intérêt • Faire état des savoirs et des expériences antérieures • Déterminer les concepts et les savoirs • Faire des prédictions 	<p>Que savons-nous déjà?</p> <p>Que pensons-nous à propos de cette question?</p> <p>Que devons-nous savoir à propos de cette question?</p> <p>Que pensons-nous découvrir lors de notre enquête?</p> <p>Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?</p> <p>Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?</p> <p>Pourquoi est-ce important?</p>
Examen des perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les sujets de recherche • Identifier les individus et les groupes touchés par la problématique • Examiner des perspectives et des opinions différentes 	<p>Quelles questions avons-nous?</p> <p>Qui est touché par cette problématique et pourquoi?</p> <p>Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?</p> <p>Y a-t-il des points de vue divergents en présence? Lesquels?</p>

Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
Planification et recherche d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Se concentrer sur la démarche de recherche • Identifier, situer et organiser des ressources et de l'information • Attribuer des tâches 	<p>Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?</p> <p>De quel type d'information avons-nous besoin?</p> <p>Quelles ressources devons-nous consulter?</p> <p>Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?</p> <p>Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?</p>
Prise de notes et organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en note l'information • Organiser l'information recueillie • Établir des liens et faire des comparaisons 	<p>Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?</p> <p>Quels concepts ou thèmes conviendront le mieux pour classer l'information et les idées?</p> <p>De quelle manière montrer ce que nous comprenons de l'information analysée?</p> <p>Quelles ressemblances et différences observons-nous?</p> <p>Quelles comparaisons pouvons-nous faire?</p> <p>Quels liens pouvons-nous établir?</p>
Conclusions à partager	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'information • Tirer des conclusions • Analyser l'information • Évaluer l'information • Considérer des solutions, des points de vue, des solutions de rechange et des prédictions • Prendre des décisions 	<p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Y a-t-il de l'incohérence entre opinions (ou valeurs) et actions?</p> <p>De quelle manière les faits étayent-ils nos conclusions?</p> <p>Peut-on proposer d'autres interprétations?</p> <p>Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</p> <p>Quelles solutions devrions-nous proposer?</p> <p>Quels faits viennent étayer nos conclusions?</p> <p>Comment notre façon de penser ou nos points de vue ont-ils changé?</p> <p>Comment communiquerons-nous nos constats et nos solutions?</p>
Passage à l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les actions à prendre • Mettre les actions en œuvre 	<p>Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?</p> <p>Quelle pourrait être notre contribution?</p> <p>Comment pouvons-nous faire une différence?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p>
Réflexion et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur les actions • Examiner l'efficacité • Évaluer les apprentissages • Déterminer d'autres recherches à effectuer • Reprendre le processus d'enquête 	<p>À quel point nos actions ont-elles été efficaces?</p> <p>Que devrions-nous changer?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p> <p>Que devrions-nous encore rechercher?</p> <p>De quelle manière réfléchir à ce que nous avons appris au fil de notre enquête?</p> <p>Qu'est-ce qui nous a inspirés le plus?</p>

■ Évaluer l'apprentissage des élèves

De nombreuses options s'offrent aux enseignants pour évaluer le travail des élèves. Les sessions d'apprentissage du guide s'accompagnent des outils suivants:

- Listes de vérification
- Grilles d'évaluation sommative du travail des élèves
- Échelles de notation permettant aux élèves d'évaluer leur propre apprentissage

Les **listes de vérification** permettent d'évaluer les résultats d'apprentissage obtenus dans le cadre du programme d'études sociales de la sixième année. Chaque critère porte sur un ou plusieurs de ces résultats. Il permet d'évaluer ce que les élèves ont appris en matière de valeurs, d'attitudes, de savoirs, de compétences et de processus au fil des activités de la session d'apprentissage.

On peut se servir directement des listes de vérification pour:

- Observer comment les élèves travaillent seuls ou en groupes
- Vérifier la participation des élèves aux activités ou discussions en grands ou en petits groupes
- Élaborer, avec les élèves, des grilles d'évaluation des produits qu'ils créent
- Concevoir des listes permettant d'évaluer le travail des élèves

Ces listes permettent également de déterminer où les élèves en sont dans leur apprentissage au début et à la fin d'une session. En faisant une évaluation formative de l'apprentissage des élèves au début de la session, l'enseignant peut ainsi faire des choix quant aux consignes et aux activités à privilégier et déterminer comment différencier et adapter ces consignes et activités.

On peut glisser une photocopie des listes de vérification dans une chemise à l'intention de chaque élève; elles peuvent aussi servir à évaluer le travail réalisé en petits groupes. Au fur et à mesure qu'on progresse dans les activités d'apprentissage, on peut ajouter des évaluations supplémentaires dans la chemise, ainsi que des commentaires dans la liste de vérification de chaque élève.

Les **grilles d'évaluation** sont des outils qui spécifient les critères à observer et à évaluer, et qui fournissent une description du rendement souhaité pour chaque critère. Les grilles d'évaluation sont souvent longues à élaborer et se prêtent donc mieux aux évaluations sommatives. Le langage qu'on y utilise peut être complexe; il est donc important de les passer en revue avec les élèves.

Les **échelles de notation** sont des outils d'évaluation qui décrivent la compétence souhaitée et qui permettent de mesurer le rendement actuel. L'ajout d'une colonne pour des commentaires permet de justifier l'évaluation. Les échelles de notation peuvent porter sur la fréquence, la constance, l'autonomie ou la qualité du rendement. Elles ne se traduisent généralement pas en pourcentages; elles peuvent comporter trois niveaux ou plus, selon la précision recherchée.



Évaluer et réfléchir

Chaque session d'apprentissage fournit aux enseignants des suggestions d'évaluation. On suggère également des façons d'amener les élèves à réfléchir à leur propre apprentissage.



Recours aux TIC

Les outils d'évaluation Google Docs, y compris les versions en classe des listes de vérification présentées dans ce matériel, sont présentés dans la page Web *Devenir électeurs*, à www.buildingfuturevoters.ca.

Les échelles de notation sont utiles dans la mesure où elles sont plus faciles à utiliser que les grilles d'évaluation. Elles peuvent servir aux évaluations formatives d'un travail en cours (autoévaluation ou évaluation par des pairs) afin d'aider les élèves à préciser les éléments à améliorer. Les échelles de notation servent aussi à fournir des preuves d'un vaste éventail de compétences relatives aux processus.

On peut utiliser conjointement les échelles de notation et les grilles d'évaluation pour se faire un portrait plus complet du rendement des élèves. Par exemple, les élèves peuvent se servir d'une échelle de notation pour réfléchir à leur contribution à un projet et évaluer leurs compétences relatives aux processus. Les enseignants peuvent se baser sur leurs propres observations et sur les justifications de l'échelle de notation des élèves pour accorder une note aux critères de la grille d'évaluation.

■ Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire

● Activités de renforcement des connaissances

Les activités et les fiches de l'élève aident les élèves à parfaire leur compréhension des termes et concepts clés. Les activités suivantes peuvent servir à mieux comprendre les concepts sous-jacents aux études sociales.

- Prenez note des mots, termes, idées et concepts clés. Quand les élèves les trouvent dans leurs fiches ou documents d'information, signalez-les ou demandez aux élèves de les souligner ou d'y joindre une définition.
- Utilisez des invites et des questions pour encourager les élèves à prendre le temps de réfléchir au sujet de leur enquête et à ce qu'ils ont appris.
- Créez un glossaire illustré, imprimé ou en ligne. Définissez le terme au moyen d'une illustration qui facilite la mémorisation. On peut demander aux élèves de créer chacun son propre glossaire, d'en créer un à deux ou en petits groupes.
- Invitez les élèves à créer un livret numérique intitulé *Ce que j'ai appris aujourd'hui*. Les élèves y noteront la définition des nouveaux mots, termes, idées et concepts qu'ils apprennent. Ou encore, utilisez une appli comme Google Drive et Google Docs pour créer une version du livret partagée par la classe.
- Élaborez une banque de mots, de termes, d'idées et de concepts associés au processus électoral et à la participation politique qui aidera les élèves à suivre. Encouragez les élèves à utiliser ces mots dans leurs travaux ou projets.
- Demandez aux élèves de réaliser une murale de mots en classe ou en ligne pour afficher, décrire ou définir les termes et concepts clés.
- Demandez aux élèves de créer des analogies, des acrostiches, des mots en images ou des listes d'antonymes et de synonymes avec ces mots et concepts. Publiez-les dans les blogues de la classe ou le site Web de l'école.
- Créez un schéma conceptuel de mots, termes, idées et concepts liés entre eux.
- Servez-vous des définitions du glossaire pour concevoir un jeu de société ou un jeu-questionnaire semblable à Jeopardy.

● Glossaire

Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des termes et concepts mis en relief dans les fiches de l'élève. Les termes en question sont définis ou expliqués **en tenant compte du contexte et de l'ordre de présentation des fiches**. On peut encourager les élèves à utiliser des sources complémentaires, comme des dictionnaires, des glossaires sur Internet ou les ressources pédagogiques du programme d'études sociales pour approfondir leur compréhension de ces termes et concepts.



Liens avec le programme

Démocratie représentative: système politique dans lequel les citoyens élisent des représentants pour gouverner et prendre des décisions en leur nom.

Démocratie: système politique dans lequel les citoyens ont une voix dans la prise de décisions (gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple).

Électorat: ensemble des électeurs qualifiés.

Député provincial: membre élu de l'Assemblée législative qui représente une circonscription électorale spécifique dans la province.

Gouvernement provincial: niveau de gouvernement dont le mandat constitutionnel est de prendre des décisions et d'adopter des lois relativement à la juridiction provinciale.

Les termes et concepts ci-dessus sont tirés du *Programme d'études sociales de sixième année* (2007), p. 10.



Pour en savoir plus

Elections Alberta présente un glossaire de termes liés au processus électoral à www.elections.ab.ca/resources/glossary/ (en anglais seulement). Invitez les élèves à le consulter.

Session d'apprentissage 1

La **démocratie** est le système dans lequel les citoyens ont voix au chapitre des décisions et de la **gouvernance**, ou leur mode d'organisation pour prendre des décisions et réaliser des objectifs.

Dans certaines approches autochtones utilisées pour prendre des décisions, on fait appel à la participation directe de chacun; on parle alors de **prise de décisions par consensus**.

Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et de participer à la prise de décisions.

Ainsi, les **résidents** du Canada (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont, dans bien des cas, les mêmes droits que les citoyens canadiens.

Le gouvernement provincial est dirigé par une **assemblée législative**, soit un groupe de personnes élues par les citoyens pour les représenter et former le gouvernement de la province.

Le système de démocratie représentative est basé sur des **principes**, ou d'importantes valeurs et idées, qui existent depuis des centaines d'années.

Le gouvernement élu pour tout le Canada exerce le pouvoir au sein du **Parlement**.

Dans une démocratie directe, les citoyens prennent les décisions eux-mêmes, au lieu d'avoir des représentants.

Au moment de prendre une décision importante, on tient un **référendum**, soit un vote auquel tous les citoyens peuvent participer. Les **plébiscites** sont semblables, mais servent généralement à déterminer l'opinion du public sur une question.

Notre parlement actuel a pris naissance en Grande-Bretagne à l'époque où les **monarques**, les rois et les reines au pouvoir, avaient besoin de plus en plus d'argent pour mener des guerres et gouverner leur royaume.

Toutes les décisions de la Confédération iroquoise devaient être **unanimes**, c'est-à-dire que tous devaient être d'accord.

Au Canada, notre système de gouvernement peut être décrit comme un **gouvernement responsable**. Cela signifie que les représentants élus sont responsables devant les citoyens qui les élisent.

De nos jours, la monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, qui est le chef officiel de l'État.

Le premier ministre et son **Cabinet** ont le pouvoir et l'autorité d'adopter des lois. Le Cabinet est formé de membres de l'Assemblée législative choisis par le premier ministre pour l'aider à prendre des décisions.

Pour gouverner, le premier ministre et son Cabinet doivent être soutenus par la majorité des représentants élus (ou **membres de l'Assemblée législative**). Ces représentants sont aussi appelés députés provinciaux. Les membres du Cabinet sont appelés **ministres**. La plupart des lois adoptées sont proposées par les ministres; ceux-ci votent pour ou contre les lois au même titre que les autres députés provinciaux. Les ministres sont aussi responsables de la gestion des ministères et des lois qui encadrent ces ministères.

Session d'apprentissage 2

Le gouvernement adopte les lois dont l'ensemble forme la **législation**.

Les **droits de la personne** comprennent les droits que l'on a en tant que citoyens – par exemple, la liberté d'expression et de religion, ou le droit à l'égalité et à la sécurité.

Chaque gouvernement provincial prend des décisions sur la façon d'assumer ces responsabilités. Pour ce faire, il arrive souvent qu'il crée des **ministères** chargés de ces champs de responsabilité.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles de son territoire. Il gère aussi ses propres **finances**, dont les impôts et le budget.

Les députés provinciaux doivent aussi traiter avec des **groupes d'intérêts**, soit des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers.

Les députés s'informent auprès du plus grand nombre possible de citoyens de leur circonscription. Ils discutent ensuite de certaines questions en réunions privées (appelées **réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois.

De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi. Ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis d'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis d'opposition donnent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**.

Les députés provinciaux siègent aussi à des comités. Les **comités permanents** de l'Assemblée comprennent les députés provinciaux de tous les partis représentés à l'Assemblée législative. Au cours de la session parlementaire, ces comités se penchent sur les détails des projets de lois et des programmes de dépenses.

Session d'apprentissage 3

Collectivement (pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection, est géré par un organisme appelé Elections Alberta.

Différentes personnes donneront différentes raisons pour expliquer leur façon de voter. Certaines votent pour un **candidat** (chacune des personnes qui se présentent à l'élection) en s'appuyant uniquement sur les compétences personnelles de celui-ci.

D'autres votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente, à moins que ce candidat se présente comme **indépendant**, c'est-à-dire en tant que personne qui n'est pas membre d'un parti politique précis.

Les limites d'une **circonscription électorale** sont déterminées surtout en fonction de la population. Toutefois, elles prennent aussi en compte les intérêts communautaires, les régions, les frontières naturelles comme les cours d'eau, les divisions politiques comme les municipalités et d'autres facteurs.

Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, soit s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Ils peuvent le faire à leur **bureau de scrutin** ou aux sections de vote, ou encore en ligne ou par téléphone en dehors de la période d'élection.

À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

Le **registre des électeurs** sert à maintenir une liste exacte et à jour des électeurs admissibles.

La **liste électorale** sert à noter qui a voté le jour du vote pour s'assurer que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

Quand un groupe de personnes ont des idées semblables sur les principaux sujets qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, il arrive que ces personnes forment un **parti politique**.

Chaque parti **nomme (ou sélectionne)** un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale.

Les partis politiques et les candidats utilisent de nombreuses stratégies pour **faire campagne**, soit faire la promotion de leurs points de vue et de leur capacité à représenter les personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale.

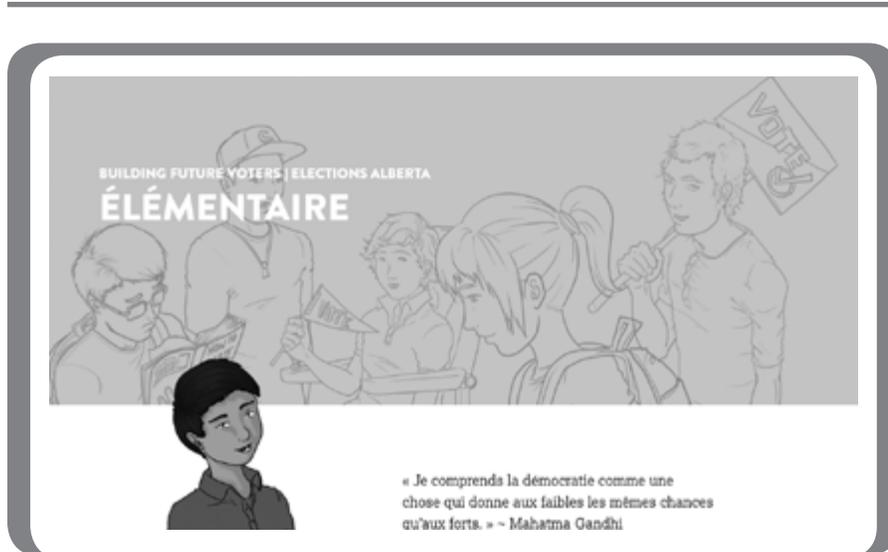
Une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la **plate-forme** électorale d'un parti (soit les points de vue, les principes et les politiques que soutient ce parti) est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription électorale se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs.

Les électeurs qui ne figurent pas à la liste électorale doivent fournir un document d'identification pour prouver leur identité. Ils s'inscrivent en prêtant serment à leur **bureau de scrutin**, soit l'endroit où ils votent.

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent le plus grand nombre de votes – même s'ils obtiennent moins de 50 % des «**suffrages exprimés**», soit le nombre total de votes.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral, la **représentation proportionnelle**, dans lequel chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur.

■ Les TIC au service de l'apprentissage



Pour un apprentissage plus soutenu et plus flexible, le programme *Devenir électeurs* fait appel aux nouvelles technologies d'information et de communication (TIC). Les TIC peuvent rendre l'enseignement plus original, encourager les élèves à s'engager, les inciter à collaborer et stimuler la participation sociale.



La composante **Recours aux TIC** porte sur les stratégies et les approches à suivre pour utiliser le site Web *Devenir électeurs*, intégrer les réseaux sociaux, faire des recherches à l'aide des nouvelles technologies ou encore collaborer et communiquer.

Utilisez le fil Twitter **@ElectionsAB** pour parler des idées de projets des élèves, de leurs réalisations et de leurs points de vue sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote. Servez-vous du mot-clic **#BFVAB** pour participer aux débats sur ce que signifie pour un jeune de pouvoir bientôt voter.

Utilisez des plate-formes collaboratives comme **Google Drive**, **Padlet** et **Pinterest**. Padlet, à www.padlet.com, est un babillard en ligne sur lequel chacun peut mettre des images, des vidéos, des documents et des notes à la disposition de tous ceux qu'intéresse tel ou tel sujet. Pinterest, à www.pinterest.com, est un réseau social qui mutualise les images et les vidéos que chaque utilisateur affiche sur son babillard. Invitez les élèves à mettre en commun leurs idées et leurs ressources sur Google Drive. Des babillards Padlet et Pinterest peuvent être paramétrés pour les besoins de votre classe.

Kahoot, à www.getkahoot.com, permet aux élèves de créer des jeux à vocation pédagogique à partir d'un ensemble de questions à choix multiples agrémentées de vidéos, d'images ou de schémas. Encouragez les élèves à créer des « kahoots » inspirés de ce qu'ils ont appris sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote.

Survey Monkey, à www.surveymonkey.com, est un outil de création et d'administration de sondages. Kahoot peut également répondre aux mêmes fins.

Snapchat, à www.snapchat.com, offre une fonction appelée My Story. Elle permet de créer un « film » composé de l'assemblage de séquences vidéo et de photos prises au cours du temps. Le tout peut être téléchargé dans les appareils personnels des élèves et mis en commun par courriel avec l'ensemble de la classe.

Des applications comme **Evernote** et **OneNote** peuvent servir à rassembler, classer et mutualiser des sources d'information et le résultat de recherches. Un logiciel comme **Skype** autorise des conversations en ligne, des entrevues « en personne » et des activités de collaboration avec d'autres classes ou des membres de la communauté.

Prezi, à www.prezi.com, est un outil de présentation graphique utilisable en lieu et place de programmes traditionnels comme PowerPoint. Prezi ne fait pas appel à des diapositives, mais à une vaste surface d'affichage associée à des fonctions d'agrandissement et de vue panoramique. Les élèves peuvent s'en servir pour monter et mettre en commun projets et supports didactiques.

Le site Web *Devenir électeurs*, à www.buildingfuturevoters.ca, propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions en rapport avec les « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites dans le présent guide invitent les élèves à mener. La composante **Recours aux TIC** suggère des manières d'intégrer le site Web *Devenir électeurs* aux activités des différentes sessions d'apprentissage.

Le module « élémentaire » du site est structuré en sections correspondant au projet **Passons à l'action** et aux quatre sessions d'apprentissage décrites plus loin. En cliquant sur les différentes icônes, on fait apparaître des encadrés contenant sources de première main, vidéos, articles de presse, études et hyperliens. Encouragez les élèves à méditer sur les questions qui s'affichent dans les encadrés et à en débattre.

Le module « élémentaire » contient aussi des activités proposées aux étudiants ainsi que des supports visuels. Encouragez les élèves à réfléchir sur ce que signifie le fait de pouvoir bientôt voter, en cliquant sur les icônes, les fiches historiques et les affichettes pivotante.



Projet PASSONS À L'ACTION

Le projet **Passons à l'action** est une introduction au programme *Devenir électeurs*. Il met l'accent sur le développement des compétences et facilite l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales de la sixième année.

Matériel nécessaire

- Recueillez des ressources médiatiques qui offrent aux élèves des exemples permettant d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial et de participation dans sa communauté.

Songez à utiliser un tableau de visualisation ou un babillard électronique comme OneNote, Evernote, Pinterest ou Padlet, pour y recueillir et y épingler des ressources médiatiques. Ou encore, si vos élèves ont accès à des sites Web de l'école ou de leur classe, réservez un endroit où recueillir et partager l'information avec les élèves et leurs parents.

- Demandez aux élèves d'utiliser un bloc-notes numérique, un cartable ou une chemise de classement afin de tenir leur journal de marche. Encouragez les élèves à y noter leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris en matière de démocratie, d'élections et de participation sociale. Créez sur Google Drive un espace de collaboration pour l'ensemble de la classe, qui y mettra à jour les projets en cours d'exécution.
- Créez un porte-documents électronique ou physique pour le projet **Passons à l'action** décrit ici.
- Aménagez un espace pour des affiches où l'on présentera des questions d'enquête et des façons de participer dans la communauté et au niveau du gouvernement.
- Créez un fichier électronique qui servira sur les tableaux blancs interactifs dans lesquels les élèves créent des murs de graffiti ou des bulles de réflexion liés aux enquêtes et aux problématiques. Encouragez-les à enrichir ce fichier au cours de leurs activités d'apprentissage. Invitez-les à collectionner des images numériques qu'ils peuvent ajouter à leurs murs de graffiti ou à leurs bulles de réflexion.

Compétences en jeu

Concentrez-vous sur les compétences qui misent sur la pensée critique et innovante, le développement de compréhensions interculturelles et l'application de la citoyenneté active dans **Passons à l'action**.



PASSONS À L'ACTION

Comment puis-je Faire une différence?

Cette section présente une question globale aux élèves. Cette question globale fournit un contexte au processus d'enquête du matériel pédagogique. Les élèves y explorent certaines des options qui s'offrent aux jeunes pour prendre position sur les sujets et les questions qui leur tiennent à cœur. La classe envisage un projet individuel, de groupe ou de classe qui fera une différence dans son école ou sa communauté.



Matériel nécessaire

Fiche de l'élève

- I-1: Passons à l'action (pp. 27-30)

Organisateur graphique

- Tableau à trois colonnes (p. 137)

Passons au vote! Guide de simulation d'élection

- Modèle de bulletins de vote



2 à 4 périodes de 45 minutes



Les élèves utilisent **Planifier** (pp. 144-145) pour choisir leur projet.



Évaluer et réfléchir

Les résultats d'apprentissage associés à l'introduction sont renforcés au fil des sessions d'apprentissage. On recommande que les élèves fassent l'objet d'évaluations sommatives lorsqu'ils seront plus avancés dans le processus d'enquête plutôt qu'à ce moment-ci de leur apprentissage.

Participer

Incidence
Changement
Agir



Liens avec le programme

Vous trouverez les résultats d'apprentissage appuyés par ce projet à la p. 155.

PASSONS À L'ACTION

Comment puis-je Faire une différence?

Activités d'apprentissage

① Passons à l'action

Le principe de démocratie directe repose grandement sur la conviction que chaque individu a la capacité d'agir et de Faire une différence. On suggère d'encourager les élèves à se demander comment leurs actions peuvent entraîner des changements et faire une différence, notamment comment leur participation à une élection peut être source de changement, même si le représentant pour lequel ils ont voté n'a pas été élu.

- Fournissez aux élèves un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes (p. 137)**. Avec la classe, dressez une liste d'actions que les élèves ont posées dans le passé qui ont apporté des changements bénéfiques. Qu'est-ce qui explique le succès de ces actions? Dans le tableau à trois colonnes, inscrivez les actions en question, leurs conséquences et les raisons de leur succès.

Actions	Conséquences	Raisons du succès

- Demandez aux élèves de citer des exemples de personnes qu'ils connaissent qui ont réalisé des changements. Ajoutez-les au tableau à trois colonnes de la classe. Amorcez la discussion sur la question de savoir comment se sent la personne qui s'implique et qui réalise des changements. À quel point le fait d'agir produit-il la sensation de prendre son destin en mains et de participer?
- Distribuez aux élèves la **I-1: Passons à l'action (pp. 27-30)**. Demandez aux élèves de travailler deux par deux, de lire la fiche et de dresser une liste de changements auxquels ils aimeraient contribuer, que ce soit dans leur classe, dans leur école ou dans leur communauté.
- Invitez les élèves à réévaluer et à analyser leurs positions initiales en se posant diverses questions, notamment:
 - Quels types de changements sont possibles à court terme?
 - Quels types de changements sont possibles à plus long terme?
 - Quels changements impliquent des actions individuelles ou collectives?
 - Quels changements s'accompagnent de certains défis? Quels sont ces défis?

Les élèves peuvent aussi se servir du tableau à trois colonnes pour analyser les changements en question, ainsi que les conséquences potentielles et les défis qui vont de pair. (*Encouragez les élèves à cerner les critères qui permettent d'évaluer l'efficacité, la difficulté et la faisabilité de ces changements.*)

Demandez-leur pourquoi certains changements sont susceptibles de comporter des défis ou sont irréalistes. Réfléchissez aussi aux critères à utiliser pour définir quelles actions peuvent apporter un changement bénéfique.)

Recours aux TIC



Explorez des exemples, de l'information et des questions sur la page Web de *Devenir électeurs* pour le niveau élémentaires à

www.buildingfuturevoters.ca.

La section **Faites une différence** appuie les activités d'apprentissage présentées dans cette introduction.

Demandez aux élèves de donner des exemples d'action et de participation de la part des jeunes. Créez une page Web pour le niveau élémentaire dans le site Web grâce à un tableau blanc interactif, ou laissez les élèves explorer les récits, images et informations dans cette section, que ce soit seul ou en équipes. Lancez- leur le défi de réfléchir et de réagir aux questions qui leur sont posées dans les fenêtres contextuelles.

- Demandez aux élèves de trouver des exemples d'injustice ou de problématique à l'école ou dans la communauté; il peut s'agir:
 - ➔ D'un problème environnemental ou d'un enjeu dans la communauté
 - ➔ De cas d'intimidation à l'école ou dans la communauté
 - ➔ De l'utilisation nocive des médias sociaux
 - ➔ De ressources communautaires d'aide aux jeunes
 - ➔ De sensibiliser la communauté à la question de la pauvreté et des sans-abri
 - ➔ D'une question de santé ou de condition physique

Même si elles ne sont pas directement associées au processus électoral, ces questions comportent un lien important avec l'idée de participation dans une démocratie; de plus, elles sont souvent concernées ou influencées par les circonstances politiques et législatives. Alors qu'ils explorent les sessions d'apprentissage et se familiarisent avec les concepts de gouvernance et de démocratie, les élèves devraient aussi être amenés à réfléchir aux liens existant entre les diverses formes de participation sociale, y compris le vote.

- Utilisez une démarche de consensus pour concevoir un projet permettant de remédier à cette injustice ou à cette problématique. Le projet devrait porter sur un thème qui concerne les élèves dans leur école ou leur communauté. Décidez comment déterminer le choix d'un projet; énumérez et priorisez les idées de changement et d'action.



Intégration

Le projet d'action entrepris par les élèves peut contribuer à l'atteinte de résultats d'apprentissage en éducation à la santé en renforçant les capacités physiques, émotionnelles, physiques et intellectuelles. Renforcez les notions d'engagement communautaire et de bénévolat. Utilisez les articles sur l'intimidation présentés dans ce document et le module élémentaire de *Devenir électeurs* pour aborder la santé sociale, spirituelle et émotionnelle.



Place à la communication

On peut recourir à un vote général pour prendre telle ou telle décision concernant un projet de classe.

Après avoir classé les idées par ordre de priorité, on inscrira les principaux choix sur le bulletin de vote.

La simulation d'élection *Passons au vote!* contient un **modèle de bulletin**.

Cette activité est aussi l'occasion d'initier les élèves au fonctionnement du système électoral. Expliquez-en les bases en soulignant que les décisions sont prises en fonction de ce que décide la majorité. Encouragez les élèves à comparer la prise de décisions fondées sur le choix de la majorité et les processus qui visent à établir un consensus.



Les applications Padlet (www.padlet.com) et Pinterest (www.pinterest.com) vous permettront de suivre visuellement l'avancement du projet.

Des babillards Padlet et Pinterest ou un espace Google Drive peuvent être préparés pour votre classe.

Utilisez le fil Twitter **@ElectionsAB** pour échanger des idées de projets et faire état de l'avancement du projet.

Le mot-clic **#BFVAB** vous permettra de lancer une conversation sur les façons de mobiliser les élèves.

Encouragez les élèves à se communiquer des idées de projets.

Demandez aux élèves de déterminer et de décrire les enjeux ou injustices auxquels ils vont s'attaquer, puis de produire de brefs rapports d'étape faisant état de leurs progrès et de leurs résultats.

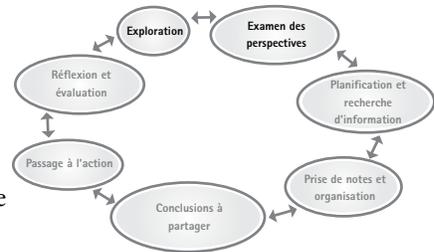
2 Planifier un projet

- Formez des groupes de quatre ou cinq élèves, puis négociez les responsabilités de chaque groupe au sein du projet de classe.



Passons à l'action

Distribuez aux élèves la fiche **Planifier (pp. 144-145)** et aidez-les à planifier et à organiser leurs projets. Les élèves dresseront la liste des projets avec leur description, ainsi que les responsabilités individuelles et de groupe.



- Si la décision est prise de travailler sur le projet, utilisez le modèle de vote ou de consensus pour résoudre des problèmes.
- Discutez de la faisabilité du projet en fonction de l'échéancier. On peut choisir parmi diverses approches pour assigner les responsabilités aux groupes. Par exemple :
 - ➔ Demandez à chaque groupe d'effectuer les mêmes tâches, puis comparez et combinez les résultats en classe avant de passer à l'étape suivante.
 - ➔ Travaillez ensemble au projet de classe, mais assignez des responsabilités distinctes à chaque groupe (comme l'exploration des diverses questions, perspectives ou opinions associées au projet).
- Invitez les élèves à s'engager dans l'élaboration du projet de classe à ce moment-ci de leur étude de ce matériel pédagogique. Trouvez des idées pour faire avancer le projet pendant l'année; faites un remue-méninge pour trouver d'autres façons de poursuivre votre engagement dans ce projet. Établissez en classe des objectifs réalistes et déterminez quels résultats vous attendez.
- La composante **Passons à l'action**, qui figure à la fin de chaque session d'apprentissage, fournit des suggestions supplémentaires pour faire avancer le projet de classe pendant l'étude de ce matériel pédagogique. Cependant, étant donné son envergure, le projet devra probablement s'échelonner sur toute l'année scolaire. La réalisation de ce projet pourrait suivre l'un des échéanciers suivants :
 - ➔ Une classe par semaine dédiée au projet de classe.
 - ➔ Deux ou trois classes toutes les deux ou trois semaines pour accomplir une étape particulière. On peut s'inspirer des suggestions et des outils de planification mentionnés aux sessions d'apprentissage 1 à 4 pour définir les diverses étapes à franchir.
 - ➔ Un horaire qui prévoit, une fois par semaine ou par deux semaines, que les groupes se rencontrent à l'heure du midi ou après l'école pour travailler sur le projet. On peut demander à chaque groupe de travailler sur le projet en alternance. Il se peut que les enseignants doivent rendre optionnelle la participation au projet de classe dans l'étude de ce matériel pédagogique.



■ Passons à l'action

Qu'est-ce qui est important pour toi? Bien des gens vont répondre à cette question en mentionnant leur famille et leurs amis, leur santé et leur bien-être ou le fait d'être bien dans sa peau ou de faire une différence au sein de leur communauté.

Mais as-tu déjà pensé à ce qui est important pour toi en tant que citoyen? En réfléchissant à ce qui compte pour nous, pourquoi ne pas penser à notre participation en tant que citoyen?

Les élections et le fait de voter sont souvent associés avec la participation des citoyens. Les élections et le droit de vote sont des aspects importants de la démocratie. Même si tu n'as pas encore l'âge de voter, les résultats des élections influencent ta vie de nombreuses façons.

De nombreux jeunes qui n'ont pas encore le droit de vote trouvent d'autres façons de s'engager. Ils agissent dans les secteurs qui leur tiennent à cœur. Les extraits de nouvelles suivants montrent comment des jeunes ont décidé de défendre une cause qui leur est importante – la lutte contre l'intimidation.

Comment puis-je faire une différence?

Faites une différence
communauté
voter
citoyenne
participation

Des élèves résistent à l'intimidation grâce aux « Bancs de l'amitié »

Une école de Windsor invite les élèves qui ont peur à s'asseoir et à attendre de l'aide

Curieusement, des élèves du primaire aux quatre coins du pays se tiennent debout contre l'intimidation en restant assis.

Ce concept fait partie d'une tendance mondiale connue sous le nom « bancs de l'amitié » ou « bancs des amis » conçus pour donner l'alerte dans les terrains de jeux lorsque les enfants ont besoin d'aide ou se sentent seuls. Les élèves qui sont victimes d'intimidation ou qui se sentent isolés sont invités à prendre place sur le banc. Les enseignants ou les autres élèves apprennent à les approcher et à leur demander ce qui ne va pas....

Briser le silence

L'école élémentaire catholique St. Angela à Windsor, en Ontario, sera l'une des plus récentes écoles à obtenir son banc la semaine prochaine. Un groupe d'élèves du secondaire de la région a fait don du banc après avoir collaboré avec l'organisme Kill It With Kindness. Le projet canadien des bancs de l'amitié est le plus récent objectif du groupe dans ses efforts pour éradiquer l'intimidation. Il fait la promotion du banc comme un moyen pour les enfants d'obtenir de l'aide et d'enseigner aux autres élèves à faire preuve de compassion.

Jeff Fairlie, directeur de l'école St. Angela, a accueilli l'idée avec enthousiasme, en disant qu'il espérait que le banc serait un autre moyen pour les élèves de parler de l'intimidation avant que les situations n'aillent trop loin.

« Il y a encore des élèves qui ont l'impression de ne pas avoir voix au chapitre, dit-il. Pour ces élèves, ce banc sera une autre option qui s'offre à eux. Ils n'ont pas besoin d'avoir des paroles toutes prêtes, ils peuvent tout simplement s'asseoir et quelqu'un ira vers eux. »

Une élève de 6e année propage un message anti-intimidation

Tanya Cronin

Kamloops – Le mouvement anti-intimidation d’aujourd’hui se fait sentir aussi au niveau de l’école élémentaire.

Les enfants de l’école élémentaire Dallas de Kamloops ont bénéficié d’une leçon contre l’intimidation, enseignée par un camarade de classe de 6e année. Promise Dirkson a mis en place son propre plan de leçon et s’est rendue de classe en classe, dans l’espoir d’arrêter l’intimidation en milieu scolaire. Promise a été victime d’intimidation, et estime qu’il est important de diffuser le message, pour que les autres ne subissent pas ce qu’elle a subi.

« Je pense qu’il est important qu’ils le sachent, pour qu’ils ne soient pas des intimidateurs ou qu’ils sachent ce qui se passe quand ils sont victimes d’intimidation et quoi faire. Je pense que l’intimidation, c’est lorsqu’on essaie de diminuer les autres pour se sentir mieux soi-même », dit-elle.

Les élèves portaient du rose pour affirmer leur opposition à l’intimidation, qui peut être un problème grave chez les enfants aussi tôt qu’à la maternelle. L’école élémentaire Dallas fait en sorte de créer un milieu sûr pour les élèves, et participe activement à la promotion d’une atmosphère positive à la fois dans la salle de classe et à l’extérieur.

Regardez Promise Dirkson parler de son message à <http://cfjctoday.com/article/514170/grade-6-student-spreads-anti-bullying-message> (en anglais).

Cronin, Tanya (24 février 2016). Une élève de 6e année propage un message anti-intimidation. CFJC Today.

Des élèves laissent leur empreinte

Simon Arseneau, journaliste multimédia



Les élèves de 6e année Jillian Gaudry-Sinclair (au fond) et Brodee Miller (devant), laissant leurs empreintes sur un tableau d’affichage dans le cadre des activités de lutte contre l’intimidation à l’école Barr Colony mercredi.

Dans le cadre des nombreuses activités qui ont lieu lors de la Journée rose, les élèves de l’école Barr Colony ont laissé l’empreinte de leur main pour montrer leur soutien à la lutte contre l’intimidation.

Depuis mercredi matin, les élèves lisaient un engagement, laissaient leurs empreintes roses sur un tableau d’affichage, puis signaient sous

l’empreinte pour montrer qu’ils vont tenir tête à l’intimidation.

Laisser leur empreinte fait partie du thème de tenir tête résolument à l’intimidation. L’an dernier, les élèves étaient invités à laisser l’empreinte de leur chaussure ou de leur main.

Arseneau, Simon (25 février 2016). Les élèves laissent leur empreinte. Lloydminster Meridian Booster.



Qu'en penses-tu?

Énumère des exemples de situations qui te semblent inéquitables ou injustes. En quoi sont-elles inéquitables ou injustes?



Pour en savoir plus

Découvre d'autres personnes qui sont passées à l'action sur des questions qui comptaient pour elles.

Explore d'autres idées, concepts, exemples et informations sur **Faites une différence** sur le site Web **Devenir électeurs** à www.buildingfuturevoters.ca.

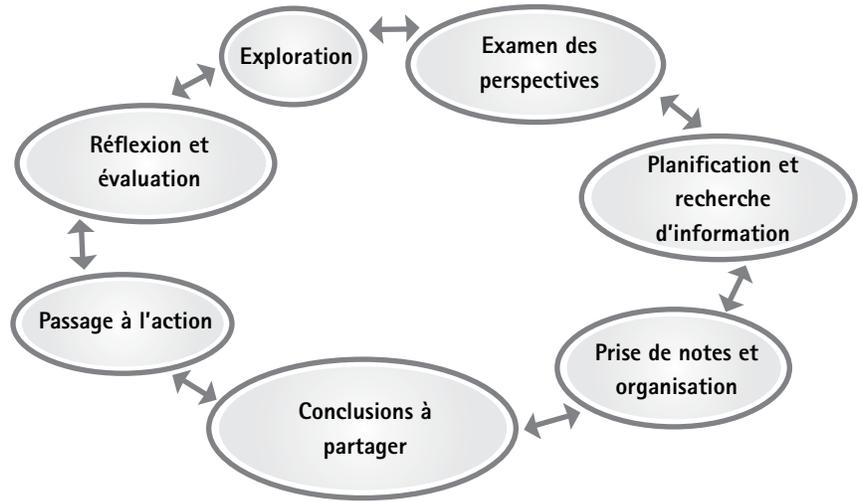
Découvre la Fondation Ladybug à ladybugfoundation.ca.
Pour en savoir plus sur le mouvement WE à www.we.org.

Quelles sont les choses qu'on doit changer, selon toi? Choisis une chose et fais une seconde liste avec tes réponses.

Que pensez-vous des situations ou des conditions qui doivent être modifiées?



On se sert du processus d'enquête pour prendre des décisions sur les actions à entreprendre. Sers-toi du processus d'enquête ci-dessous pour décider comment « passer à l'action » dans ta famille, dans ton école ou dans ta communauté. Comment appliquerais-tu les démarches associées à chaque étape du processus d'enquête?



Exploration

Examen des perspectives

Planification et recherche d'information

Prise de notes et organisation

Conclusions à partager

Passage à l'action

Réflexion et évaluation



■ Sessions d'apprentissage

Les quatre sessions d'apprentissage suivantes proposent des activités visant à aborder et à explorer certains résultats d'apprentissage du programme d'études sociales de sixième année. Choisissez les activités qui répondent le mieux aux besoins de vos élèves.



Matériel nécessaire

- Recueillez des ressources médiatiques et identifiez des sites Web qui offrent aux élèves des exemples permettant d'explorer les concepts de démocratie, de gouvernement provincial, d'élections et de participation dans sa communauté.

Créez un répertoire numérique de sources d'information en ligne auquel les élèves peuvent avoir accès pour leurs recherches. Épinglez parmi les favoris des sources qui conviennent aux élèves.

- Envisagez des options et des applis en ligne pour la création de babillards, de tableaux d'affichage et de blogues sécurisés.
- Demandez aux élèves de créer des messages de blogue ou des messages Twitter à mesure qu'ils avancent dans les séances d'apprentissage. Ces messages peuvent être limités au partage avec leurs camarades de classe et leurs parents. Envoyez des messages @ElectionsAB. Utilisez #BFVAB pour partager des réflexions, des idées et des actions.
- Faites-les réfléchir à d'autres aspects de la démocratie qui ont trait au processus électoral, aux rôles et responsabilités du gouvernement provincial, à la participation des électeurs, etc.

Si vous utilisez des programmes en ligne et des applis, continuez de recueillir et d'y épingler de l'information à mesure que les élèves explorent et font des recherches dans les ressources Internet. Ou encore, si vos élèves y ont accès, partagez les travaux et les recherches des élèves sur les babillards en ligne ou les sites Web de la classe ou de l'école.



Compétences en jeu

Les activités des sessions d'apprentissage sont l'occasion pour les élèves d'acquérir, de renforcer et d'appliquer des connaissances, des habiletés et des attitudes en rapport avec les compétences enseignées. Relevez ce qui atteste chez les élèves leur esprit critique, leur pensée créative, leurs aptitudes à la gestion de l'information, à la communication et à la collaboration, ou encore l'acquisition de connaissances sur les enjeux géopolitiques ou culturels associés à la citoyenneté en démocratie.

Place à la communication



Le guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin invite ces derniers à interagir en classe avec les élèves et à travailler avec eux. La présence de ces intervenants peut constituer pour les élèves un cadre réaliste dans lequel ils pourront acquérir des compétences en recherche d'information et mettre en commun ce qu'ils auront appris.

- Encouragez les élèves à continuer d'ajouter d'autres concepts, idées, questions, mots clés et aides visuelles au mur de graffitis du tableau blanc interactif ou aux bulles de réflexion.
- Communiquez avec Elections Alberta afin d'obtenir la participation d'un directeur du scrutin. Invitez-le à venir en classe pour voir les projets que les élèves auront créés dans le cadre des activités des sessions d'apprentissage.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi participer au processus démocratique?

Les notions abstraites de démocratie et de représentation peuvent être difficiles à comprendre pour certains élèves de 6e année. Cette **session d'apprentissage 1** invite les élèves à explorer ce qu'on entend par démocratie. On y examine les ressemblances, ainsi que les différences qui existent entre une démocratie directe et une démocratie représentative et on invite les élèves à évaluer dans quelle mesure le principe de démocratie favorise la participation et l'engagement.



Dans cette séance d'apprentissage, les élèves acquièrent, démontrent et appliquent des compétences en:

- Acquéranant des compréhensions des principes démocratiques en explorant des points de vue et des influences sur la **citoyenneté**
- **Réfléchissant de manière critique** pour analyser les droits et les responsabilités associés à une démocratie
- Développant et en démontrant des habiletés de **communication** orales, écrites et visuelles, et en participant à un processus de **collaboration**
- Appliquant un processus de recherche pour **traiter l'information** et évaluer les options de participation des citoyens



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- 1-1: Points de vue sur la démocratie (pp. 45-47)
- 1-2: Directe ou représentative? (pp. 48-49)
- 1-3: La démocratie à travers le temps (pp. 50-53)
- 1-4: Pourquoi participer? (p. 54)

Organisateurs graphique

- Schéma circulaire (p. 133)
- Tableau SVCA (p. 134)
- Scénarimage (p. 135)
- Ligne du temps (p. 136)



6 à 10 périodes de 45 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 1** (pp. 106-107) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

représentation
collaborer
démocratie
participation



Liens avec le programme

Consultez le tableau des liens avec le programme de la **session d'apprentissage 1** à la **page 156**.



Passons à l'action

Les élèves recherchent et examinent l'information nécessaire au **projet de classe** avec leur groupe.

Rechercher de l'information
(p. 146-147)

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi participer au processus démocratique?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (Études sociales 6.1.1.1; 6.1.1.3; 6.1.1.4; 6.1.2.3; 6.C.8.5)			
Démontrer sa compréhension des principes démocratiques, y compris les droits et responsabilités (Études sociales 6.1.2.1; 6.1.2.2; 6.1.2.3; 6.C.4.2; 6.C.8.2)			
Élaborer des questions d'enquête (Études sociales 6.C.7.2; 6.C.7.6)			
Examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (Études sociales 6.C.1.2; 6.C.7.2; 6.C.7.4)			
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (Études sociales 6.C.1.4, 6.C.4.1; 6.C.8.1)			
Exprimer et soutenir différentes opinions personnelles (Études sociales 6.C.1.3, 6.C.8.2)			
Décrire l'importance et les conséquences d'événements majeurs (Études sociales 6.C.2.3; 6.C.2.4)			
Utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports (Études sociales 6.C.4.7)			
Communiquer des idées et de l'information (Études sociales 6.C.8.1)			
Travailler en groupe de manière collaborative et coopérative (Études sociales 6.C.5.1; 6.C.5.2)			



Compétences en jeu

La session d'apprentissage porte sur l'acquisition de compréhensions de la notion de démocratie. Invitez les élèves à tisser des liens entre la citoyenneté responsable et l'incidence des décisions et des actions sur les communautés dans une démocratie. Offrez-leur l'occasion d'approfondir leur compréhension du fait qu'ils ont la capacité de changer les choses.

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi participer au processus démocratique?



Grille d'évaluation

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
<p>Appliquer les compétences de citoyenneté à démontrer sa compréhension des principes démocratiques, y compris les droits et responsabilités</p> <p>(Études sociales 6.1.2.1; 6.1.2.2; 6.1.2.3; 6.C.4.2; 6.C.8.2)</p>	Trouve et présente des exemples significatifs et complets des droits et responsabilités dans une démocratie	Trouve et présente des exemples précis et détaillés des droits et responsabilités dans une démocratie	Trouve et présente des exemples généraux et partiels des droits et responsabilités dans une démocratie	Trouve et présente des exemples vagues et incomplets des droits et responsabilités dans une démocratie	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement
<p>Examiner, évaluer et apprécier diverses sources pour traiter l'information</p> <p>(Études sociales 6.C.1.2; 6.C.7.2; 6.C.7.4)</p>	Fournit une évaluation approfondie des sources	Fournit une évaluation réfléchie des sources	Fournit une évaluation partielle des sources	Fournit une évaluation peu significative des sources	
<p>Exprimer et soutenir ses opinions personnelles pour collaborer</p> <p>(Études sociales 6.C.1.3, 6.C.8.2)</p>	Fournit un raisonnement toujours pertinent de ses opinions	Fournit un raisonnement convaincant de ses opinions	Fournit un raisonnement plus ou moins cohérent de ses opinions	Fournit un raisonnement faible de ses opinions	
<p>Communiquer des idées et de l'information</p> <p>(Études sociales 6.C.8.1)</p>	Communique d'une manière convaincante et intéressante pour le public cible	Communique l'information d'une manière convaincante qui intéresse les autres	Communique l'information d'une manière peu convaincante pour le public cible	Communique d'une manière nullement convaincante pour le public cible	

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi participer au processus démocratique?

Activités d'apprentissage

1 Points de vue sur la démocratie

La démocratie est un concept abstrait dont la signification peut varier selon le point de vue, le sentiment d'appartenance ou le lieu d'origine de chacun.

- Inscrivez au tableau la question d'enquête Pourquoi participer au processus démocratique? Invitez les élèves à faire un remue-méninge sur cette question et à échanger sur les premières réponses données.

La fiche **1-1: Points de vue sur la démocratie (pp. 45-47)** traite de certaines notions associées au concept de démocratie. On peut aussi fournir aux élèves un organisateur graphique (comme le **Schéma circulaire (p. 133)**) pour les aider à structurer leurs idées. *(Si les élèves n'ont pas encore été initiés au concept de démocratie, engagez une discussion sur les thèmes suivants:*

- *Dans une démocratie, tous les citoyens peuvent jouer un rôle dans la prise de décisions.*
- *Les personnes qui vivent dans une démocratie sont libres de faire leurs propres choix et d'exprimer leurs opinions.*
- *Dans une démocratie, tous les citoyens ont les mêmes droits et responsabilités.*
- *Le système judiciaire des sociétés démocratiques s'applique également à tous les citoyens.*
- *Dans une démocratie, le gouvernement doit rendre des comptes, c'est-à-dire qu'il est responsable devant les citoyens.*

Si vous présentez ces phrases par écrit aux élèves, encouragez-les à souligner les termes importants et à discuter de ce qu'ils signifient. Vous pouvez aussi les ajouter à votre glossaire illustré ou à votre murale de mots, le cas échéant.)

- Discutez en classe des résultats du remue-méninge et répartissez par thèmes les idées émises. Affichez en classe la liste des idées réparties par thèmes. *(Parmi ces thèmes peuvent figurer les élections, le pouvoir, la politique, le gouvernement, l'égalité, la liberté, les droits, etc.)*
- Demandez aux élèves de travailler en grands ou en petits groupes et de s'inspirer de ces thèmes et idées pour trouver des exemples de diverses conceptions et significations associées au concept de démocratie. Cherchez ces exemples dans des sources telles que les médias, des paroles de chansons, des textes littéraires, le milieu scolaire ou la communauté. On peut aussi s'inspirer d'artefacts, d'anecdotes ou de récits d'expériences personnelles.
- Demandez aux élèves de travailler en grands ou petits groupes pour créer des **murs de graffitis** sur le thème de la démocratie. Suggérez-leur des éléments à inclure dans les graffitis (par exemple, des formes géométriques, des dessins, des croquis, des symboles, des couleurs, des extraits de récits, des citations ou des mots-étiquettes).



Recours aux TIC

Permettre aux élèves d'explorer la section **Démocratie et Participation** dans le module "élémentaires" sur le site Devenir électeurs à buildingfuturevoters.ca.

Les ressources et outils graphiques pour élèves de cette séquence d'apprentissage peut être consulté et téléchargé sur la page web, complété en format numérique et de l'enregistrer sur un ordinateur.

Explorer comme une classe avec un tableau interactif, ou donner du temps pour les élèves individuels ou en petits groupes d'explorer les récits, images et informations sur cette section. Encourager les élèves à répondre aux questions posées, soit dans une discussion en classe, par l'intermédiaire de personne ou d'un petit groupe de réflexion.



Différenciation

Les élèves auront peut-être déjà abordé en classe cette année le concept de démocratie; il se peut aussi qu'ils y soient exposés pour la première fois lors de cette activité d'apprentissage.

Demandez aux élèves de faire un remue-méninge pour déterminer ce que signifie pour eux le concept de démocratie et d'inscrire leurs réponses :

- Dans leur cahier, individuellement;
- Sur des feuillets autocollants (« Post-it ») ou des fiches;
- Sur le tableau de papier, en grands ou petits groupes.

Dites-leur d'inscrire toutes leurs réponses sans en discuter.

Pour en savoir plus

Le **mur de graffitis** est une stratégie couramment utilisée dans les cours de français au cours d'études littéraires. Vous pouvez adapter cette activité au contexte du programme d'études sociales en centrant la création autour d'un concept clé, comme les manifestations de la démocratie. Les murs de graffitis offrent une occasion d'expérimenter au moyen de représentations visuelles et de caricatures; ils permettent aussi d'échanger sur les modes de communication de la culture populaire et les messages qu'elle véhicule.

La stratégie du mur de graffitis s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage; elle permet aux élèves d'éprouver et d'exprimer leurs savoirs tout en créant leur œuvre. Pour en savoir plus sur cette stratégie, visitez facinghistory.org/resource-library/teaching-strategies/graffiti-boards (en anglais seulement).

La question des graffitis peut prêter à controverse dans certains milieux. Bien que certains considèrent les graffitis comme une forme d'art, de nombreuses communautés, dont Edmonton et Calgary, mènent des campagnes pour sensibiliser le public aux conséquences juridiques associées au fait de peindre des graffitis sur la propriété publique. Assurez-vous de discuter des endroits qui se prêtent ou non à la création de graffitis.

Invitez les élèves à examiner les graffitis qu'ils dessinent sur leurs biens personnels (par exemple, les griffonnages sur leurs cartables ou les affiches dans leur casier) ou sur les tableaux prévus à cet effet dans des endroits publics. Rappelez aux élèves qu'il est illégal de faire des graffitis sur une propriété publique.

- Utilisez de grandes affiches ou des feuilles de papier grand format pour créer les murs de graffitis. Chaque groupe répartira à sa façon, par thèmes, les idées associées à la démocratie. Ils se serviront de dessins, de formes géométriques, de symboles, de croquis ou de couleurs pour relier les idées et exemples trouvés. Rappelez aux élèves de veiller à ce que chaque membre du groupe participe de façon égale au mur de graffitis.
- Demandez à chaque groupe de présenter et d'expliquer son mur de graffitis, puis de l'afficher dans un coin de la classe. Les élèves peuvent continuer à enrichir leurs murs de graffitis au fur et à mesure que progressent leur exploration et leur recherche sur les concepts de démocratie et de droit de vote.



Recours aux TIC

Les murs de graffitis offrent une occasion d'expérimenter au moyen de représentations visuelles et de caricatures; ils permettent aussi d'échanger sur les modes de communication de la culture populaire et les messages qu'elle véhicule.



Intégrer les matières

On peut amener les élèves à débattre de l'utilisation de graffitis comme moyen d'expression des enjeux sociopolitiques et de la mobilisation citoyenne, comme le fait par exemple Tom Grayeyes pour combattre les stéréotypes entourant les peuples autochtones. Il est question de cet artiste au chapitre « Culture Clashes » de *Dreaming in Indian: Contemporary Native American Voices*. (ISBN 978-1-55451-687-2)

Murs de graffitis donnez les élèves la possibilité de parler avec image et exagération, ainsi que peuvent communiquer des messages et des modèles représentant la culture populaire. Demandez les élèves d'expérimenter des mots, des motifs, et des images. Comparez les cultures et les communautés à explorer les concepts de démocratie et de participation.



S'arrêter et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à leur contribution au mur de graffitis. Posez-leur des questions comme:

- Qu'as-tu appris sur la démocratie en écoutant ce que les autres ont dit sur le sujet?
- Qu'est-ce qui est le plus important pour toi à propos du fait de vivre dans une démocratie? Comment cela se reflète-t-il dans ta contribution au mur de graffitis?

On peut aussi utiliser ces questions de réflexion dans une évaluation sommative pour vérifier la compréhension des élèves du concept de démocratie. Demandez aux élèves de s'inspirer de ces réflexions pour rédiger un paragraphe sur les « multiples significations de la démocratie ».

2 Directe ou représentative?

En échangeant divers points de vue sur la démocratie, les élèves aborderont vraisemblablement les questions de la représentation, de l'égalité, de l'équité et de l'impartialité. Ces principes fondamentaux des systèmes de démocratie directe et représentative jouent aussi un rôle important dans le processus électoral des démocraties représentatives.

- Distribuez aux élèves **1-2: Directe ou représentative? (pp. 48-49)**, qui les invite à comparer les concepts de démocratie directe et de démocratie représentative.
- Poursuivez l'exploration de ces concepts en menant une discussion en classe autour des questions suivantes associées à la fiche :
 - Quels indices ou manifestations de la démocratie représentative observes-tu autour de toi? Quels sont ceux associés à la démocratie directe? (*Demandez aux élèves de réfléchir à leur quotidien à la maison, à l'école ou dans leur communauté. Quels indices montrent que nous vivons dans une démocratie?*)
 - Pourquoi notre système est-il une démocratie représentative et non une démocratie directe? Peux-tu trouver des exemples d'endroits où il y a une démocratie directe? (*Posez-leur cette question pour renforcer leur compréhension de ce qui distingue la démocratie directe de la démocratie représentative. Il se peut que les élèves donnent comme exemple les réunions de classe ou communautaires, où tous ont la possibilité de participer directement à la prise de décisions. Ils pourraient aussi citer les modèles autochtones de prise de décisions par consensus, dans lesquels les décisions sont prises avec la participation directe de chacun.*)
 - Selon vous, quelles sont les caractéristiques et valeurs essentielles à l'existence d'une démocratie représentative? (*Traditionnellement, on estime que les principes essentiels à l'existence d'une démocratie représentative sont notamment la tenue d'élections libres, le droit de vote universel, les libertés fondamentales, l'égalité des droits, l'impartialité et l'équité dans l'exercice du pouvoir.*)
 - Pourquoi les élections sont-elles importantes dans les démocraties représentatives? Le sont-elles aussi dans les démocraties directes? (*Discutez de l'importance du processus électoral dans le choix de représentants qui prennent les décisions au nom des citoyens. Dans une démocratie directe, en revanche, chaque citoyen participe à la prise de décisions.*)
 - Selon vous, à qui devrait profiter la démocratie? Pourquoi? (*On peut amener les élèves à réfléchir à ce qui distingue les citoyens canadiens des autres résidents du Canada. Seuls les citoyens canadiens ont le droit de voter; pourtant, tous les résidents sont touchés par les décisions que prennent les représentants élus. Dans les démocraties représentatives, le statut de résidence est un critère important pour déterminer qui peut voter. C'est habituellement l'âge, la citoyenneté et le statut de résidence qui servent à établir si on a le droit de voter ou non.*)

? Saviez-vous que...

Dans une **démocratie représentative**, les citoyens élisent des représentants qui forment un gouvernement et prennent des décisions en leur nom. Dans une **démocratie directe**, les citoyens prennent eux-mêmes les décisions, sans faire appel à des représentants. Ce système s'apparente à celui de l'assemblée publique : tous les résidents de la ville peuvent y assister et voter sur les décisions qui sont prises.

Le Traité de la Grande Paix de Montréal est un exemple de prise de décision représentative. Il a été signé par le gouverneur de la Nouvelle-France et plus de 1300 représentants de 39 Premières Nations, qui y ont apposé le symbole de leur clan.

Différenciation

Les premières questions de discussion d'enquête ou de recherche peuvent être présentées aux élèves de nombreuses façons:

- Les stratégies de type « penser-préparer-partager » proposent aux élèves de réfléchir individuellement à leur réponse, d'échanger ensuite avec un partenaire, puis d'en discuter en petits groupes ou avec la classe.
- Le **Tableau SVCA** (ce que je sais; ce que je veux savoir; comment je le trouverai; ce que j'ai appris) permet aux élèves de déterminer ce qu'ils savent déjà et les questions qu'ils ont, comment trouver les réponses à leurs questions et, ensuite, de revenir sur ce qu'ils ont appris. Servez-vous de l'organisateur graphique **Tableau SVCA (p. 134)**.
- Inscrivez chaque question sur une feuille de papier grand format et affichez-la en classe. Les élèves peuvent ensuite, à deux ou en petits groupes, inscrire leurs réponses et idées sous chaque question. Échangez ensuite avec la classe sur les réponses données.

Recours aux TIC



Définissez les perspectives sur la démocratie présentées dans la section **Démocratie et participation** du module élémentaire du site Web *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca et discutez-en.

Compétences en jeu



Invitez les élèves à réfléchir à pourquoi et comment des valeurs comme la diversité, l'équité, la justice et la représentation affectent leur capacité de faire une différence dans leur milieu.

- La fiche propose aux élèves de travailler en petits groupes pour créer un jeu de rôles d'une minute ou une bande dessinée d'une page sur un aspect de la démocratie dans les systèmes de démocratie représentative et directe. Fournissez à chaque groupe un organisateur graphique, comme le **Scénarimage (p. 135)** pour planifier et produire leur jeu de rôles ou leur bande dessinée. Allouez-leur une période de temps limitée, puis demandez à chaque groupe de présenter son œuvre à un autre groupe ou à la classe.



S'arrêter et réfléchir

Servez-vous d'une simple liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent la différence qui existe entre démocratie directe et démocratie représentative.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves:

- Capacité à décrire les caractéristiques de chaque concept
- Capacité à comparer en décrivant les différences entre les concepts

L'élève démontre-t-il sa compréhension du concept de...	Oui	Presque	Pas encore
Démocratie directe?			
Démocratie représentative?			

diversité
équité
justice

3 La démocratie à travers le temps

Invitez les élèves à se demander à qui sert la démocratie et qui peut y participer. Cette réflexion les aidera grandement à comprendre la relation qui existe entre la démocratie, la participation des citoyens et le processus électoral. Un bref aperçu historique de l'évolution de la démocratie, du droit de vote et des privilèges qui y sont associés leur permettra aussi de mieux apprécier l'importance du principe de participation.

- Discutez des questions suivantes avec les élèves :
 - ➔ En quoi le fait de voter est-il une façon de participer à la démocratie?
 - ➔ Qui peut voter? Qui n'a pas le droit de voter?
 - ➔ Pensez-vous qu'il en a toujours été ainsi? Si oui, pourquoi? Ou si non, pourquoi?
 - ➔ Quelle serait votre définition du « droit de vote »? Selon vous, quelles difficultés ont dû surmonter les personnes ou les groupes qui ont cherché à obtenir le droit de vote? Quels succès ont-ils remportés? *(Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent déjà sur les événements, les personnes et les lieux historiques associés à l'évolution de la démocratie en Alberta et au Canada. Il peut s'agir de la lutte pour le droit de vote par des groupes de femmes, comme les « Famous Five », de l'importance de la Confédération ou de l'influence des peuples britanniques, français et autochtones dans la façon dont les Canadiens font leurs choix en tant que société. Les élèves auront acquis cette perspective historique dans le cadre du programme d'études sociales de quatrième et de cinquième année. Les questions de discussion ci-dessus visent à faire le lien avec leurs connaissances acquises des années précédentes. Le manuel de base du programme d'études sociales de sixième année traite aussi du contexte historique de l'évolution du droit à l'égalité et à l'équité.)*
 - ➔ Pensez-vous qu'il est temps de changer les critères qui déterminent qui a le droit de voter ou comment on vote? *(Il se peut que les élèves proposent de changer l'âge minimum pour voter ou de recourir à la technologie pour voter.)*
 - ➔ Pourquoi seuls les citoyens canadiens ont-ils le droit de voter? Comment l'ensemble des résidents du Canada (qu'ils aient ou non la citoyenneté canadienne) profitent-ils de la démocratie?
- Invitez les élèves à explorer l'information de **1-3: La démocratie à travers le temps (pp. 50-53)**. Si les élèves ont accès à Internet, demandez-leur de travailler à deux ou en petits groupes pour chercher de l'information sur les événements qui ont contribué à l'évolution du processus démocratique, comme le droit de vote.
- Demandez aux élèves de tracer une **ligne du temps illustrant** ce qu'ils considèrent comme les cinq événements les plus importants de l'histoire du processus démocratique et du droit de vote. Pour ce faire, on peut leur fournir un organisateur graphique, comme la **Ligne du temps (p. 136)**.
- Présentez les lignes de temps en classe ou affichez-les aux murs de graffiti.

Recours aux TIC

La ligne du temps fournie dans la section **Démocratie et participation** du module élémentaire du site *Web Devenir électeurs* propose un complément d'information et des illustrations sur la naissance de la démocratie. Demandez aux élèves d'explorer les événements de la ligne du temps dans le contexte de son introduction : La démocratie est-elle une simple question de vote et d'élections? Le droit de vote a évolué au fil des ans.

Pour structurer leur recherche sur l'histoire du droit de vote et de la démocratie, les élèves peuvent se servir d'une « **WebQuest** ». Vous trouverez sur le site Quest Garden, à www.questgarden.com, de l'information sur l'organisation d'une WebQuest, ainsi que des exemples (en anglais seulement).

On peut recourir à une **ligne du temps** pour renforcer la compréhension des concepts associés au temps et à la chronologie, et soutenir l'analyse et l'établissement de chronologies d'événements. Les lignes de temps comprennent aussi bien des éléments graphiques que du texte. Vous trouverez un modèle de ligne du temps électronique au www.readwritethink.org/files/resources/interactives/timeline_2/.

S'arrêter et réfléchir

Utilisez une échelle de rendement, comme celle reproduite ci-dessous, pour vérifier les compétences démontrées par les élèves relativement à la démarche historiques.

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la question suivante: Qu'est-ce qui compte le plus pour toi dans les changements apportés par ceux qui t'ont précédé?

Différenciation



On peut se servir de fiches pour les remue-méninges individuels et de papier pour affiches lors des remue-méninges collectifs.

Offrez aux élèves quelques options pour présenter le travail dans lequel ils mettront leurs connaissances en pratique et démontreront leur apprentissage. Parmi ces options peuvent figurer:

Une **affiche individuelle** présentant un message personnel au moyen d'un texte et d'illustrations.

Un **collage** créé à partir de matériel de sources variées. Les collages peuvent comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits littéraires.

Ils peuvent aussi inclure des objets que les élèves fabriqueront eux-mêmes ou des objets en trois dimensions (pour créer un collage « en relief »).

Un **scénarimage** présentant une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Pour les créer, on utilise habituellement des séries de cadres comme dans les bandes dessinées.

Un **essai photographique**, soit un recueil de photos présenté de façon à raconter une histoire ou à susciter une réaction émotionnelle.

L'essai photographique peut s'accompagner d'explications écrites, d'extraits littéraires, de citations ou de mots ou expressions décrivant chaque photo. On peut encourager les élèves qui choisissent l'essai photographique à prendre eux-mêmes des photos numériques pour créer leur travail en version électronique; ils peuvent aussi le concevoir en découpant et en assemblant des photos provenant de sources diverses.

4 S'inspirer de la démocratie

Revenez maintenant à la question d'enquête **Pourquoi participer au processus démocratique?** Demandez aux élèves d'établir un lien entre le concept de participation et le rôle qu'il joue dans une démocratie. On amène ainsi les élèves à lier le projet de classe au concept de démocratie dans son sens large.

- Invitez les élèves à revenir sur leurs définitions et leurs pistes d'exploration du concept de démocratie. (*Amenez les élèves à réfléchir, par l'exploration des concepts de représentation, d'égalité et de droit d'expression, à comment la démocratie favorise l'engagement et la participation des citoyens. Par exemple, le fait que tous les citoyens aient le droit de voter, d'exprimer leurs opinions et d'adhérer à des groupes qui œuvrent pour des changements représente un aspect important de la participation à la démocratie.*)
- Revenez sur les murs de graffitis créés au début de la session d'apprentissage. Demandez à chacun des groupes du projet de classe de repérer les éléments de leur mur de graffitis qui représentent des aspects importants de la démocratie.
- Demandez aux élèves de dresser une liste, sur des fiches ou du papier pour affiches, des façons dont on peut participer individuellement ou collectivement à la démocratie. Ajoutez les fiches aux murs de graffitis ou accrochez les affiches en classe.
- Distribuez à chaque élève la **Fiche 1-4 : Pourquoi participer? (p. 54)** et demandez-leur de répondre à la question **Pourquoi participer au processus démocratique?** en créant une affiche, un collage, un scénarimage ou un essai photographique. Rappelez aux élèves de créer leur œuvre en se servant d'exemples issus de leurs recherches ou de leurs travaux en groupe. Vous pouvez également montrer des exemples de collages, scénarimages, ou essai photographiques à l'internet. Distribuez-leur la grille d'évaluation pour le travail final et discutez-en en classe.



Place à la communication

Demandez aux élèves de prendre des photos numériques de leurs murs de graffitis. Vous pourriez ensuite les utiliser en vous inspirant d'une ou de plusieurs des suggestions suivantes:

- Demandez aux élèves de composer une légende pour chaque photo et affichez-les sur le site Web de la classe ou de l'école.
- Joignez aux photos des réflexions des élèves sur la démocratie et envoyez-les à un bulletin ou à un journal communautaire ou local.
- Partagez les photos, les récits et les réflexions avec d'autres enseignants et élèves en les envoyant à Elections Alberta pour qu'elles soient publiées sur le site Web de l'organisme. Utilisez Twitter pour envoyer des exemples inspirants sur #BFVAB.
- Invitez les parents, des membres de la communauté ou le directeur du scrutin à venir en classe admirer les murs de graffitis et échanger sur la démocratie avec les élèves.

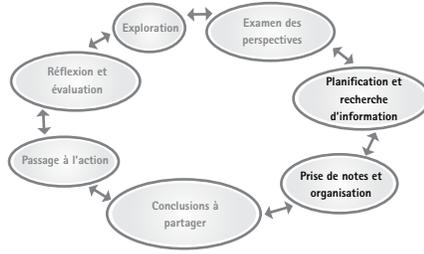


Passons à l'action

Évaluez la proposition de projet de classe soumise par les élèves. Utilisez la fiche **Rechercher de l'information** (pp. 146-147) pour aider les groupes dans leur recherche:

- D'arguments et d'exemples montrant que le changement en question est nécessaire
- D'information contextuelle sur la question
- D'arguments en faveur des actions projetées et de sources de soutien potentiel

Vous pouvez suggérer aux groupes de consulter des sites Web et diverses ressources médiatiques, telles que des journaux, des publications communautaires ou des bulletins de nouvelles télévisés, pour trouver l'information nécessaire à leur projet. Demandez-leur de classer l'information dans des portfolios ou des chemises à dossier papier ou numériques et de décider quelle est la meilleure façon d'organiser l'information pour mettre en œuvre le projet.



S'arrêter et réfléchir

Les travaux créés par les élèves pendant cette activité peuvent servir à une première évaluation sommative de leur compréhension des concepts de démocratie et de participation. Les élèves auront élaboré les murs de graffitis en groupe, mais auront mis leurs connaissances en pratique dans le travail individuel. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation** (p. 36):

- Servez-vous des travaux individuels (affiche, collage, scénarimage ou essai photographique) pour évaluer la compréhension qu'ont les élèves de ces concepts. Le travail individuel est le dernier de cette session d'apprentissage.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.





■ Points de vue sur la démocratie

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « démocratie »? Peut-être que la démocratie signifie pour toi une forme de gouvernement; c'est en fait beaucoup plus que cela. On parle de **démocratie** quand les citoyens peuvent influencer les décisions qui les concernent et celles sur la **gouvernance**, c'est-à-dire la façon de s'organiser pour prendre des décisions et réaliser des buts. La démocratie peut se manifester à divers endroits : à la maison, à l'école ou dans la communauté.

La démocratie peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Toutefois, quand on cherche à définir ou à décrire la démocratie, les idées suivantes reviennent souvent:

- Dans une démocratie, tous les citoyens peuvent s'exprimer sur la prise de décisions.
- Les personnes qui vivent dans une démocratie sont libres de faire leurs propres choix et d'exprimer leurs opinions.
- Dans une démocratie, tous les citoyens ont les mêmes droits et responsabilités.
- Le système judiciaire des sociétés démocratiques s'applique également à tous les citoyens.
- Dans une démocratie, le gouvernement doit rendre des comptes, c'est-à-dire qu'il est responsable de ses décisions devant les citoyens.

Qu'est-ce que le dictionnaire dit sur la démocratie?

a: Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple

b: État ayant ce type de gouvernements

Dictionnaire Larousse en ligne: www.larousse.fr

1 Pourquoi participer au processus démocratique?



Pendant que tu lis, souligne les mots ou expressions qui, selon toi, sont les plus importants pour t'aider à comprendre la signification de « démocratie ».

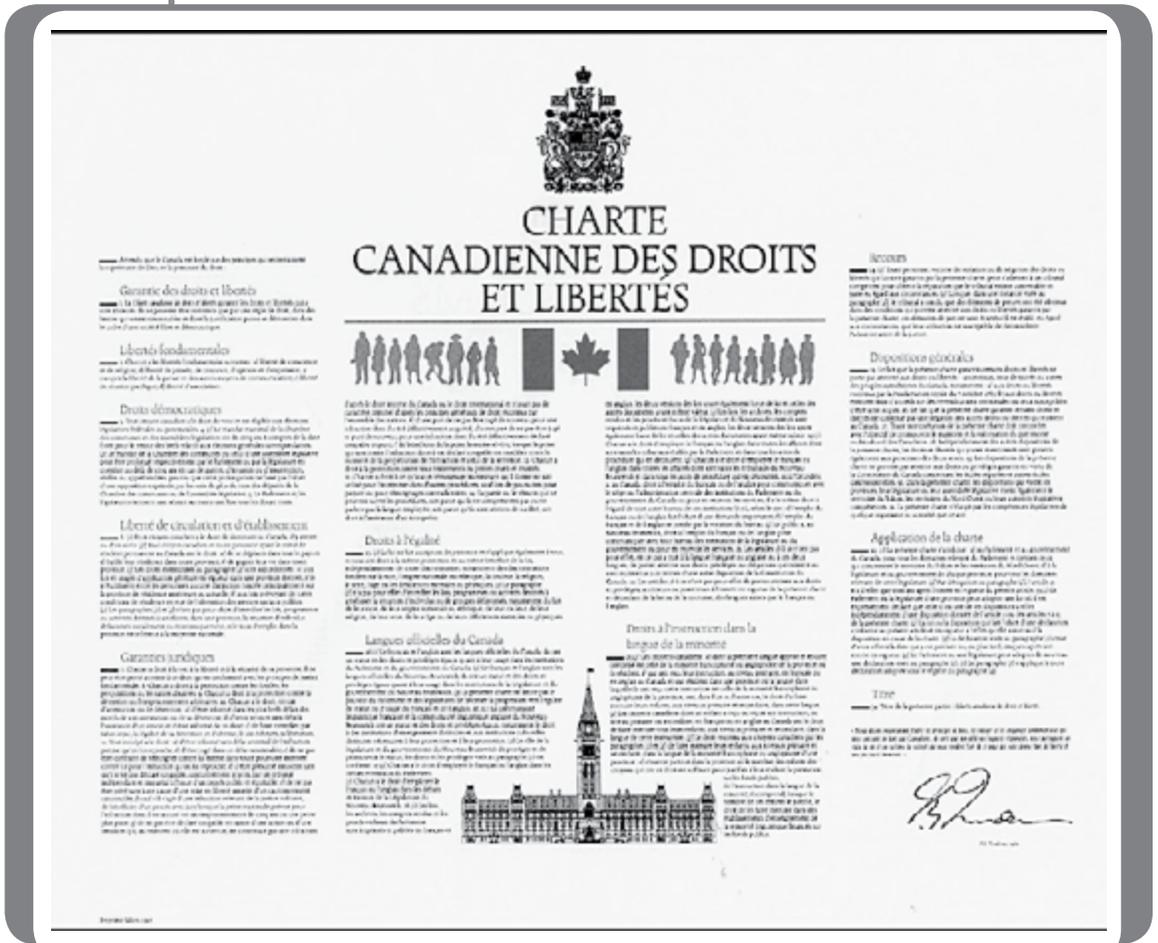
Consulte la section **Démocratie et participation** dans le module élémentaire du site Web **Devenir électeurs** au buildingfuturevoters.ca pour en savoir plus sur la démocratie.

démocratie peuple
élections
gouvernement



Qu'est-ce que la *Charte canadienne des droits et libertés* dit à propos de la démocratie?

Au Canada, la démocratie est garantie par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La *Charte* protège les droits et libertés de chacun.



Pour en savoir plus

Vous pouvez télécharger le *Guide de la Charte à l'intention des jeunes* sur le site Web de la John Humphrey Society for Peace and Human Rights. Faites une recherche sur Internet en utilisant le titre de ce document.

Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent voter aux élections fédérales et provinciales (ou territoriales).

Tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent se porter candidat à des élections.

Aucun gouvernement fédéral ou provincial ne peut rester au pouvoir plus de cinq ans; après cette période, il doit déclencher des élections. Cette règle permet aux électeurs de choisir leur gouvernement.

Le gouvernement doit expliquer ses actions à la population au cours d'une séance qui a lieu au moins une fois par an.

■ Qu'est-ce que les gens pensent de la démocratie?



Pour moi, la démocratie signifie le vote, exprimer mes opinions, et avoir son mot à dire au gouvernement.

Je crois que la démocratie va au-delà du vote. La participation dans la communauté a beaucoup d'importance.



J'ai les mêmes droits que tout le monde.

Si mon candidat n'est pas élu, je peux m'exprimer et participer au gouvernement d'autres manières.



S'arrêter et réfléchir



Ajoute ci-dessous ta propre définition de ce qu'est la démocratie.



Utilise les mots ou expressions que tu as soulignés pour décrire ce qu'est la démocratie. Utilise un organisateur graphique, comme le Schéma circulaire, pour décrire quatre aspects importants de la démocratie.



1 Pourquoi participer au processus démocratique?

■ Directe ou représentative?



La liberté d'expression est l'un des droits fondamentaux garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Qui sont ceux qui prennent les décisions dans nos villes, notre province, notre pays? La réponse est : tous les citoyens. Le Canada est une **démocratie représentative**, ce qui veut dire que tous ont la possibilité d'exprimer leur opinion et de prendre des décisions. Cela veut dire que les **résidents** (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) ont, dans bien des cas, les mêmes droits que les citoyens canadiens. En revanche, les résidents qui ne sont pas des citoyens n'ont pas le droit de voter aux élections.

L'Alberta a aussi une démocratie représentative. Le gouvernement est dirigé par une **assemblée législative**, autrement dit un groupe de personnes élues par les citoyens pour les représenter et former le gouvernement de la province.

Le système de démocratie représentative est basé sur des **principes** (des valeurs et idées importantes) qui existent depuis des centaines d'années. Dans les provinces, les représentants élus gouvernent dans le cadre d'une

assemblée législative. Le gouvernement élu pour tout le Canada exerce le pouvoir dans le cadre du **Parlement**.

Les démocraties représentatives sont différentes des **démocraties directes**. Dans une démocratie directe, les citoyens prennent les décisions eux-mêmes, sans passer par des représentants. C'est un peu comme dans une assemblée publique : tous les résidents de la ville peuvent y assister et voter sur les décisions qui sont prises. Toutefois, pour que de telles assemblées soient efficaces, il faut que les résidents y assistent et participent.

S'arrêter et réfléchir



Selon toi, comment les gens participent-ils à une démocratie représentative?

Dans quelle mesure participes-tu à la démocratie?



Quels énoncés de la colonne de droite s'appliquent à la démocratie représentative? Lesquels s'appliquent à la démocratie directe?

Lesquels s'appliquent aux deux? Copie chaque énoncé à l'endroit approprié dans le tableau.

Démocratie représentative	Démocratie directe	Les deux



Travaillez en petits groupes et créez un jeu de rôles d'une minute, ou une bande dessinée. Utilisez pour cela l'organisateur graphique Scénarimage.

Votre jeu de rôles ou votre bande dessinée devra illustrer un des énoncés du tableau.

- Tous ont la responsabilité de suivre les mêmes règlements et lois que les autres.
- Dans une élection, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter pour élire les personnes qui vont les représenter.
- Tous les représentants de classe rencontrent le directeur pour discuter d'une décision qui concerne l'école.
- Tous les élèves votent sur une décision qui concerne la classe.
- Les personnes présentes à une assemblée publique prennent la parole tour à tour et expliquent comment elles voteront sur une décision qui concerne la ville.
- Au moment de prendre une décision importante, on tient un **référendum**, autrement dit un vote auquel tous les citoyens peuvent participer. Les **plébiscites** sont semblables, mais servent généralement à déterminer l'opinion du public sur une question.
- Tous ont le droit d'exprimer leur opinion.
- Dans une élection, on vote pour élire des représentants, qui prennent des décisions au nom des personnes qui les ont élus.
- Tous peuvent participer à la prise de décisions.



1 Pourquoi participer au processus démocratique?

Saviez-vous que...



Le mot « démocratie » vient de deux mots grecs : « dêmos », qui signifie peuple, et « kratia », qui signifie pouvoir. L'idée que les citoyens doivent se gouverner eux-mêmes était un aspect important de la vie en Grèce il y a 2500 ans. La Grèce ancienne était divisée en petits territoires, appelés cités-États. Les citoyens se réunissaient en une assemblée où ils prenaient des décisions sur la façon de gouverner la cité-État.

Dans nos démocraties actuelles, les citoyens n'assistent pas eux-mêmes aux assemblées; ils élisent les personnes qui vont les y représenter. Toutefois, l'idée de base qui comptait en Grèce ancienne demeure la même: les gens ont des champs d'intérêt communs qu'ils peuvent mettre de l'avant pour prendre des décisions et agir collectivement.

■ La démocratie à travers le temps

Que sais-tu de l'histoire du Canada? Elle comprend de nombreux événements, personnes et anecdotes. La démocratie a aussi son histoire. De nombreux événements et idées ont contribué à la façon dont notre système de démocratie fonctionne au Canada.

■ L'héritage de la Grande-Bretagne

Les Grecs sont à l'origine de certains des idées et principes associés au système de gouvernement parlementaire, mais le Parlement que nous connaissons maintenant nous vient de ce qui est aujourd'hui la Grande-Bretagne. Il a pris naissance à l'époque où les **monarques**, les rois et les reines au pouvoir, avaient besoin de plus en plus d'argent pour mener des guerres et gouverner leur royaume. Ils amassaient l'argent nécessaire en demandant à leurs sujets de payer des impôts.

À un moment donné, ceux-ci ont refusé de payer leurs impôts, à moins de pouvoir se prononcer sur la façon dont l'argent serait dépensé. Avec le temps, le gouvernement de la Grande-Bretagne a obtenu de plus en plus d'influence sur la prise de décisions, et les monarques ont détenu de moins en moins de pouvoir.

■ L'héritage des Premières Nations

La Confédération iroquoise possédait un système politique et social très élaboré. Elle unifiait le territoire des cinq Premières Nations initiales en une « maison longue » symbolique.

Les peuples de la Confédération iroquoise se désignaient eux-mêmes comme les « Haudenosaunees » (ho-di-noe-cho-ni), ce qui signifie « bâtisseurs de maisons longues ». Ce groupe uni de Premières Nations a influencé certains des principes de démocratie que nous connaissons aujourd'hui au Canada. À l'origine, les cinq nations de la Confédération iroquoise étaient divisées en deux groupes: les Aînés (qui regroupaient les Mohawks, les Onondagas et les Senecas) et les Jeunes (qui regroupaient les Oneidas et les Cayugas).

Toutes les décisions de la Confédération devaient être **unanimes**, c'est-à-dire que tous devaient être d'accord. Les décisions n'étaient donc prises que lorsque chaque nation les approuvait. Si les nations n'arrivaient pas à se mettre d'accord, elles continuaient à négocier jusqu'à ce qu'on parvienne à une entente. Les décisions étaient illustrées sur les ceintures Wampums, qui servaient à consigner des événements importants.

S'arrêter et réfléchir

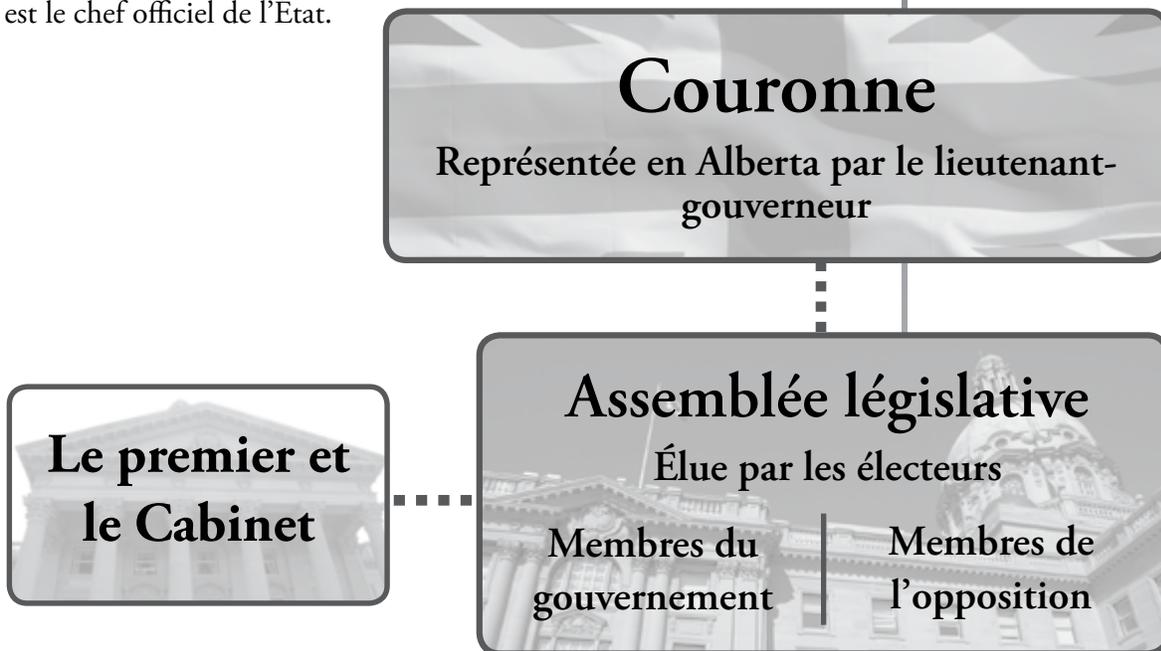


Selon toi, comment peut-on comparer les décisions qui sont prises dans la maison longue des *Haudenosaunees* à celles qui sont prises dans une démocratie?

■ Le gouvernement responsable: comment ça marche

Au Canada, notre système de gouvernement peut être décrit comme un **gouvernement responsable**. Cela signifie que les représentants élus sont responsables devant les citoyens qui les élisent.

- Le gouvernement fédéral du Canada se compose d'un système à deux chambres qui nous vient de la Grande-Bretagne. Ces deux chambres sont appelées le Parlement et le Sénat.
- Dans les provinces, le système se compose d'une seule chambre, appelée l'Assemblée. De nos jours, la monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, qui est le chef officiel de l'État.



- Le premier ministre et son Cabinet ont le pouvoir et l'autorité d'adopter des lois. Le premier ministre est le chef du parti politique qui détient le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée.
- Le **Cabinet** est formé du premier ministre et de ses ministres. Le Cabinet est responsable de mettre en pratique les politiques du gouvernement. Le premier ministre est le chef du Cabinet; il choisit ses ministres parmi les députés élus de son parti.
- Pour gouverner, le premier ministre et son Cabinet doivent être soutenus par la majorité des représentants élus (des **membres de l'Assemblée législative**). Ces représentants sont aussi appelés députés provinciaux. Les membres du Cabinet sont appelés **ministres**. La plupart des lois adoptées émanent des ministres; ceux-ci s'expriment par vote sur les lois, au même titre que les autres députés. Les ministres sont aussi responsables de la gestion des ministères et des lois qui encadrent ces ministères. Si une politique ou une loi importante est rejetée, le gouvernement doit démissionner et il doit avoir une élection.
- On organise des élections pour élire des représentants au Parlement ou à l'Assemblée.



Pour en savoir plus...

Consulte d'autres sources pour avoir de l'information supplémentaire sur le gouvernement provincial.

- Quelles questions as-tu à propos du gouvernement provincial? Fais une liste de trois ou quatre questions.
- Que pourrais-tu apprendre de plus sur les responsabilités du premier ministre, des ministres et des députés provinciaux?

Compare ce que tu trouves au palier local de gouvernement. Quelles sont les similitudes et les différences?

Les élections ont bien changé depuis **1867**... Voyons maintenant quelques événements importants de l'histoire du droit de vote au Canada!

Saviez-vous que...



Savais-tu que, lors de la première élection qui s'est tenue au Canada, les personnes qui n'avaient pas le droit de voter étaient plus nombreuses que celles qui pouvaient voter?

Pour en savoir plus...



La démocratie est-elle une simple question de vote et d'élections? Découvrez l'évolution du vote au fil des ans. Explore ces événements et d'autres de l'histoire de la démocratie au Canada dans la ligne du temps **Démocratie et participation**, sur la page Web de niveau élémentaire de **Devenir électeurs**, à www.buildingfuturevoters.ca.

En **1867**, seulement 11 % des résidents canadiens avaient le droit de voter. De nos jours, ce pourcentage dépasse 68 %, c'est-à-dire presque tous les citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus.

En **1917**, pendant la Première Guerre mondiale, la Loi des élections en temps de guerre et la Loi des électeurs militaires ont donné à tous les membres des forces armées (hommes et femmes) le droit de voter aux élections fédérales tenues la même année. Parmi eux, il y avait aussi des membres des Premières Nations et des personnes de moins de 21 ans.

En **1918**, les femmes ont reçu le droit de voter aux élections fédérales.

En **1920**, le poste de directeur général des élections du Canada a été créé. Cette personne devait s'assurer que les élections fédérales se déroulaient partout au pays conformément aux lois en vigueur.

En **1948**, les Canadiens d'origine asiatique ont obtenu le droit de vote.

En **1874**, les électeurs ont pu voter en privé pour la première fois. De plus, le vote secret et les isolements ont été utilisés pour la première fois.

En **1885**, le gouvernement fédéral a adopté la première version de la Loi électorale fédérale. Auparavant, on appliquait des règles différentes sur le droit de vote d'une ville ou d'une province à l'autre. Le droit de vote était alors réservé aux personnes ayant une propriété.

En **1919**, les femmes ont obtenu le droit de se porter candidates aux élections fédérales.

En **1920**, les membres des Premières Nations ont obtenu le droit de voter, mais seulement s'ils renonçaient à leurs droits issus de traités et à leur statut garanti par la *Loi sur les Indiens*.

En **1921**, Agnes Macphail est devenue la première femme élue comme représentante au Parlement. Elle allait demeurer la seule femme au Parlement fédéral pendant 14 ans.

▶ En **1950**, les Inuits ont obtenu le droit de voter et de se porter candidats aux élections fédérales.

▶ En **1960**, les membres des Premières Nations qui vivent dans une réserve ont obtenu le droit de voter et de se porter candidats aux élections fédérales sans avoir à renoncer à leur statut garanti par la *Loi sur les Indiens*.

▶ En **1982**, le droit de voter et de se porter candidat à une élection a été garanti par la *Charte canadienne des droits et libertés* et intégré à la Constitution.

▶ En **1992**, des mesures spéciales (comme les modèles de bulletin pour personnes aveugles, l'accès aux fauteuils roulants et l'accès à un interprète) ont été intégrées à la *Loi électorale du Canada* pour s'assurer que les personnes ayant des besoins spéciaux puissent voter.

◀ En **1955**, on a enlevé des lois électorales fédérales toute référence à une discrimination fondée sur la religion. Auparavant, certains groupes religieux (comme les Doukhobors, qui s'opposent à la guerre) n'avaient pas le droit de voter.

◀ En **1970**, l'âge minimal pour voter est passé de 21 à 18 ans.

◀ En **1988**, les juges nommés par le gouvernement fédéral et les personnes ayant une déficience intellectuelle ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales.

◀ En **1993**, on a introduit un bulletin de vote spécial (bulletin de vote postal) pour les citoyens qui sont absents, en vacances ou temporairement hors de leur circonscription électorale le jour de l'élection.

◀ En **2002**, à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada, le droit de voter aux élections fédérales a été accordé à tous les détenus. Ce droit est aussi reconnu en Alberta, et les détenus ont pu voter dans l'élection provinciale de 2015.



Pour en savoir plus...

Pour en savoir plus sur l'évolution du droit de vote au Canada, rendez-vous sur le site Web de *Radio-Canada* à <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443-9443>. Vous y trouverez notamment des photos, des vidéos et des reportages.



Crée ta propre ligne du temps. Choisis les cinq événements qui sont, selon toi, les plus importants de l'histoire du droit de vote. Utilise un organisateur graphique comme la Ligne du temps et places-y ces cinq événements dans l'ordre chronologique. À l'aide d'un texte ou d'un dessin, décris ce qui est important dans chaque événement.

Vous trouverez plus d'informations dans le module

Démocratie et participation sur le site Web à buildingfuturevoters.ca.

1 Pourquoi participer au processus démocratique?



Passons à l'action



En préparant ton travail, pense aux choses que tu pourrais faire pour ta famille, tes amis, ton école ou ta communauté.

■ Pourquoi participer?

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « démocratie »? Peut-être que la démocratie signifie pour toi un système de gouvernement; c'est en fait beaucoup plus que cela. La démocratie, cela implique une participation. Pourquoi, selon toi, est-ce important de participer au processus démocratique?

Échange des idées sur la démocratie et la participation avec tes camarades de classe ou d'autres élèves de l'école. Prépare ton travail en utilisant les suggestions ci-dessous; tu peux aussi trouver une autre façon de le présenter. En utilisant diverses sources (exemples personnels, illustrations, etc.), explique pourquoi, selon toi, il est important de participer, et comment on peut participer.

Ton travail devrait:

- Présenter des idées liées à l'importance de la démocratie et les formes que peut prendre la démocratie « en action »
- Utiliser de multiples sources et exemples, comme des documents écrits, des sources médiatiques, des photographies, des citations d'entrevues ou des exemples personnels
- Inclure un paragraphe qui présente ton opinion sur l'importance de participer.

Avec ta classe, organise une exposition sur le thème « Pourquoi participer au processus démocratique? »

Choisis la façon de présenter ton travail:



Une **affiche personnelle**, qui devra communiquer un message clair en utilisant du texte et des illustrations.



Un **collage** créé à partir de matériel de sources variées. Les collages peuvent comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits littéraires. Ils peuvent aussi inclure des objets que tu fabriqueras toi-même ou des objets en trois dimensions (pour créer un collage « en relief »).



Un **scénarimage**, qui sera une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Pour les créer, on utilise habituellement des séries de cadres comme dans les bandes dessinées.



Un **essai photographique**, soit un recueil de photos présenté de façon à raconter une histoire ou à susciter une réaction émotionnelle. L'essai photographique peut s'accompagner d'explications écrites, d'extraits littéraires, de citations ou de mots ou expressions décrivant chaque photo. Pour créer ton essai photographique, tu peux prendre toi-même des photos numériques et le présenter en version électronique. Tu peux aussi découper et assembler des photos qui proviennent de sources diverses.

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

Le gouvernement provincial a une influence sur de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Cette étude du gouvernement provincial permettra aux élèves de mieux comprendre les concepts de démocratie représentative et de responsabilité gouvernementale. La session d'apprentissage 2 invite les élèves à explorer comment les responsabilités du gouvernement se comparent à leurs responsabilités individuelles en tant que citoyen.



Dans cette séance d'apprentissage, les élèves acquièrent, démontrent et appliquent des compétences en:

- **Réfléchissant de manière critique** pour comparer les rôles et les responsabilités des individus et des gouvernements
- Étudiant des multiples points de vue sur la **citoyenneté** pour conceptualiser ce que signifie pour eux la démocratie et le gouvernement
- Développant et en démontrant des habiletés de **communication** orales, écrites et visuelles, et en participant à un processus de **collaboration**
- Appliquant un processus de recherche pour **traiter l'information**



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- 2-1: J'ai des responsabilités? (pp. 63-64)
- 2-2: Les responsabilités du gouvernement provincial (pp. 65-71)

Organisateur graphique

- Tableau à trois colonnes (p. 137)



5 à 8 périodes de 45 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 2** (pp. 108-119) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

représentatives

provincial
gouvernement
responsabilités
rôles



Liens avec le programme

Consultez le tableau des liens avec le programme de la session d'apprentissage 2 à la pages 157-158.



Passons à l'action

Les élèves élaboreront avec leur groupe un plan pour communiquer aux autres leurs objectifs par rapport au projet et passer à l'action.

- Communiquer et passer à l'action (p. 148-149)

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (Études sociales 6.1.1.1; 6.1.1.4; 6.1.2.3; 6.C.4.2)			
Déterminer quelles sont les responsabilités particulières du gouvernement provincial (Études sociales 6.1.1.5; 6.1.5.1; 6.1.5.2; 6.1.5.4)			
Analyser la structure et les responsabilités du gouvernement provincial (Études sociales 6.1.5.1; 6.1.5.2)			
Consulter diverses sources et organiser l'information trouvée (Études sociales 6.S.1.5; 6.C.5.3; 6.C.7.8; 6.C.8.6)			
Examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (Études sociales 6.C.4.2; 6.C.7.2; 6.C.7.3; 6.C.7.4; 6.C.7.8)			
Concevoir des cartes pour approfondir ses connaissances des frontières politiques (Études sociales 6.C.3.1)			
Élaborer des questions d'enquête (Études sociales 6.C.7.2; 6.C.7.6)			
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs (Études sociales 6.C.1.4; 6.C.4.1)			
Exprimer et soutenir ses opinions (Études sociales 6.C.4.1; 6.C.7.4)			
Utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports entre des idées (Études sociales 6.C.4.7)			
Contribuer à des processus de groupe (Études sociales 6.C.4.3; 6.C.5.2)			
Communiquer de l'information (Études sociales 6.C.8.1; 6.C.8.2; 6.C.8.7)			



Compétences en jeu

Cette séquence d'apprentissage porte sur la compréhension des rôles et responsabilités du gouvernement provincial. Invitez les élèves à réfléchir à l'importance des responsabilités du gouvernement dans leurs responsabilités de citoyen actif. Aidez-les à comprendre la gouvernance comme une activité humaine qui affecte le bien-être des communautés.

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?



Grille d'évaluation

Rendement / Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
<p>Appliquer les compétences citoyennes pour comparer les gouvernement provincial</p> <p>(Études sociales 6.1.1.4; 6.1.5.1; 6.1.5.2; 6.1.5.4)</p>	Fournit de l'information significative sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information pertinente sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information générale et partielle sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Fournit de l'information vague et incomplète sur les responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque significatif de preuves sur le rendement
<p>Appui pensées critique à analyser la structure et les responsabilités du gouvernement provincial.</p> <p>(Études sociales 6.1.5.1; 6.1.5.2)</p>	Présente une analyse approfondie de la structure et des responsabilités l'importance du gouvernement provincial.	Présente une analyse réfléchie de la structure et des responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Présente une analyse partielle de la structure et des responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	Présente une analyse peu significative de la structure et des responsabilités et l'importance du gouvernement provincial.	
<p>Discuter et échanger des idées créatives et originales avec des pairs</p> <p>(Études sociales 6.C.1.4; 6.C.4.1)</p>	Échange avec les autres des opinions et idées toujours pertinentes	Échange avec les autres des opinions et idées convaincantes	Échange avec les autres des opinions et idées plus ou moins cohérentes	Échange avec les autres des opinions et idées faibles	
<p>Exprimer et soutenir ses opinions par la pensée critique</p> <p>(Études sociales 6.C.4.1; 6.C.7.4)</p>	Échange avec les autres des opinions et idées toujours pertinentes	Échange avec les autres des opinions et idées convaincantes	Échange avec les autres des opinions et idées plus ou moins cohérentes	Échange avec les autres des opinions et idées faibles	
<p>Contribuer à des processus de groupe</p> <p>(Études sociales 6C.4.3; 6.C.5.2)</p>	Apporte une contribution efficace au projet final et se comporte constamment de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution compétente au projet final et se comporte fréquemment de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution acceptable au projet final et son comportement est parfois approprié en groupe	Apporte une contribution limitée au projet final et se comporte rarement , si non jamais, de façon appropriée en groupe	

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

Activités d'apprentissage

① J'ai des responsabilités? Moi?

Avant d'examiner le concept de responsabilité gouvernementale, on peut amener les élèves à explorer ce que la responsabilité signifie dans leur propre vie. On veillera ainsi à établir une relation entre la responsabilité des citoyens et celle du gouvernement.

- Invitez les élèves à explorer l'information sur le principe de responsabilité présentée dans **2-1: J'ai des responsabilités? Moi? (pp. 63-64)**. Demandez aux élèves de remplir individuellement le scénarimage sur les responsabilités personnelles.

② Les responsabilités particulières du gouvernement provincial

Les trois ordres de gouvernement – fédéral, provincial et municipal – ont des responsabilités distinctes; pourtant, il arrive que celles-ci se chevauchent. En amenant les élèves à mieux comprendre les responsabilités et le rôle du gouvernement provincial, on leur permet de mieux saisir le rôle important que le gouvernement, le processus électoral et l'exercice du droit de vote jouent dans leur quotidien.

- Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent du gouvernement provincial : Qu'est-ce que fait au juste le gouvernement provincial? Si les élèves n'ont pas encore vu en classe les différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et à l'échelle locale), présentez-les-leur en vous référant au manuel de base ou à d'autres ressources d'appui.
- Invitez-les à dresser une liste de tâches ou activités quotidiennes qui sont influencées par le gouvernement provincial. La fiche **2-2: Les responsabilités du gouvernement provincial (pp. 65-71)** comprend un questionnaire qui invite les élèves à réfléchir sur l'influence des différents ordres de gouvernement sur leur quotidien.

Place à la communication



Donnez l'occasion aux élèves de présenter leur scénarimage aux autres.

Différenciation



Vous pouvez demander aux élèves de créer leur liste de tâches ou activités quotidiennes seuls, à deux ou en petits groupes.

Pendant cette activité, utilisez des techniques d'observation de l'élève pour suivre l'évolution du travail et les progrès des élèves. Si vous voyez que certains élèves ont besoin d'exercices ou de consignes supplémentaires, donnez-leur un soutien individualisé lors des leçons suivantes.

Vous pourriez aussi les faire travailler à deux ou en petits groupes pour qu'ils bénéficient d'une approche collaborative.



Intégrer les matières

On peut étoffer les listes ci-dessus de façon à créer une histoire intitulée **Une journée dans la vie d'un élève de sixième année** qui inclura les tâches ou activités quotidiennes influencées par les différents ordres de gouvernement.

Encouragez les élèves à considérer comment ils peuvent appliquer des thèmes de la vie réelle à des créations factuelles ou fictives.

Utilisez cette liste en classe pour amener les élèves à déterminer quels services ou installations de l'Alberta sont, selon eux, fournis par le gouvernement provincial. Affichez en classe une liste de ces services ou installations.

- Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour créer une carte de la circonscription électorale où ils vivent.

Encouragez les groupes à utiliser diverses sources d'information, comme des brochures d'organismes communautaires, des cartes du quartier, des plans de développement des lotissements résidentiels ou des sites Web. Les élèves peuvent utiliser l'une des façons suivantes pour présenter leur carte simplifiée de la circonscription électorale. Si la circonscription est assez étendue, suggérez-leur de se concentrer exclusivement sur la partie où ils habitent.

- ➔ **Vue en plan.** Ce type de carte présente les rues et les environs à l'aide de représentations symboliques des édifices, des installations et des résidences.
- ➔ **Plan en trois dimensions.** Ce type de carte montre aussi les rues et les environs, mais présente les édifices, les installations et les résidences en trois dimension.
- ➔ **Carte photographique.** Ce type de carte montre aussi les rues et les environs, mais présente des photos ou des illustrations des édifices, des installations et des résidences aux endroits appropriés.

Demandez à chaque groupe de présenter la carte de sa circonscription électorale; faites ressortir les ressemblances et différences dans la façon de les présenter. Invitez les élèves à se demander pourquoi chaque groupe a représenté le même territoire de façon différente et à revenir sur le concept de diversité des points de vue.



Recours aux TIC

Vous trouverez des cartes des circonscriptions électorales de l'Alberta sur le site Web d'Élections Alberta à www.elections.ab.ca/resources/maps/.

Laissez aux élèves du temps pour explorer des exemples dans la section Questions Gouvernementales du module élémentaire du site Web Devenir électeurs à www.buildingfuturevoters.ca. Les fiches des élèves et les organisateurs graphiques de cette séquence d'apprentissage peuvent être téléchargés du site Web, remplis en format numérique puis sauvegardés sur un ordinateur.

Avec toute la classe, explorez le site Web à l'aide d'un tableau interactif, ou laissez du temps pour que les élèves, seuls ou en équipes, explorent les récits, les illustrations et l'information contenus dans cette section. Invitez-les à répondre aux questions posées, soit en discussion en classe, ou grâce à la réflexion individuelle ou en équipes.



S'arrêter et réfléchir

Évaluez la contribution de chaque élève à la carte de sa circonscription électorale au moyen d'une liste de vérification s'inspirant de celle-ci:

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Pres-que	Pas encore
Situer et comparer à l'aide d'une carte collective des services ou installations offerts par le gouvernement provincial dans une circonscription?			
Comparer différentes interprétations d'information utilisée pour construire une carte collective?			

Pour en savoir plus



Le site Web du gouvernement de l'Alberta fournit une liste à jour des ministères. Il arrive souvent que les ministères changent après une élection – et parfois même au cours du mandat d'un gouvernement. Consultez l'organigramme et la liste des ministères actuels à www.alberta.ca/organizational-structure.aspx.



Vous trouverez de l'information sur les responsabilités générales de chaque ministère dans le document **Info pour l'enseignant 2** (pp. 108-119).

Saviez-vous que...



La *Loi constitutionnelle de 1867* (auparavant connue sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*) attribue aux provinces les champs de responsabilité suivants : la santé, les services à l'enfance, le gouvernement à l'échelle locale, les transports, le travail, l'éducation et la propriété et droits civils.

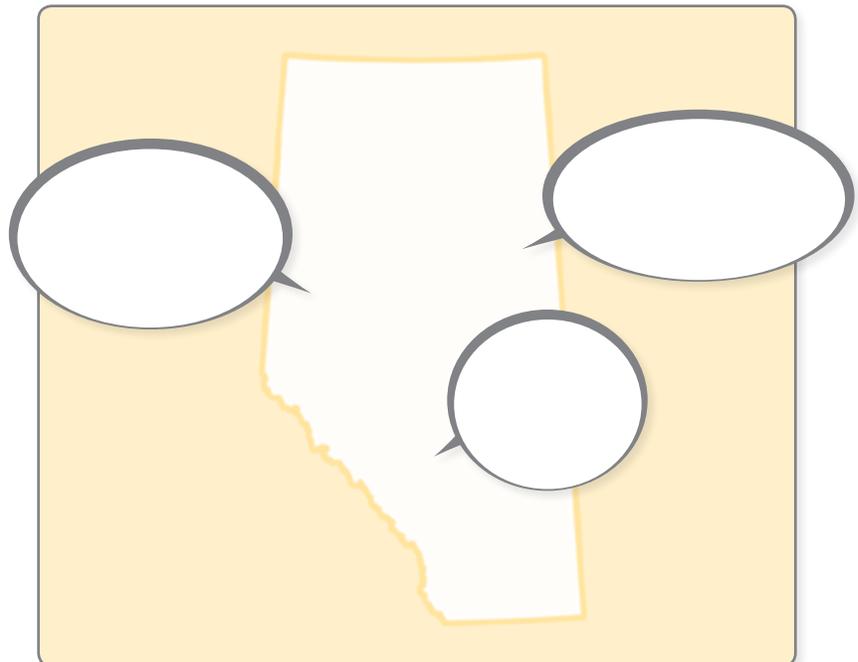
S'il s'agit d'une année d'élections, profitez-en pour examiner comment les ministères se transforment si le parti politique au pouvoir change, ou même en fonction de quel ministre on a assigné à chaque ministère.

On peut consulter la *Loi constitutionnelle de 1867* sur le site Web du ministère de la Justice à <http://laws-lois.justice.gc.ca/eng/const/page-1.html>.

- Utilisez une démarche **collaborative d'apprentissage – la stratégie du casse-tête** – pour amener chaque groupe à approfondir son examen des responsabilités du gouvernement provincial. Cette stratégie implique les étapes suivantes:

1. Attribuez à chaque membre du groupe la responsabilité d'un ou de deux (selon la taille de la classe) des ministères actuels du gouvernement provincial qui sont présentés dans la fiche de l'élève. En 2016, les responsabilités du gouvernement étaient réparties entre les ministères suivants:

- Affaires municipales
- Agriculture et foresterie
- Conseil du Trésor et finances
- Culture et tourisme
- Développement économique et commerce
- Éducation
- Emploi
- Énergie
- Enseignement supérieur
- Environnement et parcs
- Infrastructures
- Justice et procureur général
- Logement et aînés
- Relations autochtones
- Santé
- Service Alberta
- Services à la population
- Statut de la femme
- Transports



On verra à sensibiliser les élèves au fait que ces ministères reflètent l'approche du parti politique au pouvoir, tout en mettant l'accent sur les responsabilités qui incombent à tout gouvernement provincial. Les ministères peuvent être classés en quelques grandes catégories.

2. Répartissez les élèves en groupes d'« experts ». Les groupes d'experts seront composés d'un élève de chacun des groupes de l'activité sur les cartes. Les élèves auront à chercher et à recueillir de l'information sur les responsabilités des ministères du gouvernement provincial. Les élèves peuvent se servir d'un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes (p. 137)**, pour structurer leur recherche.

3. Chaque groupe d'experts préparera une présentation en vue de partager, avec les élèves de leur groupe d'origine, les résultats de leur recherche sur les responsabilités ministérielles. Incitez les groupes à trouver des façons de présenter leurs résultats aux groupes de l'activité sur les cartes de la circonscription.

4. Dites aux élèves de retourner auprès des membres de leur groupe de l'activité sur les cartes et de leur présenter l'information trouvée. Demandez aux groupes d'ajouter à leur carte de la circonscription électorale des « boîtes de légende » ou des « bulles » de bandes dessinées (soit des étiquettes faites à partir de papier de couleur ou de construction) pour décrire comment le gouvernement provincial est responsable des divers aspects de la vie des communautés ou comment il les influence.

5. Ces boîtes de légende ou bulles de bandes dessinées peuvent aussi être ajoutées aux murs de graffitis.



Place à la communication

Demandez aux élèves de travailler en petits groupes et de préparer des questions pour passer en entrevue un directeur du scrutin. Leurs questions d'entrevue peuvent porter sur ce que signifient la démocratie représentative et la démocratie directe, sur l'établissement des circonscriptions électorales et sur le lien existant entre le processus électoral et les responsabilités du gouvernement provincial.

Les entrevues peuvent se dérouler d'une des façons suivantes:

- Communiquez avec Elections Alberta pour inviter un directeur de scrutin à faire l'entrevue en classe.
- Faites une liste des questions et déléguez un groupe d'élèves pour faire l'entrevue par téléphone.
- Envoyez les questions à l'avance par courriel au directeur du scrutin, ou encore, organisez un entretien à distance, par exemple à l'aide de Skype.

Demandez aux élèves de compiler les réponses et d'en discuter. En quoi le point de vue que le directeur du scrutin a sur la démocratie ressemble-t-il ou diffère-t-il de celui développé par la classe au cours de l'apprentissage et du processus d'enquête?

Assurez-vous de ne pas abuser du temps du directeur du scrutin! Si vous optez pour une entrevue par téléphone ou par courriel, envisagez de déléguer un élève ou un groupe d'élèves pour représenter la classe.



Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à ce que le gouvernement provincial fait pour eux personnellement.

La recherche effectuée par les élèves offre une occasion d'évaluer leur compréhension des responsabilités du gouvernement provincial. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 57)**:

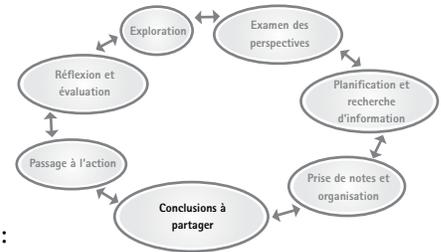
- Utilisez l'information du tableau rempli pendant la recherche des groupes d'experts pour évaluer ce que chacun comprend des responsabilités du gouvernement provincial.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.
- Demandez aux élèves de remettre la dernière page de 2-2: **Les responsabilités du gouvernement provincial** pour vérifier leur compréhension des concepts de responsabilité et de représentation.



Passons à l'action

Amenez les élèves à réfléchir à qui devrait participer à la planification et à la réalisation de leur projet.

Pour ce faire, réfléchissez et échangez sur les questions suivantes :



- Quel lien existe-t-il entre les objectifs de notre projet de classe et les responsabilités du gouvernement provincial? Devrions-nous communiquer avec notre député provincial? Si oui, comment pourrait-il soutenir notre projet?
- À qui d'autre faudrait-il parler de l'importance et des objectifs de notre projet? Y a-t-il des membres du personnel de l'école, du conseil scolaire ou de la communauté qui pourraient soutenir notre projet?
- Quelles seraient les meilleures stratégies à adopter pour obtenir le soutien de divers intervenants ou groupes envers notre projet?

Passez en revue les résultats de la recherche pour le projet de classe.

Utilisez la fiche **Communiquer et passer à l'action** (p. 148-149) pour déterminer quels sont les intervenants ou groupes susceptibles de soutenir le projet et comment leur expliquer les objectifs et l'importance du projet.



2 Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

■ J'ai des responsabilités? Moi?

À quoi penses-tu quand tu entends le mot « responsabilité »? Fais tes corvées ou fait tes devoirs? Est-ce tu associes « responsabilité » avec le rôle d'un citoyen?

Certaines des responsabilités des citoyens ont changé avec le temps. Certaines responsabilités de base sont liées à des valeurs qui sont restées les mêmes, mais les gestes qu'elles impliquent ont changé.

Dans les années 1920, de plus en plus d'enfants ont commencé à fréquenter l'école. En 1925, environ 30 % des filles et 25 % des garçons âgés de 15 à 19 ans fréquentaient l'école. Il était donc important de sensibiliser les élèves au principe de citoyenneté, lequel était alors fondé sur l'histoire et les valeurs britanniques.

Comment les responsabilités des enfants ont-elles changé avec le temps?



S'arrêter et réfléchir

Selon toi, quelles sont tes responsabilités en tant que citoyen?

En quoi ta vie serait-elle différente si tu étais né au milieu des années 1800?



Saviez-vous que...

Autrefois, les enfants canadiens devaient participer aux responsabilités de la famille. Même les très jeunes enfants avaient certaines responsabilités. À l'adolescence, les jeunes avaient déjà plusieurs responsabilités – comme celles de trouver un emploi pour contribuer au revenu familial, de participer aux travaux de la ferme, de s'occuper de la maison et des jeunes enfants, de cuisiner, de faire le ménage et d'assumer une partie de l'ensemble des tâches ménagères.

On peut dire que, avant le milieu des années 1800, l'enfance était un concept qui n'existait pas. Ce n'est qu'au début des années 1900 qu'on a commencé à voir les choses autrement : on a alors reconnu que les enfants doivent être traités différemment des adultes. Des lois ont été adoptées pour établir un âge minimum pour le travail et s'assurer que les enfants vont à l'école au lieu de travailler.

Quelles responsabilités les enfants devraient-ils avoir en tant que citoyens? De nos jours, bien des gens pensent qu'on doit enseigner aux enfants certaines des responsabilités qu'ils auront en tant qu'adultes. Dans le passé, même s'ils étaient perçus comme des adultes, en plus petits, les enfants n'avaient pas les mêmes droits qu'aujourd'hui.



Selon toi, comment tes responsabilités changeront-elles?
Utilise un organisateur graphique (comme le **Scénarimage**) pour décrire, avec des croquis, certaines des responsabilités que tu auras au fur et à mesure que tu grandiras.



2 Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?

■ Les responsabilités du gouvernement provincial

Les gouvernements ont des responsabilités envers les personnes qui les élisent. Ces responsabilités sont inscrites dans la *Loi constitutionnelle de 1867*. Celle-ci prévoit que les provinces sont responsables de:

- La santé
- Les services à l'enfance
- Le gouvernement municipal
- Les transports
- Le travail
- La propriété et les **droits civils** (ceux-ci comprennent les droits que l'on a en tant que citoyens, par exemple la liberté d'expression et de religion ou le droit à l'égalité et à la sécurité)
- L'éducation

Chaque gouvernement provincial décide de la façon d'assumer ses responsabilités. De ce fait, il arrive souvent qu'ils créent des **ministères responsables** de ces domaines.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles sur son territoire. Il gère aussi ses **finances**, dont les impôts et le budget. De plus, le gouvernement provincial fournit une multitude de services aux habitants de la province, comme émettre des actes de naissance, maintenir la sécurité du public et assurer l'application des lois.



S'arrêter et réfléchir

Que te souviens-tu avoir appris à propos de l'importance de la *Loi constitutionnelle de 1867*?



Pour en savoir plus

Pour explorer plus avant les responsabilités du gouvernement provincial, consulter le module élémentaire du site Web **Devenir électeurs**.

Aller à buildingfuturevoters.ca et explorer l'information, les illustrations et les exemples présentés dans la section **Questions Gouvernementales**.

ministères
 constitution
 responsabilités
 provinces
 droits



De quelle façon le gouvernement influence-t-il ta vie et tes activités quotidiennes? Réponds à chacune des questions. Sous chacune d'elles, tu trouveras certains thèmes. Inscris sur la ligne à droite l'ordre ou les ordres de gouvernement qui, selon toi, ont une influence sur eux.

	Toujours	Parfois	Jamais
1. Utilises-tu un réveille-matin pour te réveiller? Émissions de radio _____ Électricité _____			
2. Manges-tu des céréales au déjeuner? Étiquetage bilingue des aliments _____ Culture des céréales _____			
3. Vas-tu à l'école en autobus ou en voiture? Panneaux routiers, trottoirs et routes _____ Immatriculation des voitures et autobus _____			
4. Vas-tu parfois chez le médecin pour des examens? Soins de santé _____			
5. Fréquentes-tu le centre récréatif de ta communauté? Programmes de loisirs _____			
6. Fais-tu parfois du camping au parc? Parc provincial _____ Parc national _____			
7. Pratiques-tu un sport d'équipe? Terrains de jeu _____ Aréna _____			
8. As-tu déjà eu un emploi à temps partiel? Lois sur la sécurité du travail _____			
9. Visites-tu parfois des personnes âgées, des aînés? Centres pour personnes âgées _____			
10. As-tu déjà assisté à une élection organisée à ton école ou à ton centre sportif? Élections _____			



La page Web ci-dessous contient une liste de ministères du gouvernement de l'Alberta de 2016. Selon toi, quelle est la responsabilité de chacun de ces ministères? Écris le nom du ministère dans le tableau à côté du champ de responsabilité.

■ Ministères provinciaux du gouvernement de l'Alberta de 2016

Gouvernement

Cherche

Affaires municipales

Agriculture et foresterie

Conseil du Trésor et finances

Culture et tourisme

Développement économique et commerce

Éducation

Emploi

Énergie

Enseignement supérieur

Environnement et parcs

Infrastructures

Justice et procureur général

Logement et aînés

Relations autochtones

Santé

Service Alberta

Services à la population

Statut de la femme

Transports

Champ de responsabilité	Ministère concerné	Champ de responsabilité	Ministère concerné
Santé		Propriété et droits civils	
Service à l'enfance		Éducation	
Gouvernement municipal		Environnement et ressources	
Transports		Finances	
Travail		Services aux résidents	



Informe-toi sur les responsabilités de deux ministères en particulier. Organise ta recherche et prends note de l'information trouvée en te servant d'un organisateur graphique (comme le Tableau à trois colonnes ci-dessous).

Réponds aux questions suivantes dans la colonne du milieu. Ajoute aussi tes propres questions.

Pour en savoir plus



Pour en savoir plus sur les responsabilités du gouvernement de l'Alberta, poursuis ton exploration de ce que fait chaque ministère provincial. Rends-toi sur le site Web du gouvernement de l'Alberta et cherche la liste des ministères à www.alberta.ca/ministries.cfm.

1. Quelle est la principale raison d'être de ce ministère?
2. Quelles sont les deux ou trois principales responsabilités de ce ministère?
3. Quels sont les services, installations ou programmes que ce ministère fournit aux résidents de l'Alberta?
4. Quelle influence ce ministère a-t-il sur ta vie quotidienne?
5. _____
6. _____

Ministère	Raison d'être et responsabilités Services, installations ou programmes	Source d'information

■ Responsabilités des représentants élus

Être membre de l'Assemblée législative (autrement dit, député provincial), c'est un travail à temps plein et c'est un travail important. Les députés représentent toutes les personnes qui vivent dans la circonscription électorale où ils ont été élus – peu importe pour qui ces personnes ont voté, si elles ont voté ou non ou même si elles ont le droit de vote ou non. Les députés ont la responsabilité d'aider les habitants de leur circonscription à régler certains problèmes et de répondre à leurs préoccupations.

À l'Assemblée législative, les députés provinciaux présentent les vues de leurs électeurs à leurs collègues en proposant des projets de loi et en débattant ou en discutant certaines questions. Les députés échangent avec les autres membres élus de l'Assemblée et avec les ministres.

Les députés effectuent la plus grande partie de leur travail dans leur circonscription électorale. Ils doivent être à l'écoute des problèmes, des questions, des idées et des opinions des personnes qu'ils représentent.

Les députés provinciaux doivent traiter avec des **groupes d'intérêts**, c'est-à-dire des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers. Connais-tu des groupes qui, dans ta communauté, se préoccupent de questions importantes, comme l'environnement, les services à l'enfance, la santé, la conduite en état d'ébriété ou l'éducation? Il arrive que ces groupes rencontrent leur député provincial. Si ce dernier soutient leur cause, il pourrait proposer une nouvelle loi ou résolution à l'Assemblée législative ou écrire une lettre à un ministre.

En plus de rencontrer les résidents de leur circonscription électorale, les députés provinciaux se tiennent informés sur des questions d'intérêt public, préparent des discours et participent à des réunions où ils discutent de diverses questions et politiques.

■ Prise de décisions

Les députés doivent souvent prendre position sur des questions ou des décisions. La perspective ou le point de vue qu'ils adoptent dépend de la plate-forme du parti politique auquel ils appartiennent, des opinions de leurs électeurs et de leurs convictions personnelles. Les députés recueillent de l'information auprès du plus grand nombre possible de résidents de leur circonscription à l'occasion d'assemblées publiques, de leurs contacts quotidiens avec le public et de tribunes organisées par les médias locaux. Les députés discutent ensuite de ces questions en réunions privées (**appelées réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.

décisions
problématiques
positions
assemblées publiques
vote

Les membres du caucus décident en groupe des positions de leur parti. À l'Assemblée, les députés provinciaux votent habituellement en respectant la ligne de leur parti, selon ce que le caucus aura déjà décidé. Il arrive parfois que les députés votent comme ils jugent bon au lieu d'adopter la position du caucus. Si les députés jugent que la position du caucus est contraire à celles des personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale, ou que cette position les désavantage, il se peut qu'ils votent contre la position de leur caucus.

Les **ministres du Cabinet** sont des députés chargés d'un ministère particulier; ils sont en mesure d'influencer les politiques et programmes de ce ministère. Quand l'Assemblée législative est dissoute avant une élection, les membres du Cabinet conservent leurs fonctions de ministre, mais non celles de député. Même s'ils doivent représenter les résidents de leur circonscription électorale, les ministres sont surtout responsables des politiques et interventions de leur ministère.



Saviez-vous que...

Les ministres doivent traiter avec de nombreuses personnes et de nombreux groupes différents. Le ministre de l'Énergie, par exemple, doit non seulement rendre des comptes à ses électeurs, mais aussi se charger de toutes les questions relatives à son ministère. Voici une liste partielle des personnes ou des groupes avec lesquels le ministre de l'Énergie pourrait avoir à traiter:

- Le personnel technique du ministère de l'Énergie et de la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta
- Les promoteurs, producteurs et revendeurs de l'industrie du gaz naturel, du pétrole, de l'électricité, des ressources minérales et de la pétrochimie
- Les responsables du transport d'énergie (par exemple, des pipelines ou de la transmission d'électricité)
- Les groupes environnementaux et les organisations non gouvernementales
- Les intervenants du secteur des énergies renouvelables
- Les experts techniques de l'industrie et du milieu universitaire
- Divers comités et groupes formés pour étudier certaines questions qui concernent l'énergie
- Les députés des partis d'opposition, en particulier les critiques en matière d'énergie
- Les représentants du secteur de l'énergie et des mines du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux ou territoriaux et des gouvernements municipaux
- Les représentants du secteur de l'énergie de pays étrangers
- Les représentants des médias
- Les consommateurs et les contribuables de la province

■ Députés du parti au pouvoir

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois. De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi. Ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis d'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis d'opposition donnent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**. Par exemple, un critique de l'environnement peut discuter avec le ministre de l'Environnement, lui suggérer des politiques et priorités différentes et veiller à ce que certaines questions continuent d'être débattues en public. Les critiques de l'opposition, tout comme les ministres auxquels ils sont « jumelés », sont à l'écoute des préoccupations et des idées de divers intervenants et groupes d'intérêt de partout dans la province.



SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?

Le processus électoral illustre un des principes fondamentaux de la démocratie : celui de participation des citoyens. Le processus électoral met aussi en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. La **session d'apprentissage 3** invite les élèves à mettre en application leur compréhension et à faire preuve de curiosité et de respect envers les valeurs associées aux processus démocratiques comme les élections.



Dans cette séance d'apprentissage, les élèves acquièrent, démontrent et appliquent des compétences en:

- Reconnaisant et sopesant les valeurs de **citoyenneté** qui font partie des processus démocratiques afin de susciter des occasions de participation au sein des communautés
- **Réfléchissant de manière critique** aux enjeux et possibilités liés au processus électoral et en **résolvant des problèmes**
- Développant et en démontrant des habiletés de **communication** orales, écrites et visuelles, et en participant à un processus de **collaboration**
- Appliquant un processus de recherche et en interprétant les données pour **traiter l'information** et analyser les enjeux



Matériel nécessaire

Fiches de l'élève

- 3-1: Le vote et les élections (pp. 83-84)
- 3-2: Voter: le pour et le contre (pp. 85-91)
- 3-3: Vivre une élection (pp. 92-93)

Organisateurs graphiques

- Scénarimage (p. 135)
- Tableau à trois colonnes (p. 137)
- Arbre conceptuel (p. 138) ou Organigramme (p. 139)

Passons au vote! Guide de simulation d'élection

- Ce guide comprend les outils, les modèles, les fiches et les consignes nécessaires à la simulation d'une élection.

Vous pouvez commander la **Trousse de simulation d'élection** en communiquant avec Elections Alberta (en anglais seulement). Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à la page 6 du présent matériel pédagogique.



6 à 10 périodes de 45 minutes



Le document **Info pour l'enseignant 3** (pp. 120-125) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

vote

structures et fonctions

processus
électoral



Liens avec le programme

Consultez le tableau des liens avec le programme de la séquence d'apprentissage 3 aux **pages 159-160**.



Passons à l'action

Les élèves explorent des façons de mettre en œuvre leur projet de classe et planifient les étapes et activités qui y sont associées, à l'aide de :

- **Élaborer un plan d'action (p. 150)**

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (Études sociales 6.1.1.1; 6.C.8.5)			
Décrire les phases et l'importance du processus électoral (Études sociales 6.1.5.4)			
Décrire et évaluer divers modes de participation au processus démocratique de prise de décisions (Études sociales 6.1.1.4; 6.1.2.3; 6.C.4.1; 6.C.4.2)			
Examiner, évaluer et apprécier diverses sources d'information (Études sociales 6.C.1.1; 6.C.1.2; 6.C.7.1; 6.C.7.3; 6.C.7.4; 6.C.9.5; 6.C.9.6)			
Consulter diverses sources et organiser l'information trouvée (Études sociales 6.C.1.5; 6.C.5.3)			
Générer, discuter, et partager des idées innovantes (Études sociales 6.C.1.4)			
Participer au processus de résolution de problèmes et de prise de décisions en offrant des idées, des exemples et des arguments (Études sociales 6.C.4.1; 6.C.4.2; 6.C.5.3; 6.C.8.2)			
Prendre en considération différents points de vue et perspectives (Études sociales 6.C.4.2)			
Analyser des questions d'actualité (Études sociales 6.C.9.3)			
Utiliser des organisateurs graphiques pour établir des rapports entre des idées (Études sociales 6.C.4.7, 6.C.7.3)			
Formuler des questions et effectuer un sondage (Études sociales 6.C.7.2)			

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:			
Communiquer de l'information (Études sociales 6.C.8.1)			
Travailler en groupe de manière collaborative, coopérative et respectueuse (Études sociales 6.C.4.3; 6.C.5.1; 6.C.5.2; 6.C.8.5)			
Contribuer à des processus de groupe (Études sociales 6.C.5.1, 6.C.5.2; 6.C.8.5)			



Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage porte sur le rôle du processus électoral dans les sociétés démocratiques ainsi que les responsabilités des citoyens. Encouragez les élèves à analyser comment la prise de décisions s'inscrit dans le processus électoral. Demandez-leur de réfléchir à leurs possibilités de participation à ces processus décisionnels. Observez les compétences en communication et en collaboration dans l'interaction entre les élèves et l'échange d'idées et d'opinions.

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



Grille d'évaluation

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
Réfléchir de manière critique pour analyser les phases et l'importance du processus électoral (Études sociales 6.1.5.4)	Fournit une description précise et significative des phases et de l'importance du processus électoral	Fournit une description pertinente des phases et de l'importance du processus électoral	Fournit une description générale et partielle des phases et de l'importance du processus électoral	Fournit une description vague et incomplète des phases et de l'importance du processus électoral	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque signifiant de preuves sur le rendement
Décrire et évaluer divers modes de participation au processus démocratique de prise de décisions (Études sociales 6.1.1.4; 6.1.2.3; 6.C.4.1; 6.C.4.2)	Compare de manière approfondie et réfléchie l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique	Compare de manière réfléchie l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique	Compare de manière partielle l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique	Manque de cohérence en comparant l'efficacité de divers modes de participation au processus démocratique	
Participer au processus de résolution de problèmes en offrant des idées, des exemples et des arguments (Études sociales 6.C.4.1; 6.C.4.2; 6.C.5.3; 6.C.8.2)	Fournit des idées perspicaces et les exemples et arguments correspondants pour soutenir ses solutions et propositions	Fournit des idées claires et des exemples et arguments pertinents pour soutenir ses solutions et propositions	Fournit des idées générales et des exemples et arguments partiels pour soutenir ses solutions et propositions	Fournit des idées inadéquates et des exemples et arguments banals pour soutenir ses solutions et propositions	
Traiter l'information pour formuler des questions et effectuer un sondage (Études sociales 6.C.7.2)	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses: <ul style="list-style-type: none"> • pertinentes • exhaustives • engageantes 	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses: <ul style="list-style-type: none"> • ciblées • détaillées • intéressantes 	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses: <ul style="list-style-type: none"> • reliées au sujet • suffisantes • peu originales 	Formule des questions qui peuvent susciter des réponses: <ul style="list-style-type: none"> • hors de propos • incomplètes • peu intéressantes 	

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?

Activités d'apprentissage

1 Le vote et les élections

Le processus électoral provincial occupe une place importante au sein du processus démocratique.

- Distribuez aux élèves **3-1: Le vote et les élections (pp. 83-84)** et demandez-leur de lire l'introduction et de répondre individuellement au « Questionnaire minute ». Ils peuvent ensuite comparer leurs réponses à deux en donnant des arguments pour justifier chaque réponse. Suggérez aux élèves d'utiliser une démarche de consensus pour s'entendre sur les réponses.
- Discutez en classe de chaque question du questionnaire. Demandez aux équipes d'indiquer, à chaque phrase, s'ils pensent qu'elle est vraie ou fausse en pointant le pouce soit vers le haut (vraie), soit vers le bas (fausse). Demandez à chaque équipe de discuter de la démarche de consensus utilisée pour s'entendre sur une réponse. Les réponses du questionnaire sont fournies dans la section **Le vote et les élections** du module élémentaire du site Web *Devenir électeurs*.



S'arrêter et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir aux processus associés à la recherche de consensus:

- Deux têtes valent mieux qu'une.
 - Il y a souvent différentes façons de prendre en considération une information.
 - Il est important d'écouter activement les autres.
 - On change parfois d'idée en écoutant des arguments auxquels on n'avait pas pensé auparavant.
- Revenez sur les idées proposées lors des activités précédentes à propos de l'importance de participer au processus démocratique. Distribuez aux élèves **3-2: Voter: le pour et le contre (pp. 85-91)**. Attirez leur attention sur la liste des raisons citées pour voter ou pour ne pas voter.
 - Demandez-leur de travailler à deux et de classer les raisons citées dans chaque colonne par ordre de fréquence; « 1 » étant la raison la plus fréquente et « 6 » ou « 9 » étant les moins fréquentes. Discutez en classe des classifications établies et profitez de la discussion pour présenter aux élèves le sondage qu'ils effectueront auprès d'électeurs.



Recours aux TIC

Donnez du temps aux élèves pour examiner la section **Le vote et les élections** du module élémentaire du site Web *Devenir électeurs* à www.buildingfuturevoters.ca.

Il est possible d'y consulter et télécharger les ressources et les organisateurs graphiques qui s'adressent aux élèves, de les remplir en format numérique et de les sauvegarder sur ordinateur.

Le questionnaire minute se présente sous la forme d'encadrés pivotants interactifs sur la page Web. Lancez le défi aux élèves d'y répondre seuls, avec un coéquipier ou en classe. Invitez-les à réfléchir à leurs réponses (V-F) dans le contexte de l'introduction au questionnaire : Que savez-vous du vote au Canada et dans le monde? Toutes les élections sont-elles égales? Quelle est l'origine et l'évolution des processus démocratique au fil du temps?

Explorez en classe à l'aide d'un tableau blanc interactif, ou laissez les élèves, seuls ou en équipes, explorer les récits, illustrations et l'information présentés dans cette section. Encouragez-les à réagir aux questions posées, soit en discussion en classe ou par la réflexion individuelle ou en équipes.



Compétences en jeu

Discutez du processus de consensus et comment il applique à la vie quotidienne. Les compétences du consensus et de la citoyenneté créent de la flexibilité et de la résilience face à une situation nouvelle ou inconnue.

Pour en savoir plus



Le directeur général des élections doit produire un rapport sur les résultats de chaque élection et élection partielle.

Ces rapports résument le processus électoral, les dates importantes, les candidats, et les statistiques électoral. Ces rapports sont disponibles sur le site Web à www.elections.ab.ca/reports/.

Place à la communication



Communiquez avec Elections Alberta pour inviter en classe un directeur de scrutin qui aidera les élèves à planifier et à tenir leur élection. Le concours d'un directeur de scrutin peut prendre différentes formes:

Demandez au directeur de scrutin d'envoyer, par courriel ou télécopieur, les brefs électoraux de la part du directeur général des élections pour donner le coup d'envoi de la simulation. Lorsque vous communiquerez avec le directeur de scrutin, profitez-en aussi pour discuter des dates et de l'échéancier associés à la simulation.

Invitez le directeur de scrutin à venir en classe expliquer les processus électoraux ou former les élèves qui joueront le rôle de membres du personnel électoral.

Invitez le directeur de scrutin à se joindre aux élèves le jour de l'élection, par exemple en tant qu'observateur. Mentionnez aux élèves que certains pays de tradition démocratique, y compris le Canada, ont l'habitude d'envoyer des observateurs lors d'élections dans les démocraties naissantes.

Ce sondage offre aux élèves un contexte pour explorer certaines questions relatives au processus électoral et à la représentation, notamment:

- Quand et comment se tiennent les élections
 - L'inscription des électeurs
 - Les frontières des circonscriptions électorales
 - La représentation des députés provinciaux
 - Les partis politiques
 - La participation aux élections (notamment la campagne électorale, les plate-formes électoraux et le rôle des médias)
- Demandez aux élèves d'effectuer un sondage auprès d'un ou deux adultes ayant l'âge de voter (18 ans et plus). Le sondage fourni dans la fiche de l'élève pose des questions sur l'expérience relative aux élections, ainsi que sur la connaissance du processus électoral et du gouvernement provincial au pouvoir au moment présent.

- Dites aux élèves de travailler en petits groupes et de comparer les résultats de leur sondage. Les élèves peuvent se servir d'un organisateur graphique, comme le **Tableau à trois colonnes (p. 137)** pour organiser leurs résultats. À la section « Le sondage en contexte », la fiche fournit aux élèves de l'information supplémentaire sur chaque question du sondage.

Invitez chaque groupe à partager son point de vue sur le sondage avec le reste de la classe. Qu'ont-ils appris sur le processus électoral en effectuant ce sondage?

Question	Entrevue 1	Entrevue 2
Discutez-vous de politique et du gouvernement avec votre famille?	Discute souvent de politique au souper	Pas souvent

2 Vivre une élection

En faisant l'expérience d'un processus électoral, on comprend mieux comment les élections fonctionnent et pourquoi elles sont organisées et réglementées de la sorte. Se familiariser avec le processus électoral permet aussi de comprendre pourquoi il est important que les élections soient transparentes, équitables et impartiales.

- Dites aux élèves qu'ils participeront à une simulation d'élection dans laquelle ils joueront le rôle d'électeurs ou de certains des intervenants qui gèrent le processus électoral. Cette activité les amènera à explorer certains concepts associés au processus électoral dans le contexte d'une élection à laquelle prendront part les élèves de la classe, de plusieurs classes ou même de toute l'école. Présentez d'abord certains aspects du processus électoral en discutant en classe de questions comme:



Recours aux TIC

Vous trouverez plus dans la section **Le vote et les élections** du module élémentaire du site Web **Devenir électeur à buildingfuturevoters.ca**.

Demandez aux élèves de produire eux-mêmes une publicité télévisée ou radiophonique de 30 secondes pour inciter les électeurs à voter. Distribuez aux élèves un organisateur graphique, comme le **Scénarimage (p. 135)** pour les aider à organiser leur publicité.



Intégrer les matières

Demandez aux élèves de tracer un graphique de la participation électorale en Alberta. Voir: www.elections.ab.ca/reports/statistics/overall-summary-of-ballots-cast-and-voter-turnout/. Précisez-leur de concentrer leur recherche sur une circonscription électorale en particulier et d'utiliser les pourcentages de participation électorale de celle-ci pour tracer leur graphique. Les élèves peuvent utiliser un tableur électronique (comme Excel) pour concevoir leurs graphiques. Demandez- leur ensuite de comparer et d'analyser leurs résultats. Voir plus à elections.ab.ca/reports/statistics/.

Aussi, voir l'activité de **Learn Alberta** sur les graphiques à learnalberta.ca/content/mejhm/index.html?l=0. Allez à l'onglet **Statistique et probabilité** et sélectionnez **Affichage de données et graphiques**.

La ressource « **Exploring Election Data** » permet aux élèves de consulter et d'interpréter les résultats des élections provinciales de l'Alberta de 1905 à 2004 à l'aide d'un diagramme à images, d'un graphique linéaire, d'un histogramme, d'un schéma circulaire ou d'un tableau de données. Cette ressource comprend des activités imprimées, des solutions, et des stratégies d'apprentissage.

- L'inscription des électeurs : Pourquoi faut-il que tous les électeurs soient inscrits? (*Amenez les élèves à réfléchir à des points tels que l'équité, l'importance de s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois ou que seules les personnes qui demeurent vraiment dans la circonscription votent, etc.*)
- L'admissibilité des électeurs: Pourquoi établit-on des critères pour déterminer qui peut voter? (*Les élèves pourraient suggérer qu'il est important d'établir des critères pour déterminer qui peut voter pour : s'assurer que les électeurs sont assez âgés pour prendre de bonnes décisions, protéger le droit de vote des citoyens, s'assurer que les électeurs demeurent vraiment dans une circonscription électorale donnée, etc.*)
- Le processus électoral: Pourquoi est-il important de suivre le même processus à chaque élection?

- Présentez l'activité de simulation d'élection aux élèves en leur distribuant **3-3: Vivre une élection (pp. 92-93)**. Celle-ci les guide dans les questions à considérer au moment de planifier et de tenir une élection. On amène aussi les élèves à cerner les sujets qui seront au cœur de cette élection. La fiche de l'élève présente également l'activité de simulation d'élection.

Passons au vote! *Guide de simulation d'élection* fournit les modèles, les fiches et les consignes requises pour simuler une élection en classe. On peut se procurer ce guide en format PDF au www.elections.ab.ca. Vous pouvez aussi commander une trousse de simulation d'élection en communiquant avec Elections Alberta. Pour ce faire, utilisez les coordonnées fournies à la **page 6** du présent matériel pédagogique.

- L'information, les fiches et les modèles fournis dans le guide *Passons au vote!* *Guide de simulation d'élection* visent à favoriser la participation active des élèves et à les amener à se porter candidat, à réfléchir à une éventuelle appartenance à un parti politique, à mener une campagne électorale et à voter.
 - L'information est présentée sous forme de cartes-fiches à photocopier; chaque page contient de deux à quatre fiches à découper.
 - Les cartes-fiches présentent les diverses fonctions associées au processus électoral, notamment celles du personnel électoral, des candidats, des agents électoraux, des représentants des candidats, des groupes de pression et des médias.
 - Ces outils guident les élèves à travers les étapes d'un processus électoral s'inspirant de celui utilisé en Alberta.

On peut se servir de ces activités, modèles et cartes-fiches dans différents contextes:

- La tenue d'une élection simulée en classe
- La tenue d'une élection simulée entre plusieurs classes d'une même année
- L'organisation et la tenue d'une élection simulée dans toute l'école ou au conseil étudiant
- Encouragez les élèves à ajouter des commentaires sur le processus électoral sur leurs murs de graffitis.

Évaluer et réfléchir



Servez-vous d'une liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent le processus électoral.

Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves:

- Capacité à analyser la structure et les fonctions du processus électoral

L'élève démontre-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
Définir les étapes associées aux élections?			
Expliquer la raison d'être de chaque étape?			
Comparer les rôles et les responsabilités des personnes et des groupes qui y participent?			

Saviez-vous que...



Pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux jeunes hommes de 18 ans se sont battus courageusement pour le Canada. C'est pendant la période d'après-guerre qu'un mouvement s'est formé en vue d'abaisser l'âge de voter de 21 à 18 ans.

Aux élections générales de 2015, 57 % des électeurs de 18 à 24 ans ont voté.

Aux élections de 2011, ils n'étaient qu'environ 39 %.

Élections Canada. « Taux de participation électorale par groupe d'âge ». www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/vtsa&document=table1&lang=f

En année électorale...

Affichez horizontalement une grande feuille de papier. Divisez-la en trois colonnes intitulées « Faits », « Opinions » et « Indécis ». Présentez le tableau aux élèves, en leur demandant de définir « fait » et « opinion » et d'expliquer la différence entre ces deux termes.

Assurez-vous que les élèves comprennent que, contrairement aux opinions, les faits peuvent être vérifiés. Posez-leur les questions suivantes, et recueillez le plus de réponses possibles en fonction du temps dont vous disposez:

- Que savez-vous à propos de cette élection?
- Comment l'avez-vous appris?
- Que savez-vous des candidats?
- Comment l'avez-vous appris?

Après chaque réponse, demandez à la classe de déterminer s'il s'agit d'un fait (vérifiable) ou simplement d'une opinion. Écrivez la réponse dans la colonne correspondante. Si la classe ne s'entend pas sur telle ou telle réponse, inscrivez celle-ci dans la colonne « Indécis ». Une fois les réponses épuisées et inscrites au tableau, passez en revue chaque colonne. Essayez de déterminer si les réponses de la colonne « Indécis » correspondent à des faits vérifiables.

En passant en revue la colonne « Opinions », veillez à mentionner que les opinions peuvent être valables, et dites pourquoi (elles traduisent seulement des idées, des ambitions, des points de vue ou des interprétations différentes). Vous pouvez également examiner les articles de journaux ou de magazines et les dépliants ou les affiches de campagne électorale apportés par les élèves.

Activité adaptée de *Voting: What's it all about?*, par ReadWriteThink, le National Council of Enseignants of English (NCTE) et l'International Literacy Association. www.readwritethink.org/classroom-resources/lesson-plans/voting-what-about-396.html



Passons à l'action

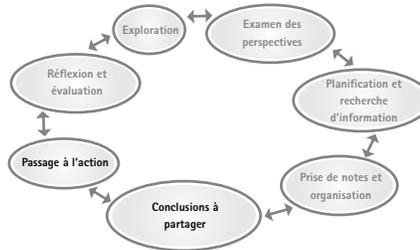
Invitez les élèves à tirer des conclusions de la recherche qu'ils ont effectuée pour leur projet de classe.

Demandez-leur d'utiliser un organisateur graphique comme **l'arbre conceptuel (p. 138)**, **l'organigramme (p. 145)**, ou élaborer **un plan d'action (p. 150)** pour déterminer quelles sont certaines des actions à envisager. Accordez aux élèves assez de temps pour mettre en branle les tâches associées au projet.

Menez une discussion sur comment les représentants élus déterminent ce qui doit être changé ou amélioré et conçoivent des plans pour faire des changements ou passer à l'action. Aidez les élèves à créer un contexte d'élection lié à leur projet de classe. Ce contexte peut impliquer certaines activités que les groupes mèneront dans le cadre de leur campagne électorale, en fonction de la nature du projet de classe. Il peut s'agir :

- D'opérations de communication et de lobbying auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement en vue de favoriser certains changements (par exemple, leur présenter un exposé, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.);
- D'un plan pour réaliser un projet en classe ou à l'école (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.);
- D'un plan pour réaliser un projet dans la communauté (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un mini-congrès, etc.).

Les candidats peuvent faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour élaborer, étendre ou réaliser les objectifs du projet.



Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la façon dont le processus électoral les influence personnellement.

La recherche effectuée par les élèves offre une occasion d'évaluer leur compréhension du processus électoral. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples preuves à l'appui et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 76)**:

- Servez-vous des travaux individuels effectués par les élèves pendant l'élection étudiante pour évaluer ce que chacun comprend du processus électoral
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe



Compétences en jeu

Mettez l'accent sur les processus de collaboration, en particulier l'acquisition du respect et de la considération rationnelle d'intérêts, de points de vue et d'opinions divers. Recherchez des signes de capacités d'écoute, de souplesse et d'aptitude au compromis.





■ Le vote et les élections

Certains croient que voter est le geste le plus important qu'un citoyen peut faire pour s'engager politiquement. Dans les démocraties, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter. Certains décident toutefois de ne pas voter.

Il ne peut y avoir de démocratie sans la tenue d'élections libres et justes. Les élections sont libres et justes quand tous sont égaux et que chaque citoyen a droit à une voix. Ainsi, le droit de vote donne à chaque personne une influence égale.

Collectivement (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les informent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Tous les ordres de gouvernement prennent des décisions importantes qui ont une influence sur la plupart des aspects de ta vie. Certaines de ces décisions concernent:

- Ton école, y compris le temps que tu passes à l'école
- L'environnement, y compris la qualité de l'air et de l'eau ou la façon dont on s'attaque au problème des changements climatiques
- Ta santé, y compris l'accès à une assurance maladie ou ce qu'on doit payer pour consulter un médecin ou acheter des médicaments
- Les personnes qu'on autorise à visiter le pays, à y travailler ou à s'y installer
- Ta sécurité, y compris la taille des services de police ou d'incendie
- Combien le gouvernement dépensera pour les missions militaires ou de maintien de la paix

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection, est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est indépendant du gouvernement. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes:

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs ont l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les participants politiques ont l'information et le soutien nécessaires pour s'assurer qu'ils suivent les règles électorales.

3 Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



S'arrêter et réfléchir

Que sais-tu à propos des élections? Selon toi, pourquoi sont-elles si importantes dans les démocraties?



S'arrêter et réfléchir

Selon toi, pourquoi Elections Alberta est-il un organisme indépendant du gouvernement?

- Le personnel électoral est formé pour s'assurer que le processus électoral se déroule correctement et qu'on présente les résultats au public.
- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.



Remplis le « Questionnaire minute » individuellement. Indique si, selon toi, les affirmations sont vraies ou fausses. Discute de tes réponses avec un camarade. Utilisez un processus de consensus pour vous entendre sur une réponse à chaque question.

- ___ 1. Dans certains pays, l'âge minimal pour voter est inférieur à 18 ans.
- ___ 2. La démocratie la plus peuplée au monde est les États-Unis.
- ___ 3. Au Canada, il est illégal de manger son bulletin de vote pendant une élection fédérale.
- ___ 4. Le vote secret est né en Australie vers 1850; c'est pourquoi on l'appelle parfois en anglais « Australien ballot ».
- ___ 5. Le mot « démocratie » vient de la Rome antique.
- ___ 6. Le Québec a été la première province canadienne à donner le droit de vote aux femmes.
- ___ 7. Dans certains pays, il est obligatoire de voter. Si une personne décide de ne pas voter, elle peut recevoir une amende ou une peine d'emprisonnement, ou devoir faire du travail communautaire.
- ___ 8. L'Alberta est la première province à tenir des élections pour élire un représentant au Sénat du Canada.

Pour en savoir plus...



Découvre les élections et le fait de vivre une élection voter dans le module élémentaire de **Devenir électeurs** au buildingfuturevoters.ca.

Consulte l'information et les exemples dans **Le vote et les élections**.

Réponds au questionnaire minute et vérifie tes réponses sur la page Web.

processus électoral
bulletin de vote
candidat
âge de voter





3 Est-ce que je voterais, si je le pouvais?

■ Voter: le pour et le contre



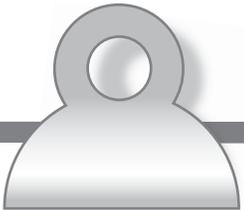
Selon toi, pourquoi certaines personnes choisissent-elles de voter, et d'autres, de ne pas voter? Examine la liste de raisons ci-dessous. Classe ces raisons par ordre de fréquence, « 1 » étant la raison te semblant la plus courante.

Ordre	Raisons souvent données pour voter	Ordre	Raisons souvent données pour ne pas voter
	<p>Pour exercer son droit – nous vivons dans une démocratie et nous avons le droit de voter – pourquoi ne pas s'en servir</p> <p>Par devoir – bien des gens pensent qu'ils ont le devoir, en tant que citoyens, de participer aux élections</p> <p>Pour soutenir un candidat ou un parti politique en particulier</p> <p>Pour s'exprimer – pour influencer la façon dont on fait les choses</p> <p>Pour faire une différence</p> <p>Parce que le système ne peut fonctionner si personne ne vote</p>		<p>N'a pas le temps</p> <p>A oublié</p> <p>Doit travailler</p> <p>N'aime aucune des options</p> <p>Ne sait pas pour qui voter</p> <p>Est à l'extérieur de la ville</p> <p>Ne s'intéresse pas à la question</p> <p>Pense que ce n'est pas important</p> <p>Ne sait pas quand et où voter</p>



Sondage

Fais une entrevue avec une ou deux personnes qui ont l'âge de voter (18 ans ou plus) en utilisant le questionnaire fourni. Ajoute tes propres questions au sondage.



Sondage

(Encerle l'information qui s'applique)

Sexe: Homme Femme

Âge: 18-24 25-34 35-44 45-54 >55

Partie I: Participation

Discutez-vous de politique et du gouvernement avec votre famille?

Pensez-vous qu'il est important de voter? Pourquoi?

Avez-vous déjà voté à une élection fédérale, provinciale ou municipale?

Avez-vous choisi de ne pas voter? Pouvez-vous expliquer pourquoi?

Quel âge aviez-vous quand vous avez voté pour la première fois?

Quand vous votez, quel est le principal facteur qui influence le plus votre choix?

(suite à la page suivante)

Partie II: Connaissances

À quelle fréquence tient-on des élections provinciales?

Qu'est-ce qu'une circonscription électorale? Dans quelle circonscription électorale demeurez-vous?

Qu'est-ce que l'inscription des électeurs? Comment inscrit-on les électeurs?

Pourquoi inscrit-on les électeurs?

Qu'est-ce qu'un député provincial?

Qui est votre député provincial, actuellement?

Qu'est-ce qu'un parti politique?

À quel parti politique appartient votre député provincial?

Combien de partis politiques y a-t-il actuellement en Alberta? Combien d'entre eux sont représentés à l'Assemblée législative?

Quel conseil donneriez-vous à de futurs électeurs sur la participation aux élections?

■ Le sondage en contexte

Quand vous votez, quel est le principal facteur qui influence votre choix?

Différentes personnes donneront différentes raisons pour expliquer leur façon de voter. Certaines votent pour un candidat en s'appuyant uniquement sur les compétences personnelles de celui-ci. D'autres votent à la fois pour un **candidat** et pour le parti politique qu'il représente (à moins que ce candidat se présente comme **indépendant**, c'est-à-dire en tant que personne qui n'est pas membre d'un parti politique particulier).

Certaines personnes écoutent non seulement ce que les candidats ont à dire, mais aussi ce que disent les chefs de parti. Les chefs de parti décrivent ce que leur parti souhaite faire s'il forme le gouvernement. Les candidats, eux, peuvent aussi mettre l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.



S'arrêter et réfléchir

Selon toi, pourquoi les gouvernements doivent-ils déclencher une élection tous les cinq ans? Qu'est-ce qui explique que l'intervalle entre deux élections puisse varier, selon toi?

À quelle fréquence tient-on des élections provinciales?

La *Loi constitutionnelle* requiert que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans. Habituellement, elles ont lieu à peu près tous les quatre ans. En Alberta, le gouvernement au pouvoir peut décider quand déclencher l'élection. Parfois, le gouvernement attend à la dernière minute pour déclencher l'élection. Dans d'autres cas, le gouvernement déclenche tôt l'élection.

Une fois l'élection déclenchée, le processus électoral démarre dans chaque circonscription électorale. Les personnes qualifiées peuvent devenir des candidats officiels et se présenter à l'élection. La plupart des candidats représentent un parti politique. Les candidats et les partis font campagne pour obtenir le soutien des électeurs. Le jour de l'élection, les électeurs admissibles peuvent déposer leur bulletin de vote à un bureau de scrutin de 9 h à 20 h.

Qu'est-ce qu'une circonscription électorale? Dans quelle circonscription électorale demeurez-vous?

Quand il est question d'élections, les électeurs ne sont pas les seuls à devoir prendre des décisions. Il faut décider, par exemple, comment diviser la province en **circonscriptions électorales**. Chaque circonscription électorale a un député. En 2016, il y avait 87 circonscriptions pour plus de 3 millions d'Albertains.

Les circonscriptions électorales sont établies par un organisme spécial, appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales. La Commission de délimitation des circonscriptions électorales est composée d'un président, qui est nommé par le lieutenant-gouverneur, et de quatre membres, qui sont appelés commissaires.

Les limites des circonscriptions sont établies surtout sur la base de leur population. Toutefois, d'autres facteurs sont considérés, comme les champs d'intérêt communs de la communauté, la géographie des lieux, les frontières naturelles (comme les rivières) et les frontières politiques (comme les limites des municipalités).

Pour en savoir plus...



Le site Web d'Élections Alberta renferme la carte des circonscriptions. On peut aussi chercher le nom de son député provincial:
streetkey.elections.ab.ca.

Les décisions de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales sont guidées par une loi appelée *Electoral Boundaries Commission Act* (« Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

S'arrêter et réfléchir



Selon toi, pourquoi est-il important de faire un suivi pour déterminer qui a voté le jour de l'élection?

Qu'est-ce que l'inscription des électeurs? Comment inscrit-on les électeurs?

Elections Alberta inscrit les noms des électeurs admissibles à une liste permanente des électeurs. Pendant les élections, une liste électorale est fournie pour chaque circonscription électorale. Elections Alberta offre aussi un service en ligne d'inscription des électeurs au www.voterlink.ab.ca.

Les électeurs admissibles peuvent aussi faire ajouter leur nom à la liste électorale le jour même de l'élection en fournissant une pièce d'identité pour prouver qui ils sont. Ils doivent alors s'inscrire en prêtant serment à leur **bureau de scrutin**, c'est-à-dire l'endroit où ils votent.

À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

député provincial
registre

élu

vote

parti politique

Pourquoi inscrit-on les électeurs?

La **liste électorale** sert à maintenir une liste exacte et à jour des électeurs admissibles. Le **registre des électeurs** sert à noter qui a voté le jour de l'élection pour s'assurer que chaque personne ne vote qu'une seule fois.

Qu'est-ce qu'un député provincial?

Les candidats qui sont élus deviennent des députés provinciaux (ou membres de l'Assemblée législative). Les députés représentent toutes les personnes qui vivent dans leur circonscription électorale – peu importe pour qui ces personnes ont voté ou si elles ont voté ou non.

Qui est votre député provincial actuel?

On trouve une liste des députés provinciaux actuels sur le site Web de l'Assemblée législative de l'Alberta au www.assembly.ab.ca (en anglais seulement).

Qu'est-ce qu'un parti politique?

Quand un groupe de personnes a des idées semblables sur les principaux sujets qui concernent les citoyens d'une société démocratique, il arrive que ces personnes forment un **parti politique**. On forme des partis politiques pour présenter des candidats aux élections. S'ils se font élire, les candidats ont une chance de mettre en pratique les idées de leur parti.

Pendant les campagnes électorales, les candidats se consacrent à promouvoir les politiques qui, selon eux, sont dans le meilleur intérêt des habitants de leur circonscription électorale. Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant le début des élections. Chaque parti **nomme** (ou sélectionne) un candidat pour le représenter dans chaque circonscription électorale. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés les indépendants.

À quel parti politique appartient votre député provincial?

Les principaux partis politiques de l'Alberta sont le Parti progressiste-conservateur, Wildrose, le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique, mais il y a aussi d'autres partis importants. Ces partis dominent aussi le paysage politique fédéral et celui des autres provinces. Les principaux partis ont une section fédérale et une section provinciale. Chacune des sections recrute ses membres et choisit ses candidats séparément.

Pour en savoir plus...



Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en joignant l'aile jeunesse d'un parti. Pour avoir de l'information sur l'aile jeunesse d'un parti ou sur les partis politiques provinciaux en général, on peut communiquer avec le siège social de chaque parti. On peut joindre les partis en consultant leur site Web. On trouve aussi cette information sur le site Web d'Elections Alberta au www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/parties/.

Combien de partis politiques y a-t-il actuellement en Alberta? Combien d'entre eux sont représentés à l'Assemblée législative?

En 2016, il y avait en Alberta dix partis politiques enregistrés:

- Le parti Alberta Greens; le parti Alberta First
- Le Parti libéral de l'Alberta
- Le Nouveau parti démocratique de l'Alberta
- Le Parti Alberta
- Le Parti crédit social de l'Alberta
- Le Parti communiste de l'Alberta
- Le Parti progressiste-conservateur de l'Alberta
- Le Reform Party de l'Alberta
- Le Parti Wildrose

Depuis les élections provinciales de 2015, cinq partis sont représentés à l'Assemblée législative de l'Alberta : le Nouveau Parti démocratique a formé le gouvernement avec 54 sièges, le Parti Wildrose, l'opposition officielle avec 22 sièges, et le Parti progressiste-conservateur a obtenu 9 sièges, le Parti libéral, 1 siège, et le Parti Alberta 1 siège.

Quel conseil donneriez-vous à de futurs électeurs sur la participation aux élections?

Les partis politiques et les candidats utilisent de nombreuses stratégies pour faire campagne, c'est-à-dire pour faire la promotion de leurs points de vue et de leur capacité à représenter les personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale. Nous pouvons tous participer activement pendant les campagnes électorales, et de diverses façons. En voici quelques-unes:

- Les candidats font souvent du porte-à-porte pendant leur campagne électorale. S'ils viennent chez toi, n'hésite pas à leur poser des questions. Les personnes qui cherchent à se faire élire seront heureuses que tu leur poses des questions. N'oublie pas que les candidats se font concurrence pour obtenir des votes. En ayant l'occasion d'expliquer la valeur des politiques de leur parti, ils espèrent convaincre les électeurs de voter pour eux.
- Interroge les candidats sur des questions qui comptent le plus pour toi. Tu sauras ainsi ce que les candidats et leur parti planifient de faire à ce sujet.
- Si tu n'as pas l'occasion de parler directement à des candidats, tu peux appeler au bureau de leur campagne électorale.
- Si certains candidats ou partis ont déjà des sièges à l'Assemblée législative, tu peux consulter les transcriptions des débats de l'Assemblée législative pour savoir comment ils ont traité certaines questions dans le passé. On trouve ces transcriptions sur le site de l'Assemblée législative au assembly.ab.ca (en anglais seulement), où il est possible de faire une recherche par mots clés. Si tu connais des détails importants sur ces sujets, tes questions seront plus pertinentes. Tu pourras aussi mieux juger à quel point les candidats connaissent ces questions et s'ils ont le même point de vue que toi.
- Si tu ne peux pas assister à ces rencontres communautaires, tu peux participer à une tribune téléphonique, regarder un débat entre candidats ou chefs de parti ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des questions importantes.
- Les médias sont une source d'information utile sur les candidats et les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux présentent tous de l'information et des articles sur les élections. L'événement le plus intéressant est l'occasion offerte aux candidats de se prononcer sur divers sujets.
- Les partis politiques et les candidats utilisent aussi diverses formes de publicité : annonces à la télévision et à la radio, publicités dans les journaux et affiches électorales. Prends le temps de réfléchir aux messages transmis par ces différentes formes de publicité.



Conçois une **affiche** ou un **scénarimage** pour une publicité télévisée qui incite les membres de ta communauté à s'inscrire pour voter à la prochaine élection.



Saviez-vous que...

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du **système majoritaire uninominal** (ou scrutin majoritaire uninominal à un tour). Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, obtiennent **le plus grand nombre de votes** – et cela, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.

Certaines démocraties utilisent plutôt un autre système électoral : la **représentation proportionnelle**. Dans ce système, chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes qu'il reçoit. Un autre système est le **vote préférentiel**, dans lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence.

Une des responsabilités du directeur général des élections consiste à préparer un rapport. Ce rapport présente les résultats officiels de l'élection et des statistiques sur la participation électorale. On peut trouver ces rapports sur le site Web d'Élections Alberta au elections.ab.ca/reports/ (en anglais seulement). Elections Alberta fournit aussi des résultats non officiels tout de suite après l'élection.

Est -ce que je
voterais, si je le
pouvais? **3**



Fiche de l'élève 3-3

vote
leadership
loi
représentation

■ Vivre une élection

Peux-tu trouver un exemple de situation où quelqu'un t'a représenté? Et toi, as-tu déjà représenté quelqu'un? Si tu diriges un groupe ou si tu en es le porte-parole, tu représentes les membres de ce groupe. Par exemple, un camarade qui assiste à une rencontre d'école peut représenter ta classe. La représentation fonctionne presque de la même façon dans le cas des gouvernements – et même des associations étudiantes.

Les associations étudiantes peuvent représenter les intérêts et les positions des élèves quand des décisions sont prises sur des sujets qui les concernent. Les associations étudiantes peuvent aussi jouer un rôle de direction pour certaines tâches d'un projet ou d'un plan d'action qui concernent la classe ou l'école.

L'élection dont vous ferez l'expérience s'inspire de la procédure décrite dans l'*Election Act* (la « Loi électorale »). L'*Election Act* est la loi qui encadre le processus électoral en Alberta.



Est-ce qu'il y a déjà une association étudiante à ton école? Si oui, comment te représente-t-elle? Quelles possibilités offre-t-elle aux élèves pour faire preuve de leadership?

Décide avec ta classe du type d'élection étudiante que vous tiendrez. Déterminez si l'élection concernera toute l'école, quelques classes ou votre classe seulement.

Quelles devraient être les responsabilités des associations étudiantes? Réfléchis à cette question pendant la préparation de l'élection étudiante. Fais une liste avec tes réponses et compare-les à celles de tes camarades.

En Alberta, il faut répondre à certains critères pour avoir le droit de voter.

Pour en savoir plus...



La section **Le vote et les élections** du module élémentaire du site **Devenir électeurs** renferme de l'information sur les processus électoral.

Allez à buildingfuturevoters.ca pour explorer l'information et les exemples présentés.

Pour avoir le droit de voter à une élection provinciale, il faut:

1. Avoir la citoyenneté canadienne
2. Avoir 18 ans ou plus
3. Résider habituellement en Alberta au moins six mois avant le jour de l'élection

Les personnes coupables d'activités électorales entachées par la corruption n'ont pas le droit de voter. L'article 45 de la *Loi électorale* précise les catégories de personnes qui n'ont pas le droit de voter.



Quels critères vont déterminer l'admissibilité des électeurs à votre élection?

Ton école est un peu comme une **circonscription électorale**, et ta classe, comme une **section de vote**. Aux élections provinciales, chaque circonscription électorale doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu aux **bureaux de scrutin** de chaque **section de vote**.



Pourquoi, selon toi, est-il important que tous les électeurs soient inscrits?

Pendant les élections provinciales, on discute habituellement des questions qui sont importantes pour les citoyens. Pendant votre élection étudiante, vous devrez discuter de questions qui sont importantes pour votre classe. Il peut s'agir de questions qui concernent directement votre classe ou votre école, ou qui sont liées à un projet sur lequel travaille ta classe ou ton école.



Selon toi, quels sont les enjeux qui compteront pendant votre élection?



Passons à l'action

Pourquoi ne pas utiliser l'élection étudiante pour faire avancer votre projet de classe? Quelles activités ou politiques seront importantes dans la campagne électorale des candidats? Vous pourriez vous inspirer des activités suivantes, selon la nature de votre projet de classe :

- Des opérations de communication et de **lobbying** auprès de députés provinciaux ou de représentants du gouvernement qui visent à apporter certains changements (par exemple, envoyer une lettre, communiquer des résultats de recherche, envoyer une invitation à venir en classe, etc.).
- Un plan pour réaliser **un projet en classe** ou à l'école (par exemple, tenir une campagne de sensibilisation à l'école, organiser des rencontres d'élèves ou des groupes de travail, organiser des rencontres le midi pour inciter les élèves à l'action, etc.).
- Un **plan pour réaliser un projet dans la communauté** (par exemple, organiser une soirée d'information communautaire, tenir une conférence de presse, diffuser un message ou mener une campagne d'intérêt public, organiser un mini-congrès, etc.).

Encouragez les candidats à faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour réaliser les objectifs de votre projet de classe.



Saviez-vous que...

L'*Election Act* (la « Loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle décrit toutes les règles et procédures à suivre pour que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir.



SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?

Le processus démocratique ne prend pas fin au terme de l'élection. Dans la **session d'apprentissage 4**, les élèves explorent comment établir des stratégies pour maintenir leur engagement à l'égard du processus électoral à l'école et dans leur milieu. Ils analysent et évaluent comment la participation des citoyens va au-delà du vote après une élection.



Dans cette séance d'apprentissage, les élèves acquièrent, démontrent et appliquent des compétences en:

- Appliquant des compétences en **citoyenneté** et en évaluant la **maturation personnelle** en explorant des moyens de contribuer et de s'engager envers le processus démocratique
- **Innovant** et en créant des occasions en générant des idées et des possibilités d'action
- Appliquant de multiples compétences, en développant et en démontrant des habiletés de **communication** orales, écrites et visuelles, et en participant à un processus de **collaboration**
- Appliquant un processus de recherche pour **traiter l'information** et transformer les idées en actions



Matériel nécessaire

Fiche de l'élève

- 4-1: Qu'est-ce qui compte? (pp. 103-104)

Organisateurs graphiques

- Tableau à deux colonnes (p. 132)
- Plan d'un texte d'opinion (p. 140)
- Signets (p. 141) ou Cartes à collectionner (p. 142)



4 à 6 périodes de 45 minutes



Le document **Fiche d'information 4** (pp. 126-129) fournit un complément d'information pouvant vous aider à soutenir l'apprentissage des élèves.

processus démocratique
participation
stratégies
impact
engagement
processus électoral



Liens avec le programme

Consultez le tableau des liens avec le programme de la **session d'apprentissage 4** aux **pages 161-162**.



Passons à l'action

Les élèves évalueront l'impact et les résultats de leurs activités, ainsi que l'efficacité de leur projet de classe.

- Évaluer notre impact (p. 151)

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?



Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il::			
Faire preuve de respect dans son écoute et ses interventions relatives à l'apprentissage des principes démocratiques (Études sociales 6.1.1.1; 6.1.1.4)			
Reconnaître l'importance de la participation des citoyens dans une société démocratique et la respecter (Études sociales 6.1.1.1; 6.1.1.4)			
Démontrer sa connaissance des principes démocratiques, y compris la notion de droits et de responsabilités des citoyens (Études sociales 6.1.1.1; 6.1.6.1; 6.1.2.3)			
Mettre en pratique ses connaissances sur le processus électoral (Études sociales 6.1.1.4; 6.1.6.3)			
Exprimer et soutenir ses opinions personnelles et diverses (Études sociales 6.C.1.3, 6.C.8.2)			
Comparer et combiner des données en vue de tirer des conclusions et de proposer des solutions créatives et innovantes (Études sociales 6.C.4.3; 6.C.4.4; 6.C.7.4)			
Reconnaître et prendre en considération différents points de vue et perspectives (Études sociales 6.C.1.1; 6.C.5.3)			
Communiquer et échanger avec les autres en vue de résoudre des problèmes liés à une question donnée (Études sociales 6.C.4.2; 6.C.4.3; 6.C.5.2; 6.C.5.4, 6.C.8.7)			
Faire preuve d'engagement à l'égard de causes communautaires (Études sociales 6.1.1.4; 6.1.6.1; 6.C.6.1)			
Réfléchir aux processus utilisés au cours du projet (Études sociales 6.C.7.11)			



Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage met l'accent sur la participation et l'engagement dans le processus démocratique. Invitez les élèves à réfléchir à la manière dont la collaboration en classe favorise l'acquisition de compétences utiles à la participation des citoyens à la démocratie. Recherchez des signes de stratégies de résolutions de problèmes qui se distinguent par leur souplesse et leur créativité. Offrez aux élèves l'occasion de compiler et d'évaluer l'information pour tirer des conclusions et proposer des solutions et des actions concrètes.

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?



Quelle est la qualité de mon travail?

Critères de réussite pour:	Oui	Bon début	Pas encore	Je le sais parce que:
Avoir contribué au travail du groupe?				
Avoir fourni de l'information et des idées?				
Avoir écouté les idées des autres?				

J'arrive de façon constante à:	La plupart du temps	Parfois	Rarement	Je le sais parce que:
Échanger des idées et des opinions avec les autres?				
Appliquer mes connaissances dans mon travail?				
Réfléchir en profondeur à ce que j'ai appris?				

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?



Grille d'évaluation

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
Reconnaître l'importance de la participation des citoyens (Études sociales 6.1.1.1, 6.1.1.4)	Donne des exemples significatifs et complets de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale	Donne des exemples pertinents de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale	Donne des exemples généraux et partiels de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale	Donne des exemples vagues et incomplets de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie globale	Aucune note n'est accordée à cause d'un manque significatif de preuves sur le rendement
Réfléchir de manière critique pour appliquer sa compréhension du processus électoral (Études sociales 6.1.1.4; 6.1.6.3)	Décrit d'une façon complète les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer	Décrit d'une façon détaillée les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer	Décrit d'une façon générale les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer	Décrit d'une façon incomplète les responsabilités et les rôles associés au processus électoral pour montrer l'importance d'y participer	
Travailler en groupe de manière collaborative (Études sociales 6.C.5.2; 6.C.4.2)	Apporte une contribution efficace au produit final et se comporte constamment de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution compétente au produit final et se comporte de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution acceptable au produit final et se comporte parfois de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution limitée au produit final et se comporte rarement, si non jamais, de façon appropriée en groupe	
Démontrer une maturation personnelle grâce à la réflexion au cours du projet (Études sociales 6.C.7.11)	Émet des réflexions approfondies et réfléchies sur le déroulement du projets	Émet des réflexions réfléchies sur le déroulement du projet	Émet des réflexions partielles sur le déroulement du projet	Émet des réflexions peu significantes sur le déroulement du projet	

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?

Activités d'apprentissage

1 Voter: une obligation ou un droit optionnel?

Qu'il s'agisse d'une année d'élections ou non, la question de la participation électorale demeure d'actualité. En se demandant si voter devrait devenir obligatoire ou demeurer un choix, les élèves auront l'occasion de faire une analyse critique du rôle central que joue le processus électoral dans les démocraties.

- Demandez aux élèves de faire le bilan de ce qu'ils ont appris sur le rôle du processus électoral dans les démocraties. Voter, est-ce un droit ou un privilège?

Explorez le sens de ces concepts avec les élèves. (*Invitez les élèves à réfléchir à ce qu'ils ont appris sur les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, notamment sur les droits politiques. Abordez la question des privilèges en tant qu'avantage ou droit qui n'est pas nécessairement accordé à tous.*)

- Élaborez avec la classe un tableau de comparaison en utilisant un organisateur graphique, comme le **Tableau à deux colonnes (p. 132)**, ou une feuille de papier grand format. Trouvez des exemples associés au vote optionnel en Alberta. Faites un remue-méninges sur les effets possibles du vote obligatoire. (*Vous pouvez encourager les élèves à consulter les taux de participation aux élections et à réfléchir à la participation des citoyens. Demandez-leur de réfléchir à la question de savoir si le vote obligatoire améliorerait cette participation.*)
- Demandez aux élèves de se servir d'un organisateur graphique, comme le **Plan d'un texte d'opinion (p. 140)**, pour soutenir une prise de position sur le droit de vote au moyen de faits et d'exemples. Amenez les élèves à construire leur plan d'argumentation autour d'une question précise, comme « **Est-ce que le vote devrait être obligatoire pour tous les citoyens?** » ou « **Le vote est-il un droit optionnel?** ». Rappelez-leur d'utiliser des faits et des exemplaires à l'appui de leur position. Demandez ensuite aux élèves de présenter leur plan à leurs camarades de classe.
- On peut aussi encourager les élèves à utiliser la même stratégie pour explorer une autre question liée au processus électoral, par exemple:
 - Abaissement de l'âge de voter
 - Établissement de dates fixes pour les élections
 - Possibilité de voter par Internet

Il se peut que les élèves suggèrent eux-mêmes des idées de questions à explorer, à étudier ou à débattre.



Recours aux TIC

Donnez du temps aux élèves pour examiner la section **Ce qui compte** du module élémentaire du site **Web Devenir électeurs** au buildingfuturevoters.ca.

Il est possible d'y consulter et télécharger les ressources et les organisateurs graphiques qui s'adressent aux élèves, de les remplir en format numérique et de les sauvegarder sur ordinateur.

Cette section présente de l'information sur les questions liées au processus électoral, y compris le vote obligatoire, le vote par Internet et l'âge pour voter.

Explorez en classe à l'aide d'un tableau blanc interactif, ou laissez les élèves, seuls ou en équipes, explorer les récits, illustrations et l'information présentés dans cette section. Encouragez-les à réagir aux questions posées, soit en discussion en classe ou par la réflexion individuelle ou en équipes.

Le **plan d'un texte d'opinion** est un organisateur graphique qui aide les élèves à préciser une affirmation ou une opinion, en lui associant des raisons, des faits et des exemples à l'appui. Ce plan peut servir de point de départ à un texte d'opinion ou à une prise de position.

On trouve au www.readwritethink.org/materials/persuasion_map/ (en anglais seulement) le plan d'un texte d'opinion en version électronique. On peut demander aux élèves de faire vérifier leur plan par des pairs ou leur enseignant.

Recours aux TIC



Invitez les élèves à consulter de nouveau le module élémentaire de la page Web **Devenir électeurs**. Ils y trouveront des exemples d'enjeux liés au processus électoral: vote obligatoire, vote par Internet et âge de voter. Explorez-le en groupe, avec des partenaires, en équipes ou à titre individuel.

Différenciation



Les exposés en petits groupes fournissent aux élèves un contexte moins intimidant pour améliorer leurs compétences. On peut offrir aux élèves diverses options pour présenter les résultats de leur travail.

- Les élèves peuvent échanger à deux. On peut demander aux partenaires de mettre au point les questions qu'ils se poseront.
- Les élèves peuvent présenter leur travail à un petit groupe, en fournissant tour à tour des opinions et des faits.
- Les élèves peuvent d'abord présenter leur exposé à leur partenaire ou à un petit groupe, puis le présenter à toute la classe.

2 Ce qui compte..

Compte tenu des rôles et des responsabilités des représentants élus, les échanges qui ont lieu entre ceux-ci et leur électorat représentent des occasions de participation démocratique.

- Demandez aux élèves de passer en revue les points de vue, idées et exemples associés à la participation politique et démocratique auxquels ils ont été exposés pendant leur enquête. Distribuez aux élèves la fiche **4-1: Qu'est-ce qui compte?** (pp. 103-104). Demandez-leur de remplir le plan d'action personnel qui y figure.

- Examinez de nouveau les murs de graffitis créés à la **session d'apprentissage 1**. Demandez aux élèves d'y ajouter d'autres points de vue sur la démocratie en se servant de bulles de bandes dessinées ou de dialogues entre des personnages.

Faites-les réfléchir à d'autres aspects de la démocratie qui ont trait au processus électoral, aux rôles et responsabilités du gouvernement provincial, à la participation des électeurs, etc.

- Demandez aux élèves de créer leur carte d'engagement personnel en suivant la démarche décrite sur leur fiche. Fournissez-leur des fiches vierges ou dites-leur d'en confectionner avec du papier de bricolage ou du papier cartonné. Ils peuvent aussi utiliser les **signets (p. 141)** ou les **cartes à collectionner (p. 142)** pour créer leurs fiches.

- Invitez les élèves à discuter, à deux ou en petits groupes, de ce qui les a le plus intéressés dans ce qu'ils ont appris sur la participation électorale.

Demandez-leur de trouver (individuellement, en petits ou en grands groupes) des façons d'inciter les adultes à voter. *(Les élèves pourraient notamment suggérer de sensibiliser les nouveaux électeurs, d'encourager les familles à parler de politique et d'élections à la maison, de réduire l'âge minimal pour voter ou d'amener les candidats et les partis politiques à discuter des questions qui sont importantes pour les jeunes.)*

- Demandez aux élèves de s'inspirer de ces idées pour concevoir des signets ou des cartes à collectionner qui incitent les citoyens à voter. Leurs œuvres devront contenir des slogans, des images, des messages ou des énoncés d'action qui mettent l'accent sur les avantages de participer au processus électoral.



Place à la communication

Réfléchissez à des façons d'amener les élèves à distribuer leurs signets aux électeurs potentiels de leur communauté. Vous pourriez les plastifier et les distribuer lors d'événements communautaires, de rencontres du comité de parents ou de rencontres parents-enseignants à l'école.

- Vous pourriez envisager d'échanger avec le directeur de scrutin sur vos stratégies pour inciter les gens à voter.
- Informez le directeur de scrutin du travail de vos élèves. Par l'intermédiaire d'Elections Alberta, invitez-le en classe pour parler aux élèves de la participation électorale.
- S'il s'agit d'une année d'élections, distribuez dans la communauté les signets ou les cartes à collectionner que la classe aura sélectionnés.



Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à l'importance de la participation dans le contexte de leur famille, de leur école et de leur communauté.

Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage permettent d'évaluer ce qu'ils comprennent du concept de participation, mais aussi de leur responsabilité individuelle et de celle des personnes qui gouvernent. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples justifications et faire appel aux critères de la **Grille d'évaluation (p. 98)**:

- Servez-vous des Tableaux à trois colonnes et du Plan d'un texte d'opinion remplis par les élèves pour évaluer comment chacun comprend l'importance du processus électoral et de la participation des citoyens.
- Servez-vous de vos observations lors des activités de la session d'apprentissage pour évaluer les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe.
- Servez-vous des signets ou des cartes à collectionner créés par les élèves pour évaluer leur capacité à mettre en œuvre des stratégies favorisant la participation.

Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils ont appris et à comment s'est fait leur apprentissage en répondant aux trois questions suivantes:

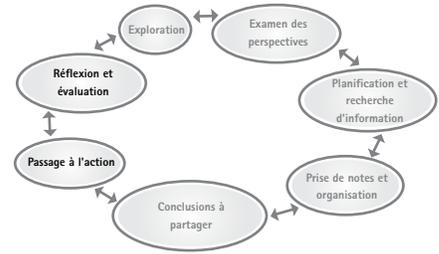
- J'ai aimé en apprendre sur... parce que...
- J'ai eu de la difficulté dans mon apprentissage de...
- Je ne savais pas que...

participation
engagement
implication



Passons à l'action

Donnez du temps aux élèves pour poursuivre leur projet. S'ils arrivent au terme du projet, amenez-les à réfléchir à ce qu'a été, selon eux, l'impact de leurs actions. Si les élèves travaillent encore sur leur projet, amenez-les à réfléchir à l'efficacité de ce qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant.



Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes et à échanger entre eux:

- Qu'est-ce qui nous a le plus inspirés jusqu'à maintenant dans notre projet?
- Avec qui avons-nous établi des liens? Quels sont les différents points de vue qui ont changé ou influencé notre travail sur le projet?
- Qu'avons-nous le mieux réussi dans notre projet? Qu'est-ce qui explique notre succès? Quels obstacles ou difficultés avons-nous dû surmonter?

Utilisez la fiche **Évaluer notre impact (p. 151)** pour guider les élèves dans l'évaluation de leur travail et la réflexion sur leur projet. Selon le type de projet et l'ampleur du travail accompli, vous pouvez demander aux élèves de remplir toute la fiche ou une partie seulement.



4 Qu'est-ce qui compte après une élection?

■ Qu'est-ce qui compte?

En effet, le travail d'Elections Alberta ne se termine pas une fois l'élection terminée. Le directeur général des élections, après s'être assuré que le processus électoral se déroule conformément à l'*Election Act* (la « Loi électorale »), doit présenter un rapport à ce sujet.

Le directeur de scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur de scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection.

Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.

Les sociétés démocratiques encouragent l'idée que tous les citoyens peuvent avoir leur mot à dire sur les décisions reliées à nos façons de vivre en société.

Une des façons de s'engager est de tenir des élections pour choisir les personnes qui vont nous représenter.

Nous pouvons aussi encourager des personnes et des groupes à exprimer leurs opinions et à agir en conséquence. De plus, nous pouvons écrire à des journaux, participer à des groupes d'action et contribuer à des événements communautaires.

Même si les enfants ne peuvent pas voter, ils peuvent participer à la société de nombreuses façons. Ils peuvent donner leur opinion à des tribunes publiques dans les médias ou sur Internet. Ils peuvent aussi adhérer à des groupes de jeunes ou à des organisations politiques. De plus en plus, les gouvernements veulent s'assurer que les jeunes puissent s'exprimer sur les questions qui les concernent.



Que feras-tu pour t'assurer qu'on tienne compte de ton opinion?

Tous les jours, tu prends des décisions et fais des gestes qui influencent les autres. Même si tu choisis de ne pas participer à un événement, tu exprimes une opinion et tu influences les autres. Réfléchis à la façon dont tu souhaites t'engager et à l'influence que tu aimerais avoir sur ta famille, tes amis, ton école ou ta communauté.

Remplis le plan d'action pour t'assurer qu'on tient compte de ton opinion!



S'arrêter et réfléchir

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas voter. Comment peuvent-ils se faire entendre, alors? Comment peuvent-ils s'assurer qu'on tient compte de leurs idées et de leurs préoccupations?

Quelle est ton opinion à propos de ton rôle de citoyen et des responsabilités que tu as en tant que citoyen?

Idées d'action

- S'engager à voter en créant et en remplissant une carte d'engagement.
- Créer un message positif ou un logo sur la participation et le porter sur un chandail ou une casquette.
- Écrire une lettre à son journal local.
- Se présenter au conseil étudiant.
- Discuter avec sa famille à propos des décisions politiques.
- Aller à la page **Ce qui compte** du module élémentaire du site Web **Devenir électeurs** pour y puiser des idées, des exemples et de l'inspiration à buildingfuturevoters.ca.

Plan d'action personnel

Les actions que j'aimerais faire	Ce que je dois savoir	Les difficultés possibles et comment les surmonter	Les façons de savoir si j'ai réussi

Fiches d'information

FICHE D'INFORMATION 1

Vue d'ensemble du gouvernement

On utilise couramment le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Or, dans le système parlementaire canadien, ce mot a un sens très précis.

Le gouvernement, c'est le groupe des élus que soutient la majorité des représentants siégeant au Parlement ou à l'assemblée législative de la province considérée. Le gouvernement a pour tâche de faire adopter des lois et de gérer les ministères qui assurent les programmes et les services qu'impliquent ces lois.

■ Le gouvernement provincial

L'équivalent provincial du Parlement est l'Assemblée législative. En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (système **unicaméral**) – l'**Assemblée législative** – et du lieutenant-gouverneur. Comme dans le système fédéral, le premier ministre et le Cabinet sont issus du même parti politique, à savoir celui qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée.

La monarchie est représentée à l'Assemblée législative de l'Alberta par le **lieutenant-gouverneur**, le chef officiel de l'État. Le premier ministre et le Cabinet gouvernent la province au nom de la monarchie. Le lieutenant-gouverneur est le représentant de la Reine en Alberta. Bien que sa fonction soit essentiellement cérémonielle, le lieutenant-gouverneur effectue plusieurs tâches, comme convoquer et dissoudre l'Assemblée législative ou donner la sanction royale aux projets de loi du gouvernement. Aucune loi ne peut être adoptée sans l'assentiment royal.

Le premier ministre nomme le lieutenant-gouverneur pour une période de cinq ans, et le gouvernement fédéral paie son salaire. Le lieutenant-gouverneur est **impartial**, c'est-à-dire qu'il ne favorise aucun parti au détriment d'un autre; il ne peut pas non plus promouvoir des politiques propres à un parti.

■ Base britannique du gouvernement

Le Parlement à deux chambres (système **bicaméral**) qui forme la base de notre gouvernement fédéral nous vient de la Grande-Bretagne. C'est au 14^e siècle que le Parlement britannique a pris sa forme actuelle : une Chambre des communes (aux membres élus) et une Chambre des lords, dont les membres sont nommés. C'est l'équivalent, au Canada, de la Chambre des communes et du Sénat..

Le fait de tenir des élections où des citoyens ordinaires élisent leurs représentants au Parlement constitue aussi un héritage britannique. En Grande-Bretagne, c'est dès le 13^e siècle qu'on a fait appel aux chefs des villages pour former le Parlement; cependant, le droit de vote n'a été étendu à la classe moyenne et à la classe ouvrière qu'au 19^e ou 20^e siècle. Les femmes, elles, ont dû attendre le courant du 20^e siècle.

■ La démocratie responsable

Au Canada, notre système de gouvernement est basé sur le principe britannique de gouvernement responsable. Cela signifie que, pour continuer à gouverner, le Cabinet doit avoir le soutien de la majorité de l'assemblée élue.

Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7^e édition), qu'on peut consulter à l'adresse www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf.

Bien que rédigé en 2003, l'article « Teaching Democracy: What Schools Need to Do » de Joseph Kahne et Joel Westheimer énonce d'intéressantes perspectives sur la manière d'inculquer les principes démocratiques. Cet article se trouve dans Internet.

On pourra également consulter (en anglais seulement) le module en ligne consacré par l'Athabasca University à la démocratie parlementaire à www.athabasca.ca/govn/parliamentary_democracy/introduction/options.html.

Recours aux TIC



Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à buildingfuturevoters.ca contient des hyperliens et informations supplémentaires.

On établit ainsi un système dans lequel le gouvernement est **responsable** devant l'assemblée, c'est-à-dire qu'il doit lui rendre des comptes.

Le principe de gouvernement responsable, qui fait partie intégrante du système canadien depuis 1867, nous vient de la Grande-Bretagne. C'est là que ce principe a d'abord été appliqué: en 1742, Sir Robert Walpole, le premier des premiers ministres britanniques, démissionna quand la Chambre des communes rejeta deux de ses principales politiques et que son gouvernement perdit le vote de défiance qui suivit.

L'expression « **gouvernement responsable** » s'applique généralement à un gouvernement qui a des responsabilités vis-à-vis du peuple. Au Canada, elle désigne une autorité exécutive qui, pour gouverner, a besoin du soutien d'une assemblée élue. En Alberta, l'autorité exécutive est constituée du premier ministre et du **Cabinet**. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée législative. Le premier ministre nomme les membres du Cabinet, qu'il choisit parmi les députés, c'est-à-dire les **membres élus de l'Assemblée législative**. C'est au pouvoir exécutif qu'il incombe de proposer des lois, de les faire adopter et de les faire appliquer.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'Assemblée, c'est qu'il est soutenu par une majorité de députés (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**. Dans le système parlementaire albertain, les gouvernements majoritaires sont généralement stables, car le vote sur les principales initiatives du gouvernement (comme les projets de loi et les budgets) tend à respecter la ligne du parti. La défaite d'une importante initiative du gouvernement entraînerait la chute de celui-ci. Par conséquent, le gouvernement doit généralement compter sur l'unité du parti pour se maintenir au pouvoir. C'est pourquoi la discipline de parti – selon laquelle les députés d'un même parti soutiennent les politiques de celui-ci à l'Assemblée – s'est imposée comme une tradition du régime parlementaire.

Le gouvernement est dit **minoritaire** si le parti au pouvoir possède moins de la moitié des sièges à l'Assemblée. Il peut lui arriver cependant de détenir la majorité s'il obtient suffisamment d'appuis de la part de membres des partis de l'opposition. Le rejet d'une politique ou d'une loi importante peut donner lieu à un **vote de défiance**. Si le résultat de ce vote n'est pas en sa faveur, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection. Les gouvernements minoritaires doivent donc consentir à des compromis avec les membres des autres partis : il arrive que leurs projets de loi et leurs priorités en matière de dépenses résultent d'un consensus entre les différents partis. Cela signifie que les membres de l'opposition exercent généralement sur les affaires de l'État une influence plus grande dans un gouvernement minoritaire que dans un gouvernement majoritaire.

■ La démocratie directe

La **démocratie directe** est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires. La Suisse est un bon exemple de pays où l'on a recours à la démocratie directe pour établir les lois et les politiques. Les électeurs suisses peuvent, par pétition ou référendum, contester une loi ou une politique. Le résultat du vote référendaire oblige le gouvernement à se conformer à la volonté des électeurs.



Pour en savoir plus

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Élections Canada www.elections.ca.

Sur le site Web des Archives de Radio-Canada, on trouve, à l'adresse <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de documents vidéo et d'articles intitulée « Le vote au Canada, droit ou privilège? ».

Le site Web **Aux Urnes!** d'Historica à l'adresse www.historica.ca/voices/index.do, présente certains points de vue sur le droit de vote et la citoyenneté, notamment la perspective historique et celle des jeunes.

Recours aux TIC



Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs à buildingfuturevoters.ca* contient des hyperliens et informations supplémentaires.

Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7^e édition), qu'on peut consulter à l'adresse www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf.

Les liens associés à chaque ministère fournissent une liste de responsabilités, une vue d'ensemble du ministère et une lettre du premier ministre décrivant les priorités et les responsabilités de chaque ministère.

Vous pourriez suggérer aux élèves d'utiliser ce site; il se peut toutefois que certains aient besoin d'aide pour accéder à l'information et l'interpréter.

Le site du gouvernement actuel se trouve au www.alberta.ca.

Les élèves y trouveront la liste complète des ministères et des politiques qu'ils pourront explorer.

On peut consulter la *Loi constitutionnelle de 1867* sur le site Web du ministère de la Justice au <http://laws.justice.gc.ca/fra/const/1.html>.

FICHE D'INFORMATION 2

Les responsabilités particulières du gouvernement provincial

La *Loi constitutionnelle de 1867* (auparavant connue sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*) attribue aux provinces les champs de responsabilité suivants : la santé, les services à l'enfance, le gouvernement à l'échelle municipale, les transports, le travail, la propriété et les droits civils, ainsi que l'éducation. Chaque gouvernement provincial prend des décisions sur la façon d'assumer ces responsabilités. Pour ce faire, il arrive souvent qu'ils créent des **ministères** chargés de ces champs de responsabilité.

Le gouvernement provincial est aussi responsable des questions qui concernent l'environnement et les ressources naturelles sur son territoire. Il gère également ses propres **finances**, dont les impôts et le budget. De plus, le gouvernement provincial fournit une multitude de services aux habitants de la province, comme émettre des actes de naissance, maintenir la sécurité publique et assurer l'application des lois.

Les champs de responsabilité des ministères sont habituellement constants; il se peut toutefois que des changements y soient apportés quand un nouveau gouvernement arrive au pouvoir. Les responsabilités des ministères peuvent aussi changer si le parti politique qui détient la majorité à l'Assemblée change de chef.

Il convient de sensibiliser les élèves au fait que la composition des ministères reflète l'approche du parti politique au pouvoir, tout en les éclairant sur les responsabilités qui incombent à tout gouvernement provincial au pouvoir.

La liste suivante présente sommairement certains des principaux champs de responsabilité des ministères en place en 2016. Il importe de mentionner aux élèves que cette description est issue du site Web du gouvernement actuel et reflète les politiques de celui-ci.

Affaires municipales

Investit dans les familles et les communautés par l'entremise du gouvernement local, la sécurité publique, le logement abordable et les bibliothèques publiques afin d'aider les Albertains à atteindre leur plein potentiel

- Aide les municipalités à fournir aux Albertains un gouvernement à l'échelle locale responsable et efficace.
- Administre un système veillant à l'établissement de normes de sécurité adéquates en matière de construction et d'entretien des édifices et de l'équipement.
- Administre le réseau des conseils municipaux et le réseau des bibliothèques pour fournir un accès à des services de bibliothèques publiques de qualité aux Albertains partout dans la province.
- Coordonne, par le biais de l'Agence de gestion des urgences de l'Alberta, une approche tous risques, pan-gouvernementale et complète, de gestion des urgences dans la province.
- Tient des audiences, rend des décisions ou fournit des recommandations au Cabinet sur les questions relevant du *Municipal Government Act*

(la « Loi sur les gouvernements municipaux ») par le biais de la Commission sur l'administration municipale, un organisme quasi judiciaire indépendant.

- Le New Home Buyer Protection Board entend les appels des décisions du New Home Buyer Protection Office. Ses membres sont désignés par le ministre des Affaires municipales.
- Le Safety Codes Council est une entité constituée en vertu du Safety Codes Act, qui passe en revue les codes et normes de sécurité et soutien l'administration de la loi par le ministre.
- Gère 2,6 millions d'acres de terres publiques désignées « zones spéciales » et fournit des services municipaux dans les terres arides de l'est de l'Alberta par le biais de la Commission sur les zones spéciales.
- Les sept zones d'amélioration situées surtout dans les parcs nationaux offrent des services administratifs limités : préparation de budgets, et dans le cas de la zone d'amélioration no 9, la protection contre les incendies et les services d'ambulance.

Agriculture et foresterie

Se concentre sur le développement de l'industrie agroalimentaire en favorisant la pérennité de la ressource naturelle de l'industrie et en encourageant le développement des communautés rurales

Le ministre est responsable: des politiques publiques, lois, règlements et services nécessaires à la croissance, à la prospérité et à la diversification des secteurs agricoles, alimentaires et forestiers en Alberta; d'inspirer la confiance du public dans la gestion des feux de forêt et l'aménagement forestier, ainsi que la qualité et la sécurité des aliments; de promouvoir les pratiques durables de gestion des ressources et dirige une collaboration propice aux communautés rurales résilientes et sécuritaires.

Conseil de l'exécutif

Assure une planification stratégique efficace et un développement coordonné des politiques dans l'ensemble du gouvernement

- Soutient la planification stratégique, l'élaboration de politiques coordonnées, et la prise de décision éclairée pour le gouvernement de l'Alberta
- Aidez les ministères à communiquer et à s'entretenir avec les Albertains et à raconter leur histoire dans le monde entier

Culture et tourisme

Est responsable du développement et de la pérennité des industries culturelles, du tourisme, des arts, des loisirs, des sports, du patrimoine et du secteur à but non lucratif et bénévole en Alberta

- Promeut, élabore et soutien des programmes et services qui encouragent les Albertains à enrichir leur vie grâce à la culture et au patrimoine, les loisirs et les sports, le tourisme et les manifestations.

Est aussi responsable des commissions et fondations suivantes :

- La Fondation des arts
- La Fondation Alberta Historical Resources
- La Fondation Government House
- Alberta Sport Connection
- Travel Alberta



Pour en savoir plus

L'Encyclopédie canadienne présente un aperçu des responsabilités et des pouvoirs du gouvernement provincial, qu'elle situe dans une perspective historique. On peut consulter cet article au encyclopediecanadienne.ca/fr/article/gouvernement-provincial/.

■ Développement économique et commerce

Exerce un leadership en matière d'initiatives publiques de développement économique et l'accès par un guichet unique à de l'information et à des ressources pour les gens d'affaires et les investisseurs

- Apporte un soutien aux entreprises et à la création d'emplois par le secteur privé
- Facilite l'accès aux capitaux des petites et moyennes entreprises
- Coordonne et met en valeur la recherche et l'innovation afin d'améliorer la commercialisation des idées issues de l'Alberta et répondre aux besoins de la population, de la bonne intendance de l'environnement à de meilleurs résultats en matière de santé
- Facilite le développement des exportations et l'attraction des investissements de marchés internationaux ciblés
- Rehausse la présence nationale et internationale de l'Alberta
- Dirige les négociations de l'Alberta en matière d'accords commerciaux nationaux et internationaux

■ Éducation

Soutient les élèves, les parents, les enseignants et les administrateurs des services à la Petite enfance jusqu'à la 12e année

- Conçoit les programmes et établit les normes.
- Évalue les programmes et leurs résultats.
- Encadre le perfectionnement et la reconnaissance professionnelle des enseignants.
- Soutient les élèves ayant des besoins particuliers.
- Finance et soutient les conseils scolaires.
- Offre des services d'appui à l'éducation destinée aux autochtones et aux francophones.
- Coordonne les principaux règlements et politiques en matière d'éducation

■ Emploi

S'efforce de répondre aux besoins des employés et des employeurs en formant une main-d'œuvre qualifiée et en maintenant un milieu de travail sécuritaire, équitable et sain

- Alberta Occupational Health and Safety (OHS) travaille en concertation avec l'industrie pour favoriser la prévention des accidents, des maladies et des décès professionnels.
- Offre des services et de l'information afin d'aider les immigrants avant et après leur arrivée dans la province, et les employeurs qui embauchent des travailleurs étrangers.
- Favorise l'emploi d'un plus grand nombre d'Autochtones, de jeunes et de travailleurs d'âge mur; suit l'information sur le marché du travail afin d'aider les employeurs, les associations industrielles, les travailleurs, entre autres, à comprendre les tendances de la main-d'œuvre.
- Veille à ce que les travailleurs aient les compétences et la formation nécessaires pour connaître le succès sur le marché du travail.

■ Énergie

S'assure que les Albertains tirent un profit durable du développement énergétique et de l'exploitation responsables des ressources énergétiques et minérales

- Gère l'exploitation des ressources non renouvelables de la province, y compris le charbon, les minéraux, le gaz naturel, les produits pétrochimiques, le pétrole conventionnel et les sables bitumineux ainsi que les énergies renouvelables (éolienne, bioénergie, solaire, hydroélectrique, géothermique).
- Accorde à l'industrie le droit d'explorer et d'exploiter les ressources énergétiques et minérales
- Établit, administre et surveille l'efficacité des systèmes fiscaux et de redevances.
- Promeut l'efficacité et la conservation énergétique de la part des citoyens comme de l'industrie.
- Encourage l'intensification des investissements créateurs d'emploi et de prospérité économique.

■ Enseignement supérieur

Se concentre sur le système d'éducation aux adultes et le soutien financier aux étudiants adultes

Post-secondaires

- Collabore étroitement avec les partenaires et parties prenantes de Campus Alberta pour faire en sorte que les élèves aient les outils nécessaires à leur réussite.
- Finance les institutions post-secondaires publiques de la province, approuve les programmes d'études et délivre des attestations aux établissements privés d'enseignement post-secondaire.
- Offre des possibilités d'enseignement supérieur accessibles, abordables et de qualité à tous les citoyens de la province, y compris de l'aide financière et des bourses d'études à tous les étudiants admissibles.
- Élabore des moyens de faciliter la transition des élèves à l'intérieur du système d'enseignement supérieur.

Éducation aux adultes:

- Finance les fournisseurs de services d'éducation, incluant la recherche.
- Approuve les programmes d'études.
- Délivre des permis et attestations aux fournisseurs de services d'éducation.

Aide financière aux étudiants:

- Fournit des ressources financières aux Albertains pour faciliter leur formation post-secondaire, y compris Student Aid Alberta, du financement aux apprentis et un éventail de bourses et de bourses d'excellence.

Apprentissage et formation en entreprise:

- Définit les normes des programmes conjointement avec les entreprises.
- Conseille les apprentis et les employeurs.
- Finance les programmes approuvés.
- Certifie les apprenants.

■ Environnement et parcs

Veille à l'atteinte de résultats souhaitables sur le plan de la protection de l'environnement et au développement durable des ressources naturelles pour les Albertains

- Alberta Recycling Management Authority
- Alberta Used Oil Management Association
- Beverage Container Management Board
- Climate Change and Emissions Management Fund
- Environment Appeals Board
- Environmental Protection and Enhancement Fund
- Land Compensation Board
- Land Stewardship Fund
- Land Use Secretariat
- Natural Resources Conversation Board
- Surface Rights Board

■ Finances et Conseil du trésor

Responsable de l'analyse économique, de la planification budgétaire et de l'exercice d'une approche coordonnée et prudente à la gestion des dépenses de l'État

- Élaboration et rapports budgétaires.
- Politique économique et fiscale.
- Gère à long terme les politiques et programmes sur l'impôt, les recettes publiques et l'investissement.
- Gestion du trésor (emprunts, activités bancaires et garanties de la province).
- Normes comptables, politiques de gestion financière, planification du rendement et production de rapports gouvernementaux.
- Politique et administration fiscales.
- Réglementation et politique du secteur financier (assurance, régimes de retraite, institutions financières et marchés des capitaux de l'Alberta) et la Gaming and Liquor Commission

■ Infrastructures

Responsable de la planification et de la construction des infrastructures publiques en Alberta, comme les écoles et les hôpitaux, afin de répondre aux besoins d'une économie et d'une population en croissance constante

Est responsable:

- De la planification des infrastructures, ainsi que de la construction et de l'entretien des infrastructures de l'État
- De l'administration des subventions aux infrastructures municipales, notamment pour les égouts et le réseau hydraulique
- Du programme de rabais sur le gaz naturel

■ Justice et procureur général

Veille à ce que l'Alberta ait le système de justice le plus innovant et le plus accessible au Canada, et que les communautés de la province soient parmi les plus sûres au monde

- Promeut des communautés sûres, y compris des poursuites équitables et impartiales.
- Assure l'accès aux tribunaux, y compris un système de justice civile et pénale équitable et accessible pour la population albertaine, des services de justice accessibles et un système de justice innovant, efficace et efficient.
- Fournit des services juridiques et stratégiques au gouvernement, y compris des services et des conseils juridiques stratégiques aux ministères afin de réaliser les résultats visés par le gouvernement albertain, par la fourniture de services juridiques et stratégiques efficaces.

■ Logement et aînés

Crée des possibilités de logement abordable aux Albertains les plus démunis et aide les aînés de l'Alberta à mener une vie autonome, en bonne santé

- Offre plusieurs programmes et services qui viennent en aide aux aînés en Alberta; cette information aide aussi les soignants et les Albertains qui auront besoin de ces services dans un avenir rapproché.
- Veille à ce que les Albertains à revenu modeste aient accès à des logements abordables qui répondent à leurs besoins de base.
- Soutient un éventail de possibilités de logement existants et neufs aux familles, aux particuliers aînés et aux Albertains qui présentent des besoins particuliers
- Fournit des programmes de subventions en capitaux afin d'étendre l'offre de logement abordable de la province
- Surveille les ententes en matière de logement des logements abordables
- Veille à la saine gestion des 36 000 logements sociaux détenus ou subventionnés par la province
- Administre la prestation des programmes de supplément au loyer et autres subventions.

■ Relations autochtones

Collabore avec les communautés autochtones, le gouvernement fédéral, l'industrie et divers autres partenaires en vue d'améliorer la qualité de vie des peuples autochtones de l'Alberta

Les sections du ministère collaborent avec les leaders, communautés, organisations autochtones et les autres ordres de gouvernement pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de politiques se rapportant aux peuples autochtones de l'Alberta :

- Relations avec les Premières Nations et les Métis
- Consultation et revendications territoriales
- Développement économique autochtone
- Politiques publiques et planification
- Subventions et financement

■ Ressources humaines centrales

Embauche, formation et administration pour le compte de la fonction publique albertaine et soutien à l'administration des ressources humaines dans les ministères de la province

Les ressources humaines exercent une fonction conseil en matière de ressources humaines auprès des autres ministères de la province

■ Santé

Établit les orientations des soins de santé en Alberta, affecte le financement nécessaire, gère les programmes provinciaux et fournit une expertise en matière de gestion des maladies infectieuses

- Meilleurs résultats en matière de santé pour toute la population
- Favorise le bien-être par des initiatives axées sur la santé de la population
- Les Albertains sont soignés par des professionnels de la santé et des équipes hautement qualifiés qui exercent leur plein champ de pratique
- Veille à la qualité, à la stabilité, à la reddition de comptes et à la viabilité du système de santé

■ Service Alberta

Responsable des services comme les registres, les titres fonciers, la protection des consommateurs et l'Imprimeur de la Reine de l'Alberta

- Délivre des permis et fournit des services d'enregistrement aux consommateurs et aux entreprises, ainsi que des services liés aux transactions immobilières.
- Fournit des services collectifs aux ministères, comme la distribution postale, l'impression, la photocopie de documents et le soutien technique associé aux ordinateurs, aux téléphones et aux télécopieurs.
- Établit des normes élevées (et veille à leur promotion et à leur application) relativement à la protection des consommateurs et aux pratiques commerciales sur le marché albertain.
- Travaille de pair avec les ministères pour réduire les coûts liés aux technologies de l'information et aux processus administratifs, ainsi que le chevauchement des services entre les ministères.
- Fournit un soutien en matière de gestion de l'information et des renseignements personnels aux organismes publics qui administrent la législation sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
- Rationalise les procédures et favorise l'innovation pour permettre un accès homogène, sécuritaire et facile des services aux Albertains.
- Veille au fonctionnement uniforme des systèmes informatiques de l'appareil étatique, à la protection des renseignements personnels des Albertains, à la sécurité des opérations en ligne et à l'adoption de pratiques d'approvisionnement efficaces qui permettent des économies.
- Gère le parc automobile du gouvernement et le transport aérien.
- Met à profit le réseau provincial haute vitesse Alberta SuperNet, qui facilite l'accès des Albertains aux services gouvernementaux, d'éducation et de santé et contribue au développement des collectivités rurales de la province.

- Administre les services collectifs au gouvernement dans les comptes clients et fournisseurs, la gestion des recettes et des immobilisations, la collecte, la paie, les avantages sociaux et les rapports, les systèmes de paiement électronique ainsi que la ré-ingénierie et l'innovation institutionnelle.

■ **Services sociaux**

Œuvre à améliorer la qualité de vie des Albertains en offrant des ressources adaptées empreintes de respect et des programmes et politiques publiques innovantes et axées sur la prévention

Responsables des domaines suivants :

- Violence et intimidation
- Adoption
- Soutien à la population (Alberta Supports)
- Services aux personnes handicapées
- Famille et communauté
- Aide financière
- Placement en foyer d'accueil et dans la famille élargie
- Tutelle et curatelle
- Sans-abrisme
- Travail en Alberta

■ **Statut de la femme**

Dirige le travail du gouvernement afin d'améliorer l'égalité des sexes en Alberta

- Égalité et promotion des femmes des services à la population
- Women in Leadership – ce programme favorise le leadership des femmes au sein du gouvernement provincial

■ **Transports**

Assure la mise en place d'un système de transport de calibre mondial, sécuritaire, innovant et viable propice à l'économie et à la qualité de vie en Alberta

- Routes et autoroutes
- Conducteurs et véhicules
- Plan de sécurité routière
- Transport commercial
- Programmes de subvention
- Ressources techniques
- Consultation et sous-traitance

Pour en savoir plus

Le site Web d'Élections Alberta comprend une fonction de recherche qui permet d'obtenir de l'information sur les circonscriptions électorales et sur les députés provinciaux à partir de leur nom ou prénom. Pour accéder au lien sur les circonscriptions, rendez-vous au

<http://streetkey.elections.ab.ca/>
(en anglais seulement).

Pour consulter la liste des députés:
www.elections.ab.ca/voters/whos-my-mla/.

Vous pouvez aussi obtenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre député provincial en appelant la ligne d'information de l'Assemblée législative au 427-2826.

Cette information est également accessible en ligne au www.assembly.ab.ca (en anglais seulement).

■ Les membres de l'Assemblée législative

Les membres de l'Assemblée législative (ou députés provinciaux) représentent toutes les personnes qui vivent dans la circonscription électorale où ils ont été élus – peu importe pour qui ces personnes ont voté, si elles ont voté ou non ou même si elles ont le droit de vote ou non. Les députés ont la responsabilité d'aider les habitants de leur circonscription à régler certains problèmes et de répondre à leurs préoccupations.

Au sein de l'Assemblée législative, les députés provinciaux présentent les vues de leurs électeurs à leurs homologues en proposant des projets de loi et en débattant ou discutant certaines questions. Les députés échangent avec les autres membres élus de l'Assemblée et les ministres. Les députés effectuent la plus grande partie de leur travail dans leur circonscription électorale. Ils doivent être à l'écoute des problèmes, des questions, des idées et des opinions des personnes qu'ils représentent.

Les députés provinciaux doivent aussi traiter avec des **groupes d'intérêts**, soit des organismes ou associations qui font la promotion d'actions ou de points de vue particuliers. Il arrive que les députés rencontrent des membres de groupes ou d'organismes qui militent contre l'intimidation ou en faveur de l'environnement, de la santé mentale ou de l'éducation; il se peut que les députés soutiennent leur cause en proposant des projets de loi ou des résolutions à l'Assemblée législative ou en adressant des lettres aux ministres.

En plus de rencontrer les résidents de leur circonscription électorale, les députés provinciaux se tiennent informés sur des questions d'intérêt public, préparent des discours et participent à des réunions où ils discutent de diverses questions et politiques.

Les députés doivent souvent prendre position sur des questions ou des décisions. La perspective ou le point de vue qu'ils adoptent dépend de la plate-forme du parti politique auquel ils appartiennent, des positions défendues par leurs électeurs et de leurs convictions personnelles.

Les députés recueillent de l'information auprès du plus grand nombre possible de résidents de leur circonscription par le biais d'assemblées publiques, de leurs contacts quotidiens avec le public et de tribunes organisées par les médias locaux. Les députés discutent ensuite de ces questions en réunions privées (appelées **réunions du caucus**) avec les autres députés de leur parti.

Les membres du caucus décident en groupe des positions de leur parti. À l'Assemblée, les députés tendent à voter en respectant la ligne de leur parti, selon ce que le caucus aura décidé au préalable. Il arrive toutefois que les députés votent comme ils jugent bon au lieu d'adopter la position du caucus. En effet, si les députés jugent que la position du caucus est contraire à celles des personnes qui vivent et travaillent dans leur circonscription électorale, ou que cette position les désavantage, il arrive qu'ils votent contre la position de leur caucus.

Les **ministres** sont des députés chargés d'un ministère particulier; ils sont en mesure d'influencer les politiques et programmes de ce ministère. Quand l'Assemblée législative est dissoute avant une élection, les membres du Cabinet conservent leurs fonctions de ministres, mais non celles de députés. Même s'ils doivent représenter les résidents de leur circonscription électorale, les ministres sont surtout responsables des politiques et interventions de leur ministère.

Les **députés du parti au pouvoir** sont souvent appelés des **députés d'arrière-ban**, car ils s'assoient derrière les ministres à l'Assemblée législative. Toutefois, le terme exact pour désigner les députés du parti au pouvoir qui ne forment pas le Cabinet est « députés du gouvernement ».

Les députés du gouvernement siègent aux comités d'orientation du Cabinet; ils peuvent soutenir les **projets de loi émanant du gouvernement** qui seront discutés et débattus avant de devenir des lois.

De plus, les députés du gouvernement, tout comme les députés de l'opposition, peuvent présenter leurs propres projets de loi; ceux-ci sont alors appelés **projets de loi émanant des députés**.

Le rôle des **partis de l'opposition** est d'analyser et de critiquer les activités du gouvernement, de proposer des améliorations et de se présenter aux yeux du public comme une solution de rechange au parti au pouvoir. Il arrive souvent que les partis de l'opposition assignent à certains de leurs députés le rôle de critiques de ministères particuliers. L'ensemble des critiques de l'opposition forme ce qu'on appelle le **cabinet fantôme**. Par exemple, un critique de l'environnement peut discuter avec le ministre de l'Environnement, lui suggérer des politiques et priorités différentes et veiller à ce que certaines questions demeurent l'objet de débats publics. Les critiques de l'opposition, tout comme les ministres auxquels ils sont « jumelés », sont à l'écoute des préoccupations et des idées de divers intervenants et groupes d'intérêt de partout dans la province.



Saviez-vous que...

Les députés provinciaux peuvent aussi étudier certaines questions particulières au sein de petits comités. Les comités permanents de l'Assemblée législative comprennent des députés de divers partis qui y sont représentés.

Tous les citoyens peuvent assister aux réunions de ces comités; on peut aussi consulter la transcription de leurs délibérations sur le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.ab.ca (en anglais seulement).

Le président de chaque comité permanent ou comité spécial fait rapport à l'Assemblée. Le rapport du président fait état des conclusions du comité et de ses recommandations à l'Assemblée. L'Assemblée n'est pas tenue de suivre les recommandations du rapport; toutefois, si elle décide de le faire, le gouvernement présentera un projet de loi ou une résolution intégrant ces recommandations.



Saviez-vous que...

Les ministres doivent traiter avec de nombreux groupes et particuliers. Le ministre de l'Énergie, par exemple, doit non seulement rendre des comptes à ses électeurs, mais aussi se charger de toutes les questions relatives à son ministère. Voici une liste partielle des personnes ou des groupes avec lesquels le ministre de l'Énergie pourrait avoir à traiter:

- Le personnel technique du ministère de l'Énergie et de la Commission de l'énergie et des services publics de l'Alberta
- Les promoteurs, producteurs et revendeurs de l'industrie du gaz naturel, du pétrole, de l'électricité, des ressources minérales et de la pétrochimie
- Les responsables du transport d'énergie (par exemple, des pipelines ou de la transmission électrique)
- Les groupes environnementaux et les organisations non gouvernementales
- Les intervenants du secteur des énergies renouvelables
- Les experts techniques de l'industrie et du milieu universitaire
- Divers comités et groupes formés pour étudier certaines questions qui concernent l'énergie
- Les députés des partis de l'opposition, en particulier les critiques en matière d'énergie
- Les représentants du secteur de l'énergie et des mines du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux (ou territoriaux) et des conseils municipaux
- Les représentants du secteur de l'énergie de pays étrangers
- Les représentants des médias
- Les consommateurs et les contribuables de la province

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, voir le site Web à www.assembly.ab.ca/committees/about.html.

L'information ici est à partir de 2016.

■ Les comités de l'Assemblée législative

Les députés provinciaux siègent aussi à divers comités. Les comités de l'Assemblée législative comprennent des députés de divers partis. Quand elle tient séance, l'Assemblée législative dans son ensemble, soit tous les députés, examine en détail les projets de loi et les programmes de dépenses.

■ Fonds du patrimoine de l'Alberta

Ce comité permanent se compose de neuf membres de l'Assemblée législative, dont trois qui ne sont pas membres du parti au pouvoir. Ce comité révisé et approuve le rapport annuel; reçoit et approuve les rapports trimestriels des activités et résultats du fonds; organise des assemblées publiques avec les Albertains pour faire rapport sur ses activités de placement et leurs résultats; fait rapport à l'Assemblée législative en ce qui a trait au respect de sa mission.

■ Bureaux de services juridiques

Ce comité permanent se compose de 11 membres de l'Assemblée législative, issus de tous les partis, et tient des réunions tout au long de l'année pour discuter de questions budgétaires et de certains aspects des bureaux de services juridiques, dont celui du vérificateur général, celui du protecteur de la jeunesse, celui de l'ombudsman, celui du directeur général des élections, celui du commissaire à l'éthique, celui du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, et celui du commissaire à la protection de l'intérêt public, et il passe en revue les salaires de ces derniers chaque année. Le comité peut répondre à leurs demandes concernant des amendements proposés et faire suivre la recommandation au ministère concerné. Toutefois, il importe de signaler que le comité n'a pas le mandat d'approuver de tels amendements.

■ Comptes publics

Ce comité permanent se compose de 15 membres issus de tous les partis. Ce comité de surveillance étudie les rapports du vérificateur général de l'Alberta et les comptes publics de la province.

■ Prérogatives et élections, règlement et impression

Ce comité se réunit seulement quand l'Assemblée lui assigne un dossier. Ce comité s'occupe principalement de la question des prérogatives. Les prérogatives sont des droits propres aux députés provinciaux, comme celui d'exprimer à l'Assemblée des opinions qui prêtent à controverse sans risquer d'être poursuivis. Ce comité porte donc essentiellement sur le règlement de l'Assemblée législative.

■ Projets de loi d'intérêt privé

Ce comité se compose de 15 membres issus de tous les partis et se réunit pour étudier l'ensemble des projets de loi d'intérêt privé présentés à l'Assemblée. Ce comité examine chaque projet de loi et recommande à l'Assemblée de l'adopter ou non.

■ **Comité permanent sur l'avenir économique de l'Alberta**

Ce comité multipartite se compose de 15 membres. Il peut se réunir pour étudier un projet ou une question qui lui est soumise par l'Assemblée, ou encore de sa propre initiative, pour se pencher sur les questions de son ressort. Son mandat concerne l'agriculture et la foresterie, l'enseignement supérieur, les infrastructures, le développement économique et le commerce, la culture et le tourisme, et l'emploi.

■ **Comité permanent des familles et des communautés**

Ce comité multipartite se compose de 15 membres. Il peut se réunir pour étudier un projet ou une question qui lui est soumise par l'Assemblée, ou encore de sa propre initiative, pour se pencher sur les questions de son ressort. Son mandat concerne la santé, les services sociaux, la justice et le procureur général, l'éducation, les aînés et le logement, Service Alberta et le statut de la femme.

■ **Comité permanent de l'intendance des ressources**

Le Comité permanent de l'intendance des ressources est un comité composé de 15 membres de l'Assemblée législative. Il peut se réunir pour examiner un projet de loi ou pour examiner une question qui lui est soumise par l'Assemblée et peut également se réunir de sa propre initiative pour examiner les questions relevant de son mandat. Le mandat du comité permanent de l'intendance des ressources concerne les domaines de l'environnement et des parcs, des transports, des municipalités, du Conseil du trésor et des finances, de l'énergie et des relations autochtones.

■ **Comité permanent spécial sur les services aux députés**

Ce comité multipartite se compose de 11 membres. Il est généralement présidé par le président de l'Assemblée, qui approuve les prévisions budgétaires annuelles du bureau de l'Assemblée législative et peut modifier les règlements, les ordonnances et autres directives régissant l'administration des ressources humaines et financières du bureau. De plus, ce comité fixe les allocations des députés, le budget des bureaux de circonscription et les avantages sociaux des députés, et établit les politiques des ressources humaines, de l'informatique et de gestion financière du bureau de l'Assemblée législative.

■ **Comité sélect spécial sur l'éthique et la reddition de comptes**

Formé pour passer en revue l'*Election Act*, l'*Election Finances and Contribution Disclosure Act*, le *Conflicts of Interest Act* et le *Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act*, ce comité multipartite se compose de 17 membres. Il fait rapport à l'Assemblée un an après le début de son examen.

FICHE D'INFORMATION 3

Les élections générales provinciales

La Constitution canadienne exige que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans. En Alberta, le projet de loi 21 (*Election Amendment Act* de 2011) a imposé une période fixe de trois mois pendant laquelle doivent se tenir les élections provinciales prévues tous les quatre ans.

Les gouvernements qui attendent la fin de leur mandat légal pour déclencher des élections courent le risque d'avoir à le faire à un moment qui ne les avantage pas politiquement, ce qui réduit leurs chances de l'emporter. Inversement, les gouvernements qui déclenchent des élections très tôt (on parle alors d'élections anticipées) pour profiter de conditions politiques favorables risquent de s'attirer des critiques. La plupart des gouvernements attendent donc que les sondages indiquent un regain de popularité vers la fin de leur mandat pour déclencher des élections. La tenue d'élections est une opération complexe, qui débute bien avant que le premier ministre demande officiellement au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

■ Les circonscriptions électorales

Les électeurs ne sont pas les seuls à devoir faire des choix difficiles au moment des élections. Par exemple, les autorités doivent décider comment diviser la province en circonscriptions électorales (parfois appelées comtés), dont chacune sera représentée par un député provincial.

L'Alberta compte 87 circonscriptions électorales. Chaque circonscription est représentée à l'Assemblée législative par un député provincial. Les députés représentent toutes les personnes de leur circonscription, peu importe si elles ont voté ou non et pour qui elles ont voté. On révisé les limites des circonscriptions électorales à peu près tous les dix ans. Cette tâche incombe habituellement à un organisme spécial appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

Cette commission se compose d'un président nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et de quatre membres (ou commissaires) nommés par le président de l'Assemblée législative : deux sur la recommandation du premier ministre, les deux autres sur la recommandation du chef de l'opposition officielle, après consultation des chefs des autres partis d'opposition. Les commissaires à la délimitation des circonscriptions électorales doivent, en plus de connaître à fond la législation électorale, être au courant des besoins et aspirations des résidents de leur circonscription. La Commission établit le tracé des frontières en tenant compte principalement de la composition de la population, mais aussi des intérêts communs des habitants, des caractéristiques géographiques, des frontières naturelles (rivières, etc.) ou administratives (limites des villes et des comtés, notamment), etc. Elle fonde ses décisions en s'inspirant d'une loi appelée *Electoral Boundaries Commission Act* (« Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7^e édition), qu'on peut consulter à l'adresse www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf.

L'*Election Act* (la « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*.

Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir. On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois connexes sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/resources/legislation/election-act/ (en anglais seulement).

Recours aux TIC



Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à buildingfuturevoters.ca, contient des hyperliens et informations supplémentaires.

On peut visualiser la carte de chacune des circonscriptions électorales albertaines sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse <http://streetkey.elections.ab.ca/>.

■ L'organisation des élections

C'est à Elections Alberta, autrement dit au Bureau du directeur général des élections, qu'incombe la difficile tâche d'organiser les élections générales provinciales. Le Bureau doit veiller à:

- Mettre à jour la liste électorale (ce qui peut consister, notamment, à recenser une partie ou l'ensemble des électeurs en recueillant leur nom de porte en porte)
- Fournir aux directeurs de scrutin et à leur personnel la formation nécessaire pour mener à bien les élections
- S'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux règles
- Effectuer l'ensemble des formalités administratives associées au processus électoral
- Présenter les résultats officiels des élections

■ Le système majoritaire uninominal

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du système **majoritaire uninominal** (ou **scrutin majoritaire uninominal à un tour**). Les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes, et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % des suffrages exprimés (c'est-à-dire du nombre total de votes). Au Canada, où l'on estime qu'une représentation davantage proportionnelle est nécessaire à la Chambre des communes, il est de plus en plus question de réforme électorale.

Un autre système électoral est envisagé: la **représentation proportionnelle**, selon laquelle chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur. L'Allemagne, la Suisse et l'Irlande ne sont que quelques-uns des nombreux pays qui font appel à ce système. Un autre système électoral est celui du **vote préférentiel**, selon lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence. Ce système est utilisé en Australie. Un changement apporté au niveau fédéral peut aussi influencer sur les élections provinciales.

■ Les partis politiques

Quand un groupe de personnes éprouve des besoins similaires ou partage des idées semblables sur les principaux enjeux qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, ce groupe peut former un parti politique en vue de faire élire certains de ses membres et, ainsi, d'améliorer ses chances de voir ses objectifs atteints.

Les membres d'un parti sont en mesure d'influencer les politiciens et les gouvernements lors de l'établissement ou de la révision des grandes orientations. Pendant les campagnes électorales, les candidats s'attachent habituellement à promouvoir les politiques déjà en vigueur. Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en se joignant à l'aile jeunesse d'un parti. Les principaux partis politiques de l'Alberta sont l'Association progressiste-conservatrice de l'Alberta, le parti Wildrose, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique. L'origine de l'Association progressiste-conservatrice et du Parti libéral remonte au 19^e siècle. Le Nouveau Parti démocratique, quant à lui, a vu le jour au 20^e siècle.

Ces mêmes partis dominent aussi dans les autres provinces et sur la scène politique fédérale. De nombreux partis comportent à la fois une aile fédérale et une aile provinciale; chacune recrute ses membres et choisit ses candidats



Pour en savoir plus

La plupart des partis politiques albertains ont leurs propres sites Web, qui informent le public de leurs activités passées et à venir. On trouvera également les coordonnées de diverses personnes-ressources sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/parties/.

indépendamment. Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Pour chaque circonscription électorale, chaque parti essaie de sélectionner (« **désigner** ») un candidat qui le représentera. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés **indépendants**.

■ Faire son choix

De nombreuses raisons sont susceptibles d'orienter les électeurs dans leurs choix électoraux. Il se peut qu'ils fassent leur choix en se basant strictement sur les compétences du candidat. Il arrive aussi qu'ils votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un candidat indépendant). Au moment de faire son choix à une élection, il est important de prêter attention non seulement à ce que disent les candidats, mais aussi à ce qu'affirment les chefs de parti. Les chefs décrivent ce que leur parti entend faire s'il forme le gouvernement au pouvoir; quant aux candidats, ils mettent aussi l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

Pendant leur campagne, les candidats font souvent du porte-à-porte et répondent volontiers aux questions des électeurs, auprès desquels ils rivalisent d'ardeur pour présenter les politiques de leur parti et obtenir des suffrages. Les électeurs ont intérêt à les interroger sur les questions qui les concernent pour savoir ce que les candidats et leur parti comptent faire à ce sujet. Pour communiquer avec les candidats et participer au processus électoral, les électeurs disposent de plusieurs moyens:

- S'informer auprès des candidats ou des membres de leur association de circonscription ou de leur bureau de campagne électorale.
- Examiner comment les députés ont traité de telle ou telle question, en consultant les transcriptions des débats de l'Assemblée législative, publiées (en anglais seulement) à l'adresse www.assembly.ab.ca. Les recherches peuvent se faire par mots-clés. Si les électeurs sont au fait des détails importants sur ces sujets, leurs questions seront plus pertinentes; ils pourront aussi mieux juger du degré de connaissance qu'en ont les candidats.
- Assister aux assemblées publiques, aux débats, aux forums et aux groupes de discussion auxquels participent les candidats. L'une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la plate-forme électorale d'un parti est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Les électeurs peuvent ainsi pressentir comment les futurs députés traiteront telle ou telle question.
- Écouter une tribune téléphonique ou y prendre part, regarder un débat entre candidats ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des enjeux importants.

Les médias constituent une bonne source d'informations sur les candidats et sur les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux assurent une large couverture; le mieux est de lire ou d'entendre ce que les candidats eux-mêmes ont à dire sur tel ou tel sujet.

Pour en savoir plus



Les responsabilités du personnel électoral sont décrites (en anglais seulement) sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse www.elections.ab.ca/about-elections-alberta/.

L'information dont ont besoin les candidats et les partis politiques est publiée (en anglais seulement) à l'adresse www.electionsalberta.ab.ca/Public%20Website/political_participants.htm.

Les électeurs peuvent apporter des modifications à la liste électorale à l'aide de Voterlink à l'adresse www.voterlink.ab.ca, un service d'inscription en ligne assuré par Elections Alberta (en anglais seulement).

■ Le processus électoral en Alberta

L'élection commence officiellement quand le gouvernement en exercice adopte un **décret du lieutenant-gouverneur en conseil** et que le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur du scrutin**. La période électorale commence après la délivrance des brefs électoraux et dure en tout 28 jours. Le vote a donc lieu le 28^e jour de la période électorale. On appelle **jour des présentations** la date limite pour la nomination des candidats (qui a lieu le 10^e jour après la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (qui a lieu le 18^e jour après le jour des présentations). Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi.

Chaque directeur de scrutin prépare une **proclamation d'élection** qui contient les renseignements suivants:

- Le lieu, la date et les heures auxquels des modifications peuvent être apportées à la **liste électorale**
- Le lieu, la date et les heures de présentation des candidats, ainsi que la date prévue de la clôture des candidatures
- Le lieu, la date et les heures du vote par anticipation
- La date et les heures du vote le jour de l'élection
- Le lieu, la date et l'heure de l'annonce des résultats officiels
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du directeur de scrutin de la circonscription électorale

Une fois les brefs électoraux délivrés, les directeurs de scrutin publient dans les plus brefs délais la proclamation d'élection, la carte de leur circonscription électorale et la liste des bureaux de scrutin.

Ces renseignements sont publiés dans au moins un journal de chaque circonscription. Le directeur général des élections fournit à chaque parti politique enregistré une copie de la liste électorale et de la carte des sections de vote. Tous les partis politiques et les candidats ont le droit de recevoir cette information. Le directeur de scrutin fournit aussi ces documents aux candidats indépendants.

À partir du 5^e jour suivant la délivrance des brefs électoraux, le directeur de scrutin peut effectuer des changements à la liste électorale tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On a jusqu'à 16 h le samedi qui précède le début du vote par anticipation pour faire des changements à la liste électorale. Ces changements concernent habituellement les électeurs qui:

- N'étaient pas inscrits sur la liste électorale
- Ont déménagé après la préparation de la liste électorale
- Ont obtenu le droit de vote il y a peu de temps

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Avant de recueillir des fonds, d'effectuer des dépenses électorales et de mener campagne, les candidats doivent remplir une demande d'enregistrement du candidat auprès d'Elections Alberta. L'étape suivant la délivrance des brefs électoraux et l'enregistrement des candidats consiste à faire inscrire les noms de ceux-ci sur les bulletins de vote.

Pour avoir le droit de se porter candidat, il faut avoir la citoyenneté canadienne, être âgé d'au moins 18 ans et résider en Alberta depuis au moins six mois. Il n'est pas nécessaire de résider habituellement dans une circonscription



Pour en savoir plus

Aux personnes qui participent à un processus électoral, Elections Alberta propose des outils (en anglais seulement) dans la section Resources de son site www.elections.ab.ca/resources/. On en trouvera d'autres à l'adresse www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/forms-and-guides/.

électorale pour se porter candidat dans cette circonscription. Les membres du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ne peuvent pas se porter candidats.

Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent officiel**. L'acte de candidature doit contenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent électoral; de plus, le directeur de scrutin doit publier cette information dans un journal à grand tirage. Les agents électoraux doivent avoir le droit de vote en vertu de l'*Election Act* (la « loi électorale »), mais ne sont pas tenus de résider dans la circonscription électorale du candidat qu'ils représentent. L'agent électoral doit accepter par écrit sa nomination en signant l'acte de candidature. Aucun candidat ne peut agir à titre d'agent électoral.

Les agents sont appelés aussi **représentants des candidats**, car ils représentent ces derniers dans chaque bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Ils surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin ou bureaux d'agents d'inscription pendant les heures d'ouverture puis pendant le décompte non officiel des votes, qui a lieu après la fermeture des bureaux. Chacun des candidats a le droit de nommer au maximum quatre représentants par bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Pas plus d'un représentant par candidat ne doit se trouver présent par urne ou par bureau d'agent d'inscription. Toutefois, chaque représentant peut aller d'un bureau à l'autre au cours de la journée. Les représentants doivent par ailleurs prononcer le serment de discrétion dans le bureau où ils se rendent avant d'y remplir leurs fonctions. Ils doivent également signer le code de conduite des représentants de candidats.

Dans chaque circonscription électorale, il y a quatre façons de voter:

- Le **jour de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Il peut se trouver plusieurs bureaux de vote dans la localité où se déroule le scrutin.
- Le **scrutin par bulletin de vote spécial** est utilisé par les électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée.
- Les **bureaux de vote par anticipation** sont établis par le directeur de scrutin de chaque circonscription électorale. Ils permettent aux personnes qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance. Le personnel électoral, les candidats, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent aussi voter par anticipation si leurs fonctions officielles les empêchent de voter le jour même de l'élection dans leur bureau de scrutin. Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi, de 9 h à 20 h. Le directeur de scrutin fait connaître les dates et le lieu du vote dans un ou plusieurs journaux, sur le site Web d'Élections Alberta et dans son propre bureau.
- Le directeur de scrutin établit parfois des **bureaux de scrutin itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées. Les heures d'ouverture des bureaux de scrutin itinérants sont établies par le directeur de scrutin, en consultation avec le personnel des centres en question.

Ce n'est qu'à la fermeture des bureaux de scrutin le jour de l'élection qu'on peut compter les votes obtenus par ces quatre méthodes de scrutin. L'*Election Act* (la « loi électorale ») autorise les candidats à visiter brièvement les bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, mais elle leur interdit de faire campagne. Les étudiants et les représentants des médias sont aussi autorisés à visiter brièvement les bureaux de scrutin.

Le **bulletin de vote** est la liste des candidats parmi lesquels les électeurs doivent faire leur choix. Les noms des candidats y sont inscrits dans l'ordre alphabétique des noms de famille. On ne peut ajouter aucun titre, nom de diplôme, préfixe ou suffixe au nom des candidats. Le nom du parti politique que représente le candidat est inscrit juste au-dessous de son nom. Si le candidat ne représente aucun parti, c'est le mot « Indépendant » qui est inscrit.

Le processus électoral se déroule comme suit:

- Le scrutateur demande à chaque électeur son nom et son adresse.
- Le secrétaire du bureau de scrutin parcourt le registre du scrutin pour trouver le nom de l'électeur, auquel on a assigné un numéro dans une liste. Le secrétaire du bureau de scrutin raye le nom de l'électeur de la liste électorale, reproduite dans le registre du scrutin.
- Une fois le nom de l'électeur trouvé ou ajouté au registre du scrutin, le scrutateur fournit un bulletin de vote à l'électeur. Le numéro du bulletin correspond au numéro qui figure au registre du scrutin. Le scrutateur inscrit ses initiales au dos du bulletin.
- Le scrutateur demande ensuite à l'électeur de se rendre à l'isoloir et d'inscrire un « X » dans le cercle figurant à côté du nom du candidat de son choix. L'électeur doit ensuite plier le bulletin de vote et le remettre au scrutateur.
- Lorsqu'un électeur est dans l'isoloir, il est interdit à qui que ce soit d'y entrer ou de regarder ce qu'il y a sur le bulletin de vote. Voter est un geste privé et secret. On fait exception à cette règle si l'électeur est incapable de voter seul en raison d'un handicap physique ou s'il ne peut lire le bulletin de vote. L'électeur peut alors obtenir l'aide d'une personne qui aura d'abord prêté le serment prévu en pareil cas.
- Aucun bulletin de vote ne peut quitter le bureau de scrutin. Si l'électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » sur le bulletin de vote, puis range celui-ci dans une enveloppe distincte.
- Le scrutateur vérifie le bulletin de vote sans le déplier pour s'assurer que le numéro qui y figure est bien le même que celui fourni à l'électeur. On dépose ensuite le bulletin de vote dans l'urne électorale après avoir détaché et détruit le talon où figure le numéro d'identification.
- Le secrétaire du bureau de scrutin inscrit dans le registre que l'électeur a voté.

Les modifications législatives prescrites par l'*Election Accountability Amendment Act* de 2012 ont été appliquées pour la première fois lors de l'élection générale provinciale de 2015. Voici certains des changements qui étaient en vigueur à cette occasion:

- Les étudiants albertains qui fréquentaient un établissement éloigné de leur domicile précédent pouvaient, aux fins des élections, déclarer la ville où ils étudiaient comme leur lieu de résidence habituel.
- Les électeurs pouvaient solliciter du directeur de scrutin l'autorisation d'examiner l'acte de candidature déposé par les candidats dans leur circonscription.
- On pouvait désigner des personnes âgées de seize ou dix-sept ans comme greffiers du scrutin.
- Les directeurs de scrutin pouvaient, dans chaque bureau de vote, désigner des préposés aux renseignements chargés d'aider les électeurs et de maintenir l'ordre.
- Les représentants des candidats n'étaient plus tenus de résider dans la circonscription où ils avaient été nommés, mais ils devaient se conformer à un code de conduite établi par le directeur général des élections.
- Si une incapacité physique empêche un électeur de se rendre au bureau de vote, le greffier du scrutin et les autres membres du personnel électoral étaient autorisés à déplacer l'urne en un autre point de la localité où se déroulait le scrutin.

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 16.

FICHE D'INFORMATION 4

Après l'élection...

Le processus électoral se poursuit même après la tenue des élections. Les personnes et les groupes qui jouent un rôle dans les élections (y compris Elections Alberta et le gouvernement) ont encore d'importantes responsabilités à remplir.

Le directeur général des élections doit soumettre un rapport annuel au président de l'Assemblée législative de l'Alberta. Le rapport présente les états financiers consolidés des partis, des associations de circonscription et des candidats.

L'*Election Act* exige également au directeur général des élections de soumettre un rapport au comité permanent des charges législatives à la suite de chaque recensement, élection, la élection partielle, plébiscite ou référendum. Ce rapport fait état des résultats détaillés de chaque activité et des résultats de l'élection par section de vote.

Le directeur de scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur de scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection. Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.

■ Les questions entourant la participation électorale

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement (au niveau fédéral, provincial ou local); elle préoccupe de plus en plus les gouvernements, les membres de la classe politique – et nombre de Canadiens. Les raisons ne manquent pas; certaines reposent sur les opinions, d'autres sur les faits et les chiffres. En Alberta comme au niveau fédéral, les élections de 2015 ont entraîné des changements inattendus et mis en lumière plusieurs nouveaux enjeux. C'est ce que nous allons voir à l'aide des documents suivants, qui dépeignent les questions de mobilisation des électeurs et de participation citoyenne, statistiques à l'appui.

« Même si l'élection de 2015 a été un succès dans l'ensemble, il est devenu évident qu'un système ancré dans le 19^e siècle ne répond plus aux attentes des électeurs canadiens, qui souhaitent des services électoraux plus accessibles et pratiques, en personne ou en ligne, et de l'information numérique en temps réel. »

Bureau du Directeur général des élections du Canada. *Rapport sur la 42^e élection générale du 19 octobre 2015*, Élections Canada, 2016: p. 7.

« Une reformulation en profondeur des textes s'impose, de façon à ce que, de cadre prescriptif – ce qu'il est actuellement –, le corpus législatif devienne un outil permettant, en période électorale, de protéger les grands principes d'équité, d'accessibilité pour tous et d'intégrité des résultats, tout en se présentant sous une forme claire que les intéressés n'auront pas de mal à comprendre et à interpréter. »

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 2.

Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs à buildingfuturevoters.ca*, contient des hyperliens et informations supplémentaires.

Pour en savoir plus

On trouve sur le site Web d'Élections Alberta à www.elections.ab.ca, bon nombre de statistiques et de rapports détaillés sur les résultats des élections antérieures (en anglais seulement).

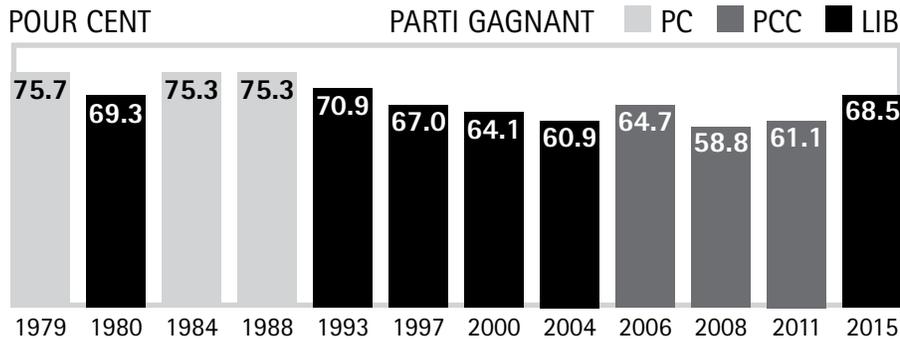
Statistique Canada met en ligne des articles sur l'engagement citoyen et la participation politique au Canada, par exemple :

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

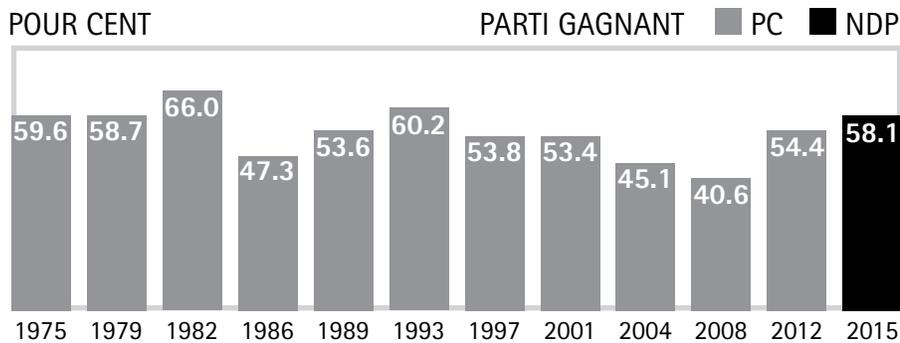
Turcotte, M. « L'engagement communautaire et la participation politique au Canada », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm

Taux de participation aux élections canadiennes

En 2003, l'Alliance réformiste conservatrice canadienne et le Parti progressiste-conservateur du Canada ont fusionné, donnant naissance au Parti conservateur du Canada (PCC).



Taux de participation aux élections provinciales en Alberta



Pour en savoir plus

Sur Internet, on trouvera une analyse complète des élections fédérales de 2015 dans la publication de l'Université de la Colombie-Britannique intitulée *Canadian Election Points de vue sur l'élection canadienne – Communication, stratégie et démocratie*. Cette publication contient de nombreux articles sur la campagne électorale de 2015 et les difficultés qu'elle a soulevées, les communications assurées par les médias et les formations politiques, les sondages d'opinion et le comportement des électeurs. L'analyse en question se trouve à l'adresse www.ubcpress.ca/canadianelectionanalysis2015/CanadianElectionAnalysis2015.pdf.

Le Conference Board du Canada a comparé les taux de participation électorale observés dans 15 pays en 2013 (en anglais seulement). www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/voter-turnout.aspx

« Depuis 2000, les Canadiens se sont rendus 6 fois aux urnes afin d'élire un premier ministre. Cela fait beaucoup d'élections fédérales en 15 ans; il y en a eu 4 au cours de la dernière décennie et l'électorat ne cache plus sa lassitude. Le taux de participation aux derniers scrutins a été catastrophique. Il a atteint un creux historique en 2008 : 58,8 % seulement des électeurs inscrits sont allés voter. Il y a plus inquiétant encore : l'apathie se manifeste parmi un nombre disproportionné de jeunes – lors de l'élection de 2011, moins de 40 % des Canadiens de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote. Peut-être les jeunes étaient-ils particulièrement désabusés ou tout simplement ne croyaient-ils pas que leurs choix pèseraient dans la balance. Peu importe : jusqu'ici, la majorité des jeunes Canadiens ne jugeait pas crucial de voter.

Il n'en a pas été de même cette année. Des changements ont été perceptibles pendant la période précédant l'élection. Les réseaux sociaux bruissaient de débats politiques. Les jeunes se passaient le mot – il fallait voter de manière stratégique –, sites Web à l'appui, comme strategicvoting.ca et voteswap.ca. Les égoportraits à saveur électorale fourmillaient sur Twitter. Sur Facebook, près de 450 000 personnes ont manifesté leur intérêt pour un rassemblement festif saluant le départ de Stephen Harper. Les jeunes ont entendu les multiples voix leur assurant que leurs suffrages étaient importants. Élections Canada s'est particulièrement efforcé de faciliter les choses aux jeunes électeurs, en ouvrant 71 bureaux de vote par anticipation dans les campus universitaires et les maisons de jeunes, à travers tout le pays. John Oliver, l'animateur de l'émission-débat « Last Week Tonight » a même pressé les Canadiens d'aller voter (depuis quand les médias américains s'intéressent-ils à la politique canadienne?). Quant à Rick Mercer, humoriste canadien bien connu, il s'est exprimé en termes passionnés sur les ondes de la radio nationale, disant à ses compatriotes qu'en se rendant aux urnes, les jeunes pouvaient tout changer.

Mercer avait raison. Les résultats électoraux qui défilaient sur les écrans dans la nuit du 19 octobre 2015 ont marqué l'histoire à plus d'un titre. Le taux de participation a bondi : près de 70 % des électeurs inscrits ont voté, soit la plus forte proportion depuis 1993 dans le cas d'une élection fédérale. La répartition par groupe d'âge n'est pas encore connue, mais on estime que le vote des jeunes a fortement contribué à la victoire retentissante du Parti libéral. »

Dorfmann, J. « The Power of Young Voters: Canada's Historic Election ». *Harvard International Review*, 4 novembre 2015. <http://hir.harvard.edu/power-young-voters-canadas-historic-election/>

« Cet article, sur la base des données de l'ESG de 2013 [Enquête sociale générale sur l'identité sociale], a démontré que les jeunes votent aux élections dans une proportion moindre que leurs aînés et qu'ils sont moins susceptibles d'avoir l'intention de voter aux prochaines élections. De même, ils ont tendance à démontrer un niveau d'intérêt envers la politique plus faible que leurs aînés. Ces tendances masquent cependant un degré relativement élevé d'engagement dans d'autres activités. En effet, plusieurs jeunes Canadiens s'engagent politiquement et civiquement, mais d'autres façons.

Les plus jeunes parmi les jeunes, soit les jeunes de 15 à 19 ans, sont les plus enclins de tous les groupes d'âge à être membres ou à participer à des groupes, des organismes ou des associations. Ils sont aussi proportionnellement les plus nombreux à participer au moins une fois par semaine à des activités de groupe ou à des rencontres.

Les jeunes de 20 à 24 ans, quant à eux, comptent parmi les plus engagés de tous dans des activités politiques telles que de signer une pétition, participer à une manifestation ou à une marche de protestation. Les jeunes universitaires se démarquaient particulièrement, présentant les taux de participation les plus élevés pour presque tous ces types d'activités. En somme, lorsqu'on élargit le spectre des différentes activités politiques et communautaires auxquelles les citoyens peuvent prendre part, force est d'admettre que les jeunes sont nombreux à démontrer de l'intérêt par rapport à la chose publique.

Cependant, la proportion d'inactifs politiques – soit ceux qui n'ont participé à aucune activité politique au cours des 12 derniers mois et n'ont pas manifesté une forte intention de voter aux prochaines élections – était plus élevée chez les jeunes. En conséquence, la faible participation électorale des jeunes promet d'être un sujet d'intérêt et de préoccupation au cours des prochaines années. »

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm

Pour en savoir plus



Une enquête a été menée auprès de 1 000 Canadiens de 18 à 25 ans sur les événements qui ont entouré récemment la mobilisation de la jeunesse et les conséquences de l'augmentation du taux de participation électorale. Les résultats en ont été publiés en 2016 dans *The Next Canada: Politics, political engagement, and priorities of Canada's next electoral powerhouse: young Canadians*, à la demande de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. <http://abacusdata.ca/the-next-canada-politics-political-engagement-and-priorities-of-canadas-next-electoral-powerhouse-young-canadians/>

Raisons avancées par ceux qui ne votent pas, selon la tranche d'âge

	18-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-44 ans (%)	45-54 ans (%)	55-64 ans (%)
Raisons liées à la vie courante	47	48	47	44	44
Trop occupé(e)	28	30	30	22	17
À l'extérieur de la ville	13	11	11	12	14
Maladie ou incapacité	5	6	7	10	14
Raisons de nature politique	38	40	42	44	43
Pas intéressé à la politique	33	33	34	34	34
Raisons liées au processus	11	8	6	7	6
Toutes autres raisons	4	5	5	5	6

Tu trouveras d'autres chiffres intéressants dans le tableau indiqué ci-dessous.

« Raisons de l'abstention au vote selon le groupe d'âge et le sexe, élections fédérales de 2015 ». Statistique Canada, 22 février 2016. www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm

Réforme électorale

Les systèmes électoraux autres que le scrutin majoritaire uninominal se classent en trois grandes catégories selon qu'ils sont à majorité simple, à représentation proportionnelle ou mixtes.

Dans un **système électoral à majorité simple**, le candidat gagnant est celui qui obtient plus de 50 % des suffrages exprimés. Différentes formules sont possibles. Par exemple, le système pourrait permettre aux électeurs de classer les candidats de leur circonscription par ordre de préférence. Si aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages lors du premier décompte, celui qui s'est classé dernier est éliminé; les autres se voient attribuer les bulletins sur lesquels le candidat éliminé était le premier choix et eux-mêmes, le deuxième choix. L'opération se poursuit jusqu'à ce qu'un des candidats obtienne la majorité requise. Un autre exemple est celui des deux tours de scrutin : si aucun candidat n'obtient la majorité la première journée électorale, on en organise une autre (généralement une ou quelques semaines plus tard), pendant laquelle ne s'affrontent que les deux candidats parvenus en tête au premier tour. Est élu le candidat qui remporte ce second tour. Ce système est utilisé en Australie et en France.

Les systèmes de **représentation proportionnelle** (RP) cherchent à accorder le pourcentage de suffrages remportés par chaque parti politique avec le nombre de sièges qui lui seront attribués à l'assemblée législative. Les systèmes à représentation proportionnelle se déclinent souvent en de multiples formules et donnent lieu à des calculs de répartition des sièges tantôt simples, tantôt complexes. Ils ne reposent pas sur des circonscriptions uninominales – généralement, les citoyens votent pour plus d'un candidat ou pour un parti politique. C'est le système que la Suède a adopté.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle. Les citoyens d'une circonscription donnée déposent deux bulletins, l'un pour élire directement leur représentant, l'autre pour appuyer un ou plusieurs partis politiques, qui occuperont à l'assemblée législative un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de suffrages exprimés en leur faveur. Au Japon et en Nouvelle-Zélande, le système électoral est mixte.

Site Internet du Gouvernement du Canada. Fiche d'information sur les systèmes électoraux.
www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale/en-savoir-plus-sur-la-reforme-electorale-au-canada/fiche-dinformation-sur-les-systemes-electoraux.html



Pour en savoir plus

Concernant le processus de consultation sur la réforme électorale, le gouvernement du Canada fournit de l'information et indique comment participer à l'exercice. www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale.html

Dans *Maclean's* est paru un article où l'on compare le processus électoral canadien actuel et quatre formules différentes adoptées par d'autres pays.

Shendruk, A. « On electoral reform, what are Canada's options? », *Maclean's*, 16 juin 2016.

www.macleans.ca/politics/making-sense-of-electoral-reform-what-are-canadas-options/

Le site Web FairVote traite également de réforme électorale. On y trouve notamment un document intitulé *Pourquoi la représentation proportionnelle? – Un aperçu des preuves*. <http://campagne2015.fairvote.ca/wp-content/uploads/2016/01/Pourquoi-la-RP-aperçu-des-preuves-v.-de-2016-01-13.pdf>

La Bibliothèque du Parlement dresse le tableau complet des possibilités de réforme dans « Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu ». www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government

Dans bien des pays, voter n'est pas seulement un droit. C'est une obligation, et le gouvernement impose aux citoyens de s'en acquitter. Au Canada, Mac Harb, politicien à la retraite, est adepte de la formule. L'ancien député libéral et sénateur rappelle, dans la Revue parlementaire canadienne (www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=168&art=1140), que l'Australie a décrété le vote obligatoire en 1924.

« Aujourd'hui, le taux de vote en Australie se maintient autour de 90 p. 100. « En Belgique, le vote obligatoire remonte à 1893. Actuellement, le taux de participation dans ce pays dépasse les 90 p. 100. »

« Les dernières élections dans l'Union européenne ont révélé le pouvoir extraordinaire des lois sur le vote obligatoire et de la culture électorale que ces lois amènent, poursuit M. Harb. Dans les États [membres] où le vote est obligatoire, le taux de participation a été remarquable, atteignant 90,8 p. 100 en Belgique, 89 p. 100 au Luxembourg et 71 p. 100 à Chypre, comparativement à 42,7 p. 100 en France, 45,1 p. 100 en Espagne et un maigre 38,8 p. 100 au Royaume-Uni ». Dans ces trois derniers pays, voter n'est pas obligatoire.

Pablo, C. « Is it time for mandatory voting? », *The Georgia Straight*, 7 octobre 2015. www.straight.com/news/551946/it-time-mandatory-voting-canada



Organisateurs graphiques

Tableau à deux colonnes

Schéma circulaire

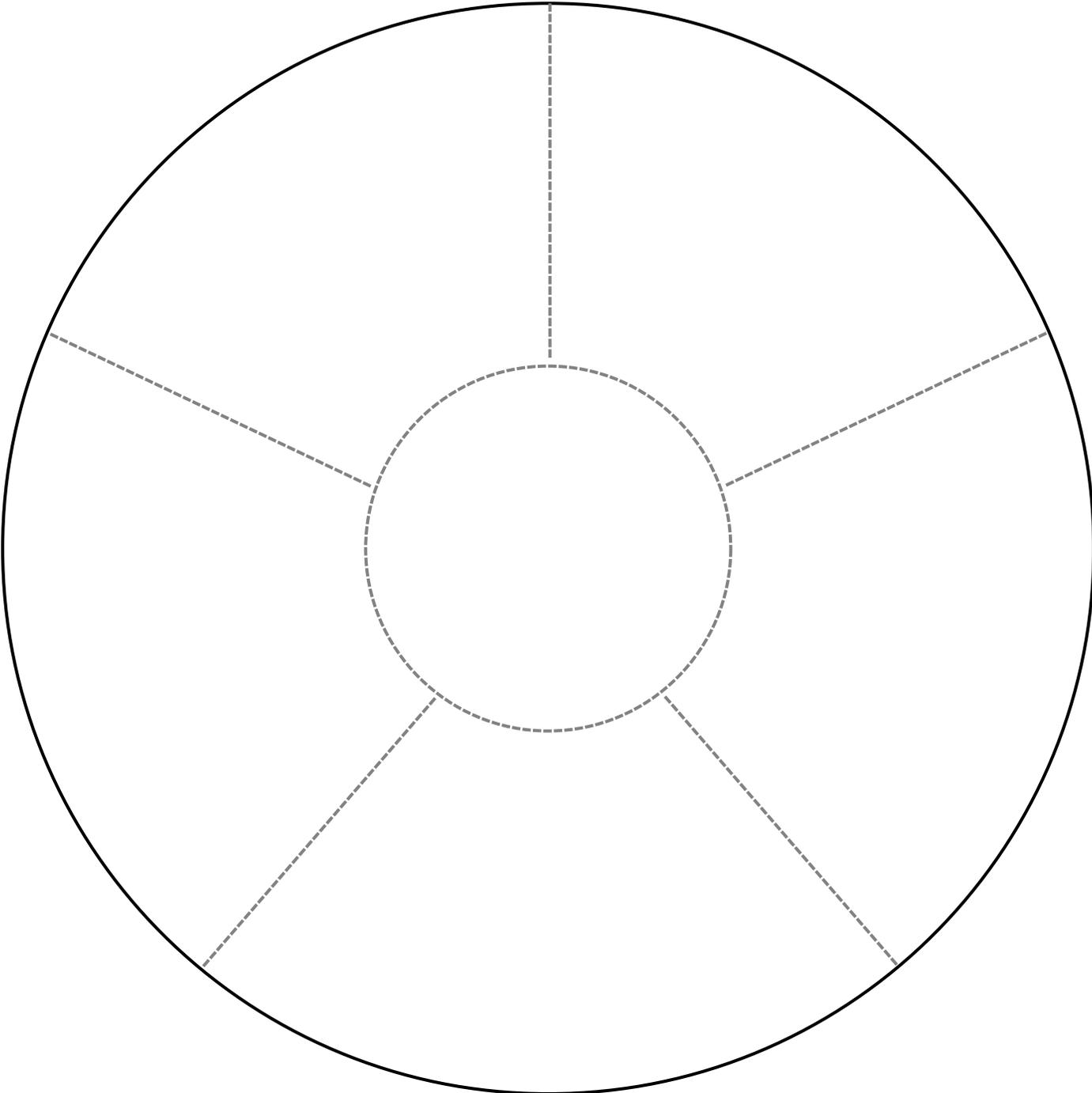


Tableau SVCA

Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Comment je vais découvrir	Ce que j'ai appris

Scénarimage

Ligne du temps

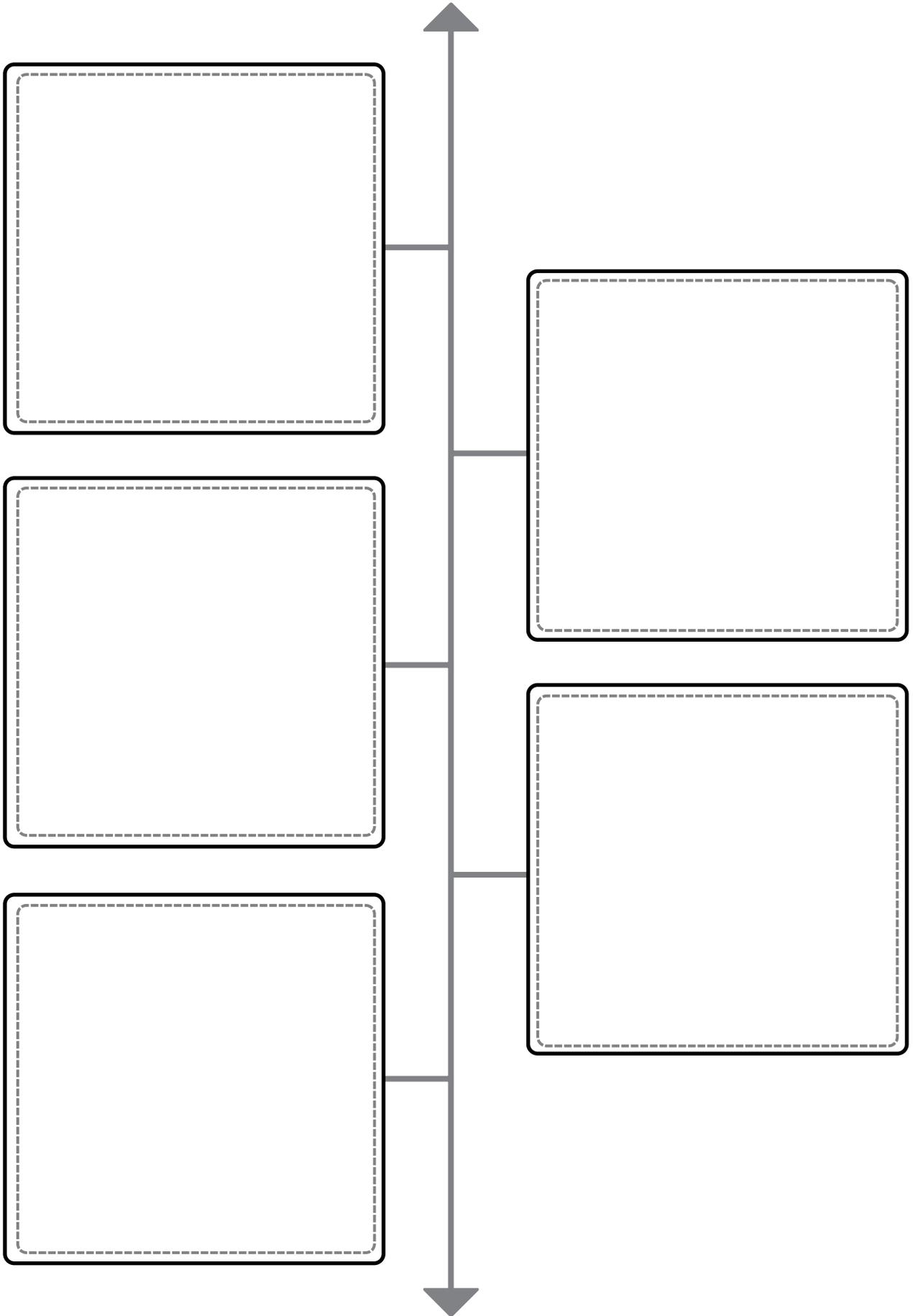
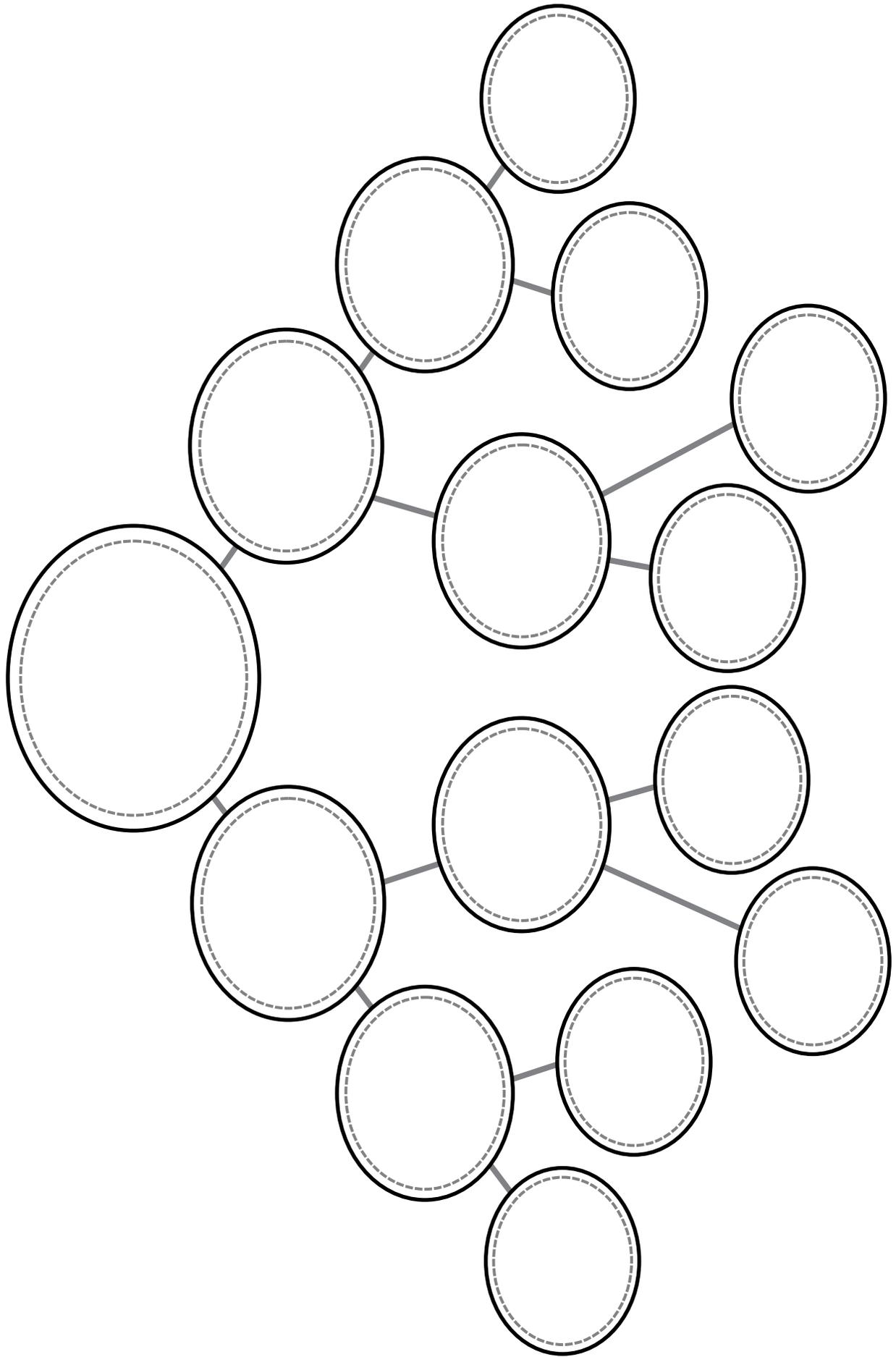
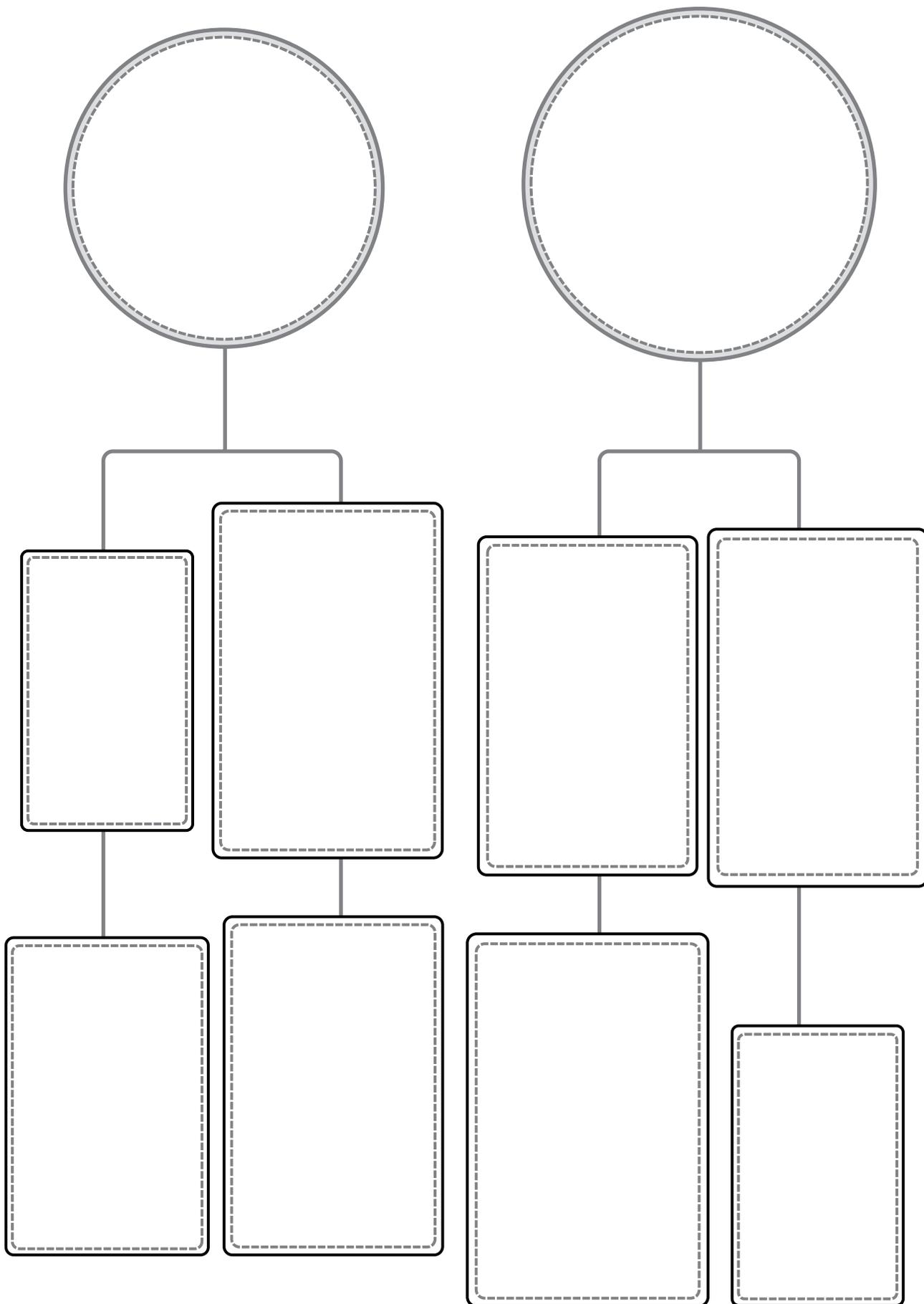


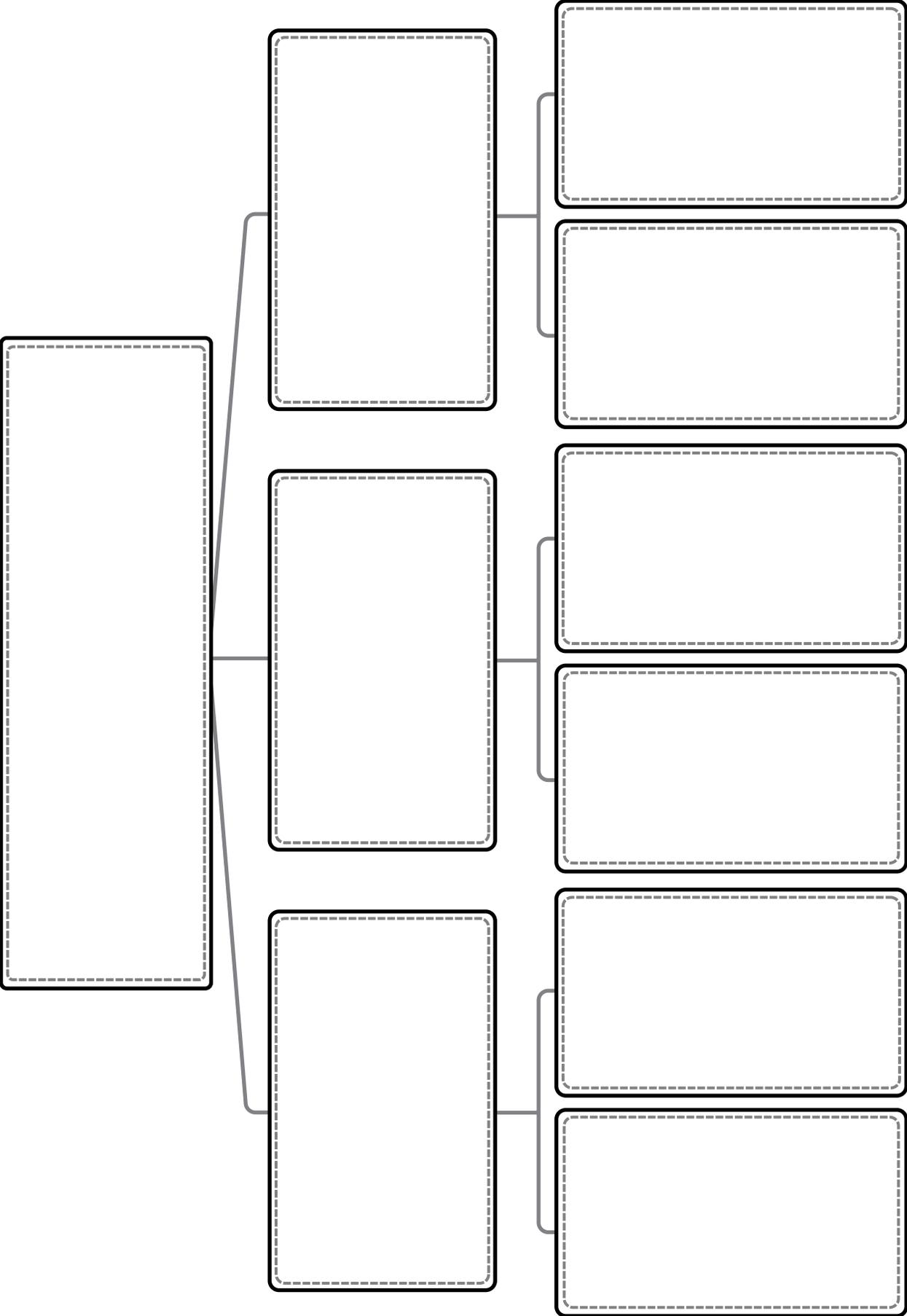
Tableau à trois colonnes

Arbre conceptuel

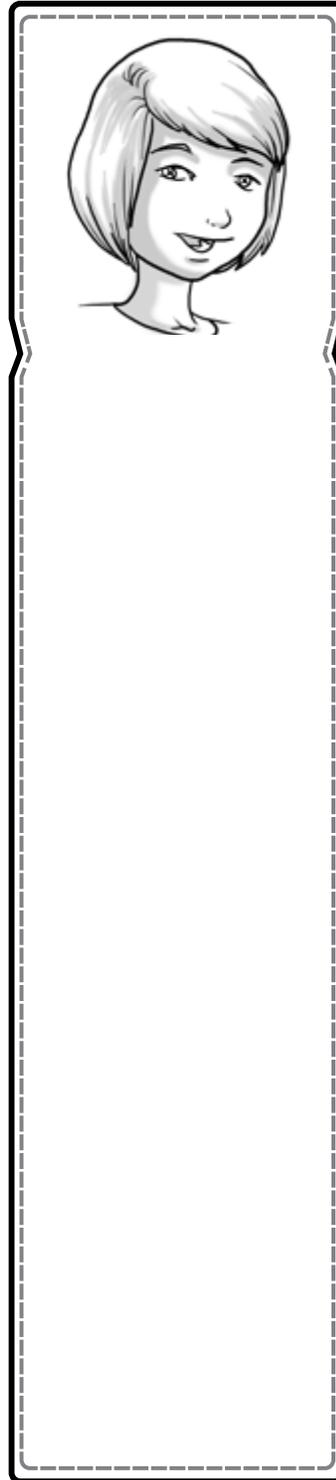
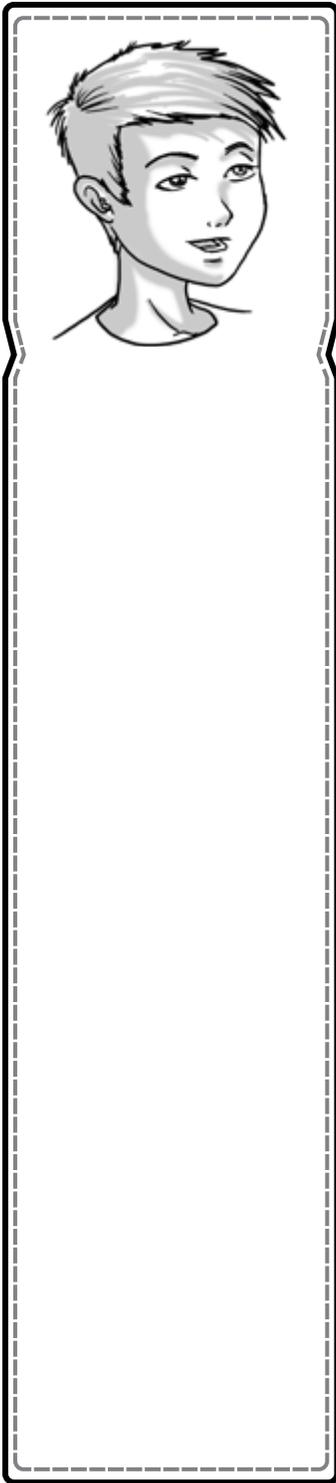




Plan d'un texte



Signets



Cartes à collectionner

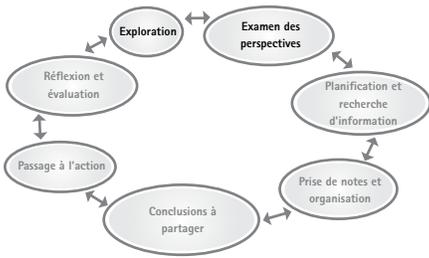
A blank card template with a rounded top. It features a horizontal header bar at the top, divided into a small square on the left and a larger rectangular area on the right. Below the header bar is a large rectangular area enclosed by a dashed line, intended for a photograph or drawing.

A blank card template with a rounded top. It features a horizontal header bar at the top, divided into a small square on the left and a larger rectangular area on the right. Below the header bar is a large rectangular area enclosed by a dashed line, intended for a photograph or drawing.

A blank card template with a rounded top. It features a horizontal header bar at the top, divided into a small square on the left and a larger rectangular area on the right. Below the header bar is a large rectangular area enclosed by a dashed line, intended for a photograph or drawing.

A blank card template with a rounded top. It features a horizontal header bar at the top, divided into a small square on the left and a larger rectangular area on the right. Below the header bar is a large rectangular area enclosed by a dashed line, intended for a photograph or drawing.

Outils de planification



Planifier

Que savons-nous déjà?

Que pensons-nous à propos de cette question?

Que devons-nous savoir à propos de cette question?

Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?

Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?

Pourquoi est-ce important?

Quelles questions avons-nous?

Qui est touché par cette problématique et pourquoi?

Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?

Pour transformer nos idées en réalités, il faut déterminer la marche à suivre. Commencez par planifier en réfléchissant au but et aux objectifs de votre projet.

Qu'aimeriez-vous changer? Décrivez la raison d'être de votre projet.

Quels sont les objectifs de votre projet? Mettez-les par écrit. Fixez des objectifs bien définis et précis en les décrivant par des actions.

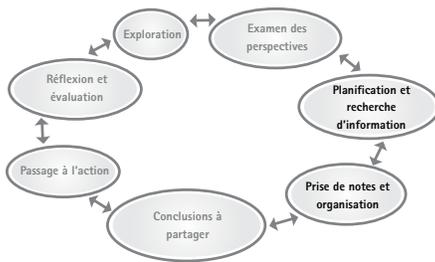
Supposons que votre projet vise à améliorer la sécurité ou la propreté de votre quartier. Un objectif pourrait consister à tenir des rencontres mensuelles où élèves et parents discuteraient de sécurité, à organiser une journée de nettoyage du quartier deux fois par an, etc. Si votre projet vise à sensibiliser toute l'école au problème de la pauvreté ou de l'intimidation, l'objectif à fixer pourra être l'organisation d'un rassemblement ou la publication d'un bulletin mensuel.

Quelles ressources faciliteront l'atteinte des objectifs du projet?

Quels types de ressources t'aideront à réaliser ton projet?	Soutien à obtenir dans ta classe, ton école ou ta ville	Temps qu'il te faudra	Information à trouver pour réaliser le projet (liste de tes questions)

Si le travail se fait en groupe, dressez la liste de ses membres et répondez aux questions ci-dessous. Si tu mènes le projet tout seul, réponds aux questions pour toi-même.

- Quelles sont les aptitudes particulières de chaque membre du groupe?
Qu'est-ce que chacun aimerait faire?
- Comment les tâches seront-elles assignées?
- Comment se fera le suivi des responsabilités de chacun?



Rechercher de l'information

Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?

De quel type d'information avons-nous besoin?

Quelles ressources devons-nous consulter?

Quelle est la meilleure façon de faire la recherche? Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?

Quelles ressemblances et différences observons-nous?

Quelles comparaisons pouvons-nous faire?

Quels liens pouvons-nous établir?

De quelle information avez-vous besoin pour faire avancer votre projet? Réfléchissez aux différents types de ressources que vous pouvez consulter pour obtenir des réponses à vos questions et améliorer vos connaissances et votre expertise en la matière.

Faites le bilan de votre apprentissage

Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous appris au sujet de votre projet de classe? Quelle information est importante et utile pour votre projet?

Où peut-on trouver de l'information?

Documents écrits: Visitez la bibliothèque municipale ou celle de votre école. Les livres, les magazines et les journaux peuvent vous fournir de l'information.

Internet: Dressez une liste de sites Web d'organismes intéressants, du gouvernement, de journaux en ligne ou de magazines. Vérifiez avec votre enseignant les mots clés que vous allez utiliser. Il sera nécessaire de vérifier, avec votre enseignant ou un autre adulte, l'exactitude de l'information que vous trouverez dans Internet.

Personnes-ressources: Discutez avec vos amis et les membres de votre famille. Trouvez les personnes qui ont l'expertise nécessaire et les organismes qui peuvent vous informer.

Autres sources:

Posez des questions

Que pouvez-vous apprendre de plus au sujet de votre projet? Préparez des questions qui vous aideront à trouver cette information. Par exemple:

- Qu'est-ce qui fait que cette question est unique et importante?
- Quelles sont les personnes les plus touchées? Pourquoi?
- Cette question a-t-elle des conséquences locales, nationales ou internationales? Lesquelles?
- Qui s'occupe déjà de cette question? (personnes ou groupes : organismes gouvernementaux, entreprises, organismes à but non lucratif, etc.)
- Quelles sont les diverses stratégies qui ont déjà été utilisées pour s'attaquer au problème?

Faites la liste de vos autres questions:

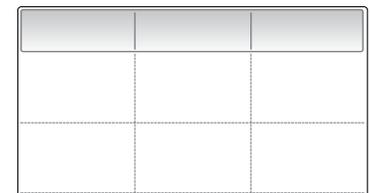
Organiser la recherche

Faites un plan pour trouver l'information. Servez-vous du tableau ci-dessous pour répartir les responsabilités et les tâches entre les membres du groupe.

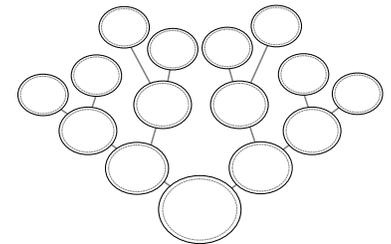
Membre du groupe	Responsabilités (secteur ou sujet)	Tâches et fonctions particulières	Date d'échéance

Utilisez des organisateurs graphiques pour vous aider à structurer votre recherche. Déterminez quels sont les meilleurs types d'organiseurs graphiques à utiliser pour recueillir l'information nécessaire.

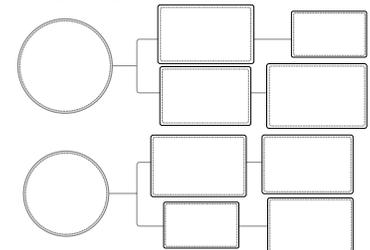
Tableau à trois colonnes

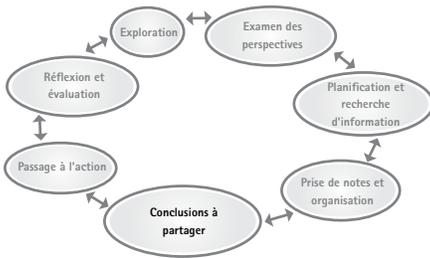


Arbre conceptuel



Organigramme





Comment communiquerons-nous l'information trouvée?

Qu'arriverait-il si...

Quelles conclusions pouvons-nous tirer?

Quels faits viennent étayer nos conclusions?

Communiquer efficacement, cela implique aussi de déterminer comment les personnes que vous connaissez peuvent vous aider.

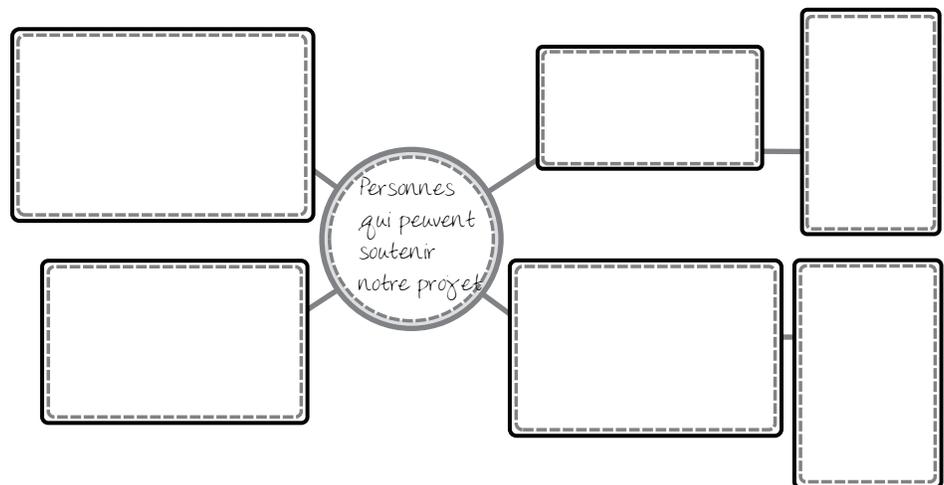
- Utilisez un arbre conceptuel pour déterminer qui pourrait soutenir votre projet.
- Sur la ligne en dessous, décrivez ce que ces personnes peuvent faire.
- Trouvez d'autres personnes qui pourraient contribuer à votre projet.



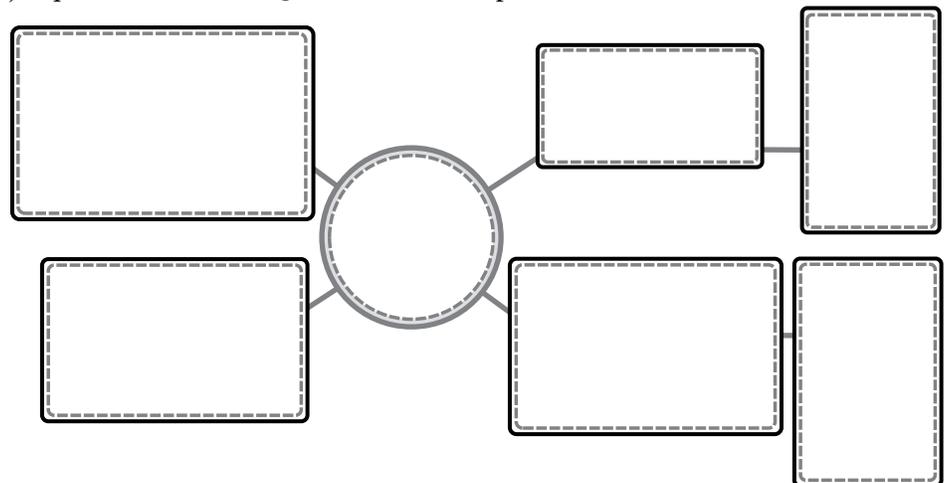
Communiquer et passer à l'action

Pour réussir un projet, il est important de communiquer efficacement. Communiquer efficacement, cela veut dire:

- Poser des questions aux autres pour trouver de l'information
- Demander de l'aide à des experts
- Parler de son projet aux autres
- Avoir le soutien d'autres personnes pour son projet



Quels progrès avez-vous faits? Utilisez un organigramme semblable à celui trouvé ci-dessous pour faire un bilan des démarches que vous avez effectuées jusqu'à maintenant. Quelles sont les étapes à venir?



Quelles conclusions pouvez-vous tirer de votre projet de classe?
Utilisez le tableau ci-dessous pour analyser ce que vous avez accompli et appris.

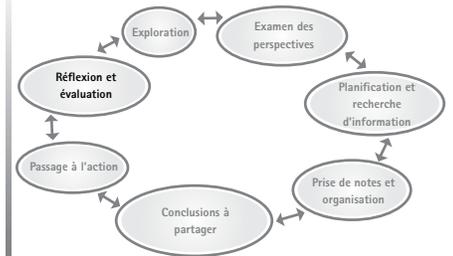
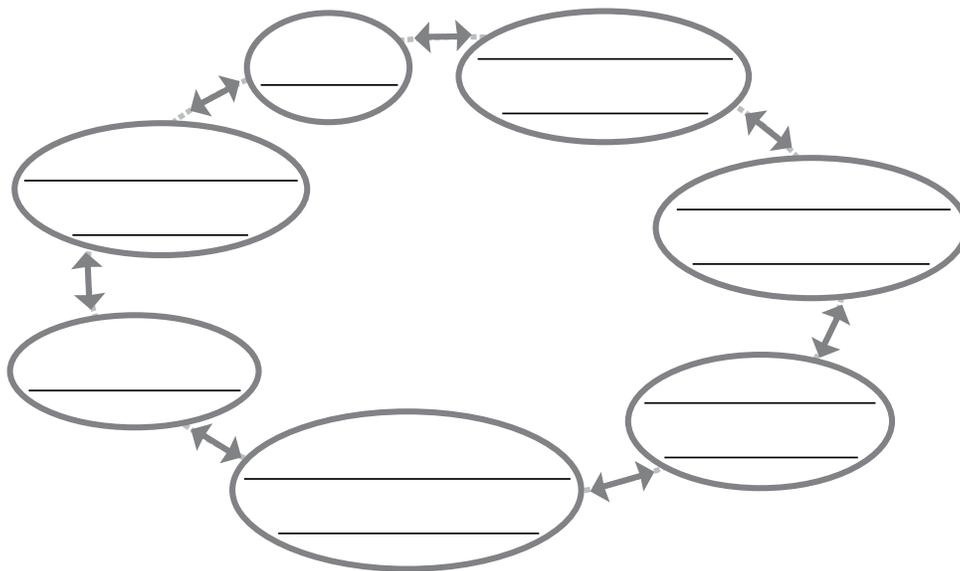
Qu'est-ce qui est le plus important à savoir sur notre projet?	Qu'avons-nous appris que nous ne savions pas auparavant? Quelles conclusions pouvons-nous tirer?	Quels faits viennent étayer nos conclusions?	Quelles sont les solutions possibles au problème ou au défi associé à notre projet? Qu'arrivera-t-il si nous appliquons ces solutions?

Évaluer notre impact

Comment pouvez-vous évaluer l'impact de vos actions?

- Contentez-vous d'une évaluation simple. Selon vous, à quel point vos actions ont-elles eu du succès? Quels en ont été les résultats? Décrivez-les.
- Obtenez les commentaires d'autres personnes. Que pensent-elles de vos actions? De quelle façon ont-elles été touchées?
- Vos actions ont-elles eu des résultats inattendus? Si oui, lesquels? Qui a été touché?
- Que pouvez-vous faire d'autre? Vos actions vous ont-elles donné d'autres idées?

Utilisez un cercle d'enquête semblable à celui-ci pour déterminer quel processus vous a servi à réaliser votre projet.



À quel point nos actions ont-elles été efficaces?

Que devrions-nous changer?

Que devrions-nous faire ensuite?

Que devrions-nous encore rechercher?

Comment pouvez-vous savoir si votre projet est un succès? Il faut tenir compte:

- Du nombre de participants
- Du nombre de personnes touchées et de qui sont ces personnes
- Du degré de satisfaction des membres de votre groupe
- Des autres projets qui ont été inspirés par votre travail



Liens avec le programme

Remarque

Le ministère albertain de l'Éducation élabore actuellement un programme d'études provincial axé sur l'élève, motivant et destiné à préparer les jeunes à embrasser les carrières qu'offre l'économie diversifiée moderne. L'élaboration de ce programme et sa mise à la disposition des intéressés feront appel à une plateforme numérique, l'application numérique pour l'élaboration du curriculum (AÉC).

Le présent guide prend en compte les résultats d'apprentissage dont l'atteinte était prescrite au moment de sa publication (on les trouvera en annexe). Le guide n'en est pas moins conforme à l'objectif du futur programme d'études qui, rappelons-le, sera axé sur l'élève et dont les auteurs se sont attachés à :

- Faire écho aux enjeux et aux thèmes qui retiennent l'attention de nombreux Albertains (leadership en matière de changement climatique, connaissances financières, santé mentale, santé en matière de sexualité, consentement à des relations sexuelles, participation citoyenne en ligne, etc.)
- Souligner l'importance de l'inclusion, de la diversité et du pluralisme
- Évoquer les points de vue de la communauté francophone ainsi que son histoire et ses apports
- Inclure des contenus obligatoires améliorés sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits (modes d'apprentissage, points de vue, expériences, langues et cultures passés ou actuels, sans oublier la question des pensionnats et des traités), et ce, à l'intention de tous les élèves albertains
- Mettre l'accent sur les résultats d'apprentissage associés à l'acquisition des compétences que réclame le 21^e siècle, mais aussi à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique (littératie et numératie), d'un bout à l'autre du programme

« Conception du curriculum et processus d'élaboration ». Site Internet d'Alberta Learning.
www.education.alberta.ca/élaboration-du-curriculum/

PASSONS À L'ACTION

Comment puis-je Faire une différence?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Comment-puis-je Faire une différence?</p> <p>Une introduction à la participation et à l'importance d'agir</p>	<p>6.1.1 reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I)• (4) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C) <p>6.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none">• (2) évaluer des idées, des informations et des prises de position• (3) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question• (4) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives <p>6.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique• (2) considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes <p>6.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus• (2) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun▶ (3) consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie <p>6.C.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen responsable contribuant à sa communauté, tel que:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) démontrer un engagement à l'égard du bien-être de sa communauté en soulignant des situations d'injustice qui exigent que des mesures soient prises <p>6.C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none">• (2) formuler des questions tout au long du processus de recherche• (6) formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse <p>6.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits• (2) justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ▶

SESSION D'APPRENTISSAGE 1

Pourquoi participer au processus démocratique?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Pourquoi participer au processus démocratique?</p> <p>Une introduction aux concepts de démocratie, de représentation et de participation</p>	<p>6.1.1 reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I) • (3) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (TCC, PAD) • (4) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C) <p>6.1.2 démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) Qu'est-ce que la démocratie (c.-à-d. justice, équité, libertés, représentation)? (C, PAD) • (2) Quelles sont les similarités et les différences entre la démocratie directe et la démocratie représentative? (PAD) • (3) Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (C, PAD) <p>6.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (2) évaluer des idées, des informations et des prises de position • (3) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question • (4) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives <p>6.C.2 développer des compétences relatives à la démarche historique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (3) expliquer le contexte historique d'événements clés survenus à une période donnée; • (4) se servir des exemples d'événements afin de décrire des causes, des effets et des changements au fil des ans. <p>6.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique • (2) considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes ➤ (7) utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes <p>6.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus • (2) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun <p>6.C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (2) formuler des questions tout au long du processus de recherche • (4) répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie • (6) formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse <p>6.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits • (2) justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite • (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Le gouvernement provincial, pourquoi est-ce important?</p> <p>Une exploration des rôles du gouvernement provincial et des représentants élus dans une démocratie</p>	<p>6.1.1 reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I)• (4) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C)• (5) apprécier les contributions des représentants élus au processus démocratique (PAD) <p>6.1.2 démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (3) Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (C, PAD) <p>6.1.5 analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) Comment le gouvernement provincial est-il structuré? (PAD)• (2) Quelles sont les responsabilités particulières du gouvernement provincial (c.-à-d. lois, impôts, services)? (PAD)• (4) Comment sont choisis les représentants qui siègent à l'Assemblée législative de l'Alberta (c.-à-d. processus électoral)? (PAD) <p>6.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none">• (4) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectif• (5) chercher des réponses à des questions en consultant différentes sources à l'aide des médias électroniques <p>6.C.3 développer des compétences d'ordre géographique:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) concevoir et interpréter divers types de cartes (historiques, physiques, politiques) pour approfondir sa compréhension des thèmes étudiés <p>6.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique• (2) considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;• (3) collaborer avec les autres pour élaborer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes• (7) utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes <p>6.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none">• (2) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun• (3) consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>6.C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (2) formuler des questions tout au long du processus de recherche • (3) utiliser des graphiques, des tableaux et des diagrammes de Venn pour interpréter l'information • (4) répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie • (5) citer de manière organisée les ressources consultées lors d'une démarche de recherche • (6) formuler de nouvelles questions à mesure que la recherche progresse • (8) accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir d'Internet en utilisant un chemin de recherche particulier ou certaines adresses Web. <p>6.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits • (2) justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite • (6) organiser l'information recueillie à partir d'Internet ou d'une autre source électronique en choisissant et en entrant les données dans des fichiers ou des catégories logiques • (7) communiquer efficacement et selon les formes appropriées – discours, rapports, présentations multimédias – en appliquant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤

SESSION D'APPRENTISSAGE 3

Est-ce que je voterais, si je le pouvais?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Est-ce que je voterais, si je le pouvais?</p> <p>Un examen des structures et fonctions du processus électoral</p>	<p>6.1.1 reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I)• (4) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C) <p>6.1.2 démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (3) Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (C, PAD) <p>6.1.5 analyser la structure et les fonctions du gouvernement provincial de l'Alberta en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (4) Comment sont choisis les représentants qui siègent à l'Assemblée législative de l'Alberta (c.-à-d. processus électoral)? (PAD) <p>6.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) explorer les préjugés et distinguer les faits des opinions en évaluant des événements importants de l'actualité locale provenant de diverses sources• (2) évaluer des idées, des informations et des prises de position• (4) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles et collectives➤ (5) chercher des réponses à des questions en consultant différentes sources à l'aide des médias électroniques <p>6.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique• (2) considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes• (3) collaborer avec les autres pour élaborer des stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes➤ (7) utiliser des outils graphiques de schématisation/visualisation – élaboration électronique de schémas conceptuels, de diagrammes, par exemple – pour présenter les liens entre les idées et l'information dans le cadre d'une résolution de problèmes <p>6.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) démontrer des compétences reliées à la résolution de conflits afin de parvenir à un consensus• (2) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun➤ (3) consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie <p>6.C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) déterminer la fiabilité d'une information en tenant compte des points de vue et des préjugés• (2) formuler des questions tout au long du processus de recherche• (3) utiliser des graphiques, des tableaux et des diagrammes de Venn pour interpréter l'information• (4) répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>6.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) exprimer des opinions et présenter des perspectives et des informations lors d'exposés oraux, de discours ou débats ou dans des rapports écrits • (2) justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite • (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue <p>6.C.9 développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ (3) analyser des questions importantes de l'actualité ➤ (5) utiliser certains outils de présentation pour établir des liens entre divers éléments d'information ➤ (6) reconnaître que l'information sert à des fins différentes et qu'il est nécessaire de l'examiner pour en vérifier l'exactitude ou la pertinence

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤

SESSION D'APPRENTISSAGE 4

Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p>Qu'est-ce qui compte le plus après une élection?</p> <p>Un examen des moyens de poursuivre son engagement dans le processus politique après l'élection</p>	<p>6.1.1 reconnaître comment les individus et les gouvernements interagissent et initient des changements dans leurs communautés et au Canada:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) reconnaître et respecter les droits démocratiques de tous les citoyens au Canada (C, I)• (4) apprécier le rôle actif des citoyens dans une société démocratique (C) <p>6.1.2 démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la démocratie en étudiant les questions suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (3) Quels sont les droits et les responsabilités des citoyens d'une démocratie représentative? (C, PAD) <p>6.1.6 analyser comment des individus, des groupes et des organismes au sein d'une communauté peuvent exercer une influence sur le processus de prise de décisions aux niveaux local et provincial en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) Comment des individus, des groupes et des organismes au sein d'une communauté participent-ils au processus de prise de décisions concernant des questions d'actualité (c.-à-d. au moyen d'un lobbying ou de pétitions, en organisant des réunions et rassemblements locaux ou en communiquant avec les représentants élus)? (C, PAD)• (3) De quelles manières les représentants élus démontrent-ils leur responsabilité à leur électorat (p. ex. en répondant aux questions de leurs électeurs, en participant à des événements locaux ou en transmettant les préoccupations de leurs électeurs au gouvernement)? (C, PAD) <p>6.C.1 développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none">• (1) explorer les préjugés et distinguer les faits des opinions en évaluant des événements importants de l'actualité locale provenant de diverses sources• (3) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question <p>6.C.4 faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none">• (2) considérer plusieurs perspectives au moment d'aborder des questions, ainsi que lors de la prise de décisions et de la résolution de problèmes;• (3) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun• (4) consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie <p>6.C.5 démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none">• (2) travailler en collaboration avec ses pairs dans l'atteinte d'un objectif commun• (3) consigner ou enregistrer un remue-méninges de groupe, la planification et les échanges d'idées au moyen de la technologie• (4) élargir la portée d'un projet au-delà des murs de la classe en utilisant la technologie de la communication – le téléphone et le courrier électronique, par exemple

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p>6.S.6 développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen responsable contribuant à sa communauté, tel que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) démontrer un engagement à l'égard du bien-être de sa communauté en soulignant des situations d'injustice qui exigent que des mesures soient prises <p>6.C.7 appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (4) répondre à une question de recherche en formulant et en justifiant ses conclusions à partir de l'information recueillie • (11) réfléchir aux processus qui ont servi à compléter un projet donné, et les décrire <p>6.C.8 faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • (2) justifier ses idées et ses opinions dans une présentation orale ou écrite • (7) communiquer efficacement et selon les formes appropriées – discours, rapports, présentations multimédias – en appliquant la technologie de l'information qui convient aux personnes et aux fins visées

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤



100, 11510 Kingsway NO
Edmonton, Alberta T5G 2Y5

Sans frais: 310-0000 | Téléphone: 780-427-7191
info@elections.ab.ca | www.buildingfuturevoters.ca

ISBN 978-0-9949577-9-5



9 780994 957795